



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 avril 2021  
Français  
Original : anglais

## Soixante-seizième session

Points 140 et 141 de la liste préliminaire\*\*

### Projet de budget-programme pour 2022

#### Planification des programmes

## Projet de budget-programme pour 2022

### Titre I

#### Politiques, direction et coordination d'ensemble

### Chapitre 2

#### Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

#### Programme 1

#### Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

## Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos .....	3
A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020*** .....	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022**** .....	98
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2022 .....	135
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle.....	139
III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes .....	140

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (28 mai 2021).

\*\* [A/76/50](#).

\*\*\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et aux résultats est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

\*\*\*\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.





---

## Avant-propos

En 2022, les services de gestion des conférences à New York, Genève, Vienne et Nairobi continueront de faciliter les travaux des organes intergouvernementaux. Ils continueront de fonder la planification et l'évaluation de l'exécution du programme sur les objectifs d'ensemble et les principaux indicateurs de succès : qualité, respect des délais, multilinguisme, rapport coût-avantage, durabilité et accessibilité des services.

Marquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la persistance des contraintes de liquidités auxquelles l'Organisation est soumise, 2020, année tumultueuse s'il en est, a montré à quel point il était crucial de garantir la continuité des opérations et de continuer d'investir dans les technologies. Les services de conférence se sont rapidement adaptés aux nouvelles conditions dictées par les mesures de sécurité et par l'imprévisibilité du financement. Ils ont fourni tous les services prescrits, mais dans la plupart des domaines, il a fallu prendre des mesures d'urgence pour assurer la continuité des opérations, solution qui n'est viable ni à moyen terme ni à long terme.

Dans les quatre centres de conférence, il a été possible de transférer les services de secrétariat technique et fonctionnel, ainsi que les services de documentation et d'appui aux réunions et leur coordination et leur gestion, dans des environnements virtuels et hybrides parce que depuis 10 ans, le Département tire parti méthodiquement des technologies pour mettre en place de nouvelles méthodes de travail. Le personnel a démontré son professionnalisme et son dévouement dans des circonstances difficiles, mettant le souci du client et la prestation de services au cœur de son action, fidèle en cela à la culture du Département. L'automatisation, la virtualisation et l'intégration des principaux processus opérationnels ont donné corps à des solutions novatrices facilitant la continuité des opérations, renforcé la polyvalence, amélioré la qualité, le rapport coût-avantage et le respect des délais pour tous les services fournis et contribué à une augmentation de la productivité dans certains domaines. En 2022, la plupart des outils indispensables à l'exécution du mandat du Département seront reliés à des progiciels, comme Umoja et Inspira. Ces outils continueront d'évoluer aux mains d'une équipe spécialisée de linguistes informaticiens et d'experts en solutions de conférence multilingues, ce qui ouvrira la voie à des innovations, permettra de faire bénéficier les États Membres de services novateurs répondant mieux à leurs besoins et renforcera la transparence et le respect des obligations en ce qui concerne la gestion des conférences.

L'innovation va au-delà des technologies et l'automatisation n'est que l'un des leviers du progrès. Les technologies sont plus efficaces lorsqu'elles sont mises au service de la transformation des processus opérationnels.

Nous entendons renforcer les compétences et faciliter les changements qui mèneront au maintien de l'excellence sur des bases viables. Nous encouragerons l'acquisition et le renforcement de nouvelles compétences de sorte que les logiciels mis au point par le Département soient exploités au mieux et continuent d'être enrichis. Il faudra donc continuer de mettre l'accent sur la formation, l'organisation systématique de la relève du personnel multilingue des services de conférence et la coopération active avec les milieux universitaires et professionnels. Les partenariats conclus avec les prestataires de services qui interviennent auprès des organes intergouvernementaux seront essentiels en ce qu'ils permettront de mettre en commun les connaissances avec efficacité et de tirer parti des pratiques qui se sont imposées comme des pratiques de référence.

L'un des principaux objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies est de faire de l'Organisation un centre où s'harmonisent les efforts des nations. En 2022, les services de gestion des conférences du Secrétariat continueront d'affiner les activités décrites dans les différentes parties du présent projet de budget, contribuant ainsi à l'harmonisation d'ensemble.

Le Secrétaire général adjoint chargé du Département  
de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences  
(Signé) **Movses Abelian**

## A. **Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020**

### **Orientations générales**

#### **Mandats et considérations générales**

- 2.1 Les mandats du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences découlent des règlements et résolutions régissant les organes principaux de l'Organisation, notamment les résolutions [43/222](#) A à E, [50/11](#), [73/346](#), [74/252](#), [74/303](#) et [75/244](#) de l'Assemblée générale. Le Département est chargé des activités suivantes :
- a) concourir, en fournissant des services techniques de secrétariat, portant notamment sur la procédure, et des avis autorisés, au déroulement régulier et efficace des délibérations et des activités de suivi de l'Assemblée générale, du Bureau de l'Assemblée, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), de la Deuxième Commission et de la Troisième Commission et de divers organes subsidiaires, du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires, ainsi que des conférences spéciales des Nations Unies ;
  - b) contribuer à la revitalisation de l'Assemblée et d'autres organes de l'ONU, notamment en fournissant des services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et pour les négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil ;
  - c) fournir des services fonctionnels et des services techniques de secrétariat au Comité des conférences et des services de conférence de qualité, y compris des services multilingues d'appui aux réunions et des services de documentation, à tous les organes intergouvernementaux et organes d'experts se réunissant au Siège et aux Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, et pour les conférences et réunions tenues ailleurs sous les auspices de l'Organisation, la responsabilité en étant partagée avec les directeurs généraux des Offices, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation ;
  - d) fournir des services de protocole au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et aux dignitaires de haut rang en visite, des services de liaison avec le pays hôte aux États Membres et aux Observateurs permanents et, sur demande, des services de protocole au Président ou à la Présidente de l'Assemblée générale.
- 2.2 De plus, en application de la résolution [69/250](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assume la coordination du multilinguisme, principe majeur de l'Organisation, dans le Secrétariat et joue le rôle de chef de file pour la coordination du multilinguisme dans le système des Nations Unies, en collaboration avec le secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.
- 2.3 Conformément à la résolution [57/283](#) B de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences définit les politiques, formule des normes et directives, administre les ressources inscrites au chapitre 2 du budget-programme et supervise les opérations au Siège, tandis que les directeurs généraux des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi assurent la mise en œuvre de ces politiques, normes et directives et gèrent les activités opérationnelles quotidiennes dans leur centre de conférence. De plus, le Secrétaire général a promulgué des dispositions établissant un nouveau système de délégation de pouvoir (voir [ST/SGB/2019/2](#)) dont l'un des principes essentiels est de rapprocher le pouvoir central de prise de décision du lieu où le service est fourni. Comme indiqué dans la circulaire

du Secrétaire général sur l'organisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (ST/SGB/2021/3), le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et les directeurs généraux des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi veillent à ce que la prestation de services de conférence se fasse de manière normalisée et intégrée, ainsi que l'ont demandé les organes intergouvernementaux.

### Stratégie et facteurs externes pour 2022

- 2.4 Le plan-programme pour 2022 est guidé par une stratégie de modernisation et d'amélioration continues dans tous les domaines, qui aidera le Département à tirer le meilleur parti des capacités internes tout en conservant des ressources suffisantes, sur une base prévisible, pour faire face avec souplesse aux pics d'activité.
- 2.5 Le Département contribuera dans tous ses domaines d'activité à la stratégie de changement du Secrétaire général qui repose sur les données et la coopération numérique. En ce qui concerne la fourniture de services de secrétariat technique à ses clients intergouvernementaux, il continuera d'améliorer et d'enrichir la plateforme e-deleGATE. Il y ajoutera des fonctions de recherche avancées et y intégrera de nouvelles sources de données pour améliorer la version électronique du *Journal des Nations Unies* dans les six langues officielles de l'ONU. Le Service du protocole et de la liaison étudiera la possibilité d'ajouter un plus grand nombre d'outils en libre-service pour les missions permanentes pour gagner en efficacité et améliorer les services proposés aux utilisateurs.
- 2.6 En ce qui concerne la gestion des réunions et de la documentation, le Département continuera d'améliorer les systèmes gMeets et gDoc en fonction des besoins et d'assurer durablement leur maintenance. Il sera ainsi plus aisé de répartir davantage la charge de travail entre les différentes composantes des services de conférence, de gagner en efficacité et de mieux rendre des comptes. On améliorera également les fonctionnalités du logiciel de gestion des participants aux réunions, Indico au bénéfice des États Membres. Le système d'affectation des interprètes, eAPG 2.0, facilitera les activités globales de planification, de recrutement et d'affectation des interprètes et sera compatible avec Umoja. Il favorisera l'harmonisation et la rationalisation des pratiques, ainsi que l'utilisation optimale des capacités d'interprétation dans tous les centres de conférence.
- 2.7 En ce qui concerne la production de la documentation multilingue destinée aux organes délibérants, le Département continuera de développer les éléments qui facilitent l'exploitation automatique des documents de façon à produire un plus grand nombre de documents dans un format sémantiquement enrichi et à automatiser la compilation de divers documents (comme les volumes de résolutions de divers organes) au moyen du convertisseur eLUNA (le format MS Word est converti dans un format lisible par machine) et, partant, d'en accélérer la publication. Cette innovation permettra de mettre au point de nouveaux services numériques à l'intention des États Membres, de mieux analyser les données et de contribuer à la création d'un écosystème intégré pour les données de l'Organisation.
- 2.8 Compte tenu du fait qu'il convient d'assurer la continuité des opérations, la capacité de fournir des services dans des environnements virtuels et hybrides reste un élément clé pour atténuer les menaces externes potentielles. Grâce à des mesures coordonnées, depuis juin 2020, le Secrétariat a recours à des plateformes commerciales pour fournir des services d'interprétation simultanée à distance dans les langues officielles de l'ONU. La collaboration du Département avec le Département de l'appui opérationnel, le Bureau de l'informatique et des communications et tous les centres de conférence, ainsi que la participation active des fournisseurs, a permis d'améliorer les plateformes, et le Département a acquis une expérience précieuse en ce qui concerne les éléments à réunir pour fournir des services d'interprétation à distance en cas de besoin. Il a été tenu compte pour ce faire des besoins des interprètes et de différents services du Secrétariat dans les domaines de l'informatique et des communications, des services de diffusion, de la gestion des installations et dans divers domaines techniques. On suivra les effets sur la santé des interprètes de la prestation de services d'interprétation selon des modalités virtuelles et hybrides de façon à atténuer les risques éventuels et au besoin on ajustera les pratiques. Le Département assurera une veille technologique en étroite collaboration avec le Bureau de l'informatique et des communications, mettra en commun les

connaissances avec les différents centres de conférence et les organisations et en assurera la gestion, et mènera des activités de recherche-développement de façon à améliorer les solutions servant à assurer la continuité des opérations.

- 2.9 Le Département continuera d'améliorer les logiciels de gestion des conférences qu'il exploite de façon à poursuivre l'automatisation et à garantir la continuité des opérations. Les outils qu'il développe sont proposés aux entités des Nations Unies, moyennant recouvrement des coûts, ce qui va dans le sens des économies d'échelle et de l'interopérabilité des données.
- 2.10 L'analyse prospective des besoins des clients et de leurs avis continuera d'orienter les activités que mène le Département pour assurer le service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts.
- 2.11 Le Département accordera une attention particulière au recalibrage des compétences et de l'orientation professionnelle des professionnels des langues. Il poursuivra sa collaboration avec les universités et avec d'autres entités et continuera de mettre en œuvre des stratégies de communication afin de disposer d'un vivier suffisant de linguistes de talent ayant les compétences dont l'Organisation a besoin.
- 2.12 Le Département continuera de coordonner le multilinguisme en ce qu'il s'agit d'un outil permettant de renforcer l'efficacité et d'améliorer les résultats et la transparence de l'action de l'Organisation vis-à-vis de ses mandants, conformément au mandat confié au Coordonnateur du multilinguisme.
- 2.13 Le Département privilégiera de plus en plus des méthodes de travail écologiques et durables qui contribueront à la neutralité carbone dans les services de conférence, comme l'organisation d'épreuves à distance pour le recrutement de fonctionnaires ou d'intervenants extérieurs et le traitement et la diffusion électroniques de la documentation.
- 2.14 Pour établir les produits et activités prévus pour 2022, le Département a tenu compte des problèmes concernant la continuité des opérations auxquels les États Membres se heurtent. Il évaluera les enseignements tirés des innovations et des adaptations auxquelles il a eu recours pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) de façon à optimiser les services de conférence qu'il fournit à ses clients et à les rendre plus flexibles, plus efficaces et plus durables, y compris, si besoin est, les services concernant les réunions virtuelles et hybrides. On trouvera des exemples de produits et d'activités prévus dans la partie relative aux sous-programmes. Le concours apporté pour aider les États Membres à faire face aux problèmes relatifs à la COVID-19 devrait contribuer à l'obtention des résultats escomptés pour 2022, comme décrit ci-après.
- 2.15 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Département collabore régulièrement avec un réseau de 23 universités qui ont conclu avec l'ONU des mémorandums d'accord sur la formation des candidates et candidats aux concours de recrutement à des postes linguistiques, des accords d'adhésion et des accords de formation pratique à distance.
- 2.16 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continue de fournir des services fonctionnels et techniques de secrétariat à la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, instance internationale et réseau de cadres d'organisations internationales employant des prestataires de services de conférence et de services linguistiques, dont il assure la présidence permanente. La Réunion annuelle rassemble des cadres de plus de 80 organisations membres qui mettent en commun connaissances et données d'expérience et débattent de sujets d'intérêt commun.
- 2.17 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2022 :
  - a) les réunions et les conférences ont lieu comme prévu et les informations sur les changements apportés au calendrier des conférences et des réunions et aux programmes de travail des organes intergouvernementaux et des organes d'experts sont communiquées en temps opportun et conformément au règlement intérieur des organes concernés ;
  - b) le nombre de réunions non inscrites au calendrier ne dépasse pas celui de 2019 ;

- c) les sessions extraordinaires, y compris les sessions extraordinaires d'urgence, sont programmées suffisamment à l'avance ;
  - d) la prestation de services aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres continue d'être assurée « en fonction des disponibilités » ;
  - e) la soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé, qui perturbe le traitement de la documentation tel qu'il a été planifié, est réduite au minimum ;
  - f) les parties concernées respectent les engagements et les obligations découlant des règles établies en matière de présentation des documents et de demandes de réunion ;
  - g) les progrès et innovations techniques facilitent la tâche des services chargés des réunions et de la documentation ;
  - h) on dispose d'un nombre suffisant de linguistes qualifiés que l'on peut engager à titre temporaire pour travailler dans les locaux des centres de conférence ou ailleurs ou qui sont prêts à faire des travaux de sous-traitance.
- 2.18 En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le projet de plan-programme repose sur l'hypothèse qu'il sera possible de livrer les produits et de mener à bien les activités qui sont proposés pour 2022. Toutefois, si la pandémie devait continuer d'entraver l'exécution des produits et des activités prévus, il faudrait procéder à des aménagements en 2022, sans pour autant perdre de vue les objectifs d'ensemble, les stratégies et les mandats. Il sera alors fait part de ces aménagements au moment où il sera rendu compte de l'exécution du programme.
- 2.19 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, dans le cadre de l'action continue qu'il mène en ce sens, il est parvenu à une représentation égale des femmes et des hommes parmi son personnel, a tenu dûment compte des questions de genre dans la constitution des jurys et a systématiquement appliqué, chaque année depuis 2016, un plan d'action pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.
- 2.20 Le Département sera guidé par les résolutions [73/341](#) et [74/253](#) de l'Assemblée générale et par la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, qui a été lancée par le Secrétaire général le 11 juin 2019, en ce qui concerne les systèmes d'inscription, les flux de travail, la disposition des places et les services de conférence, de sorte que les représentants et participants en situation de handicap puissent contribuer sur un pied d'égalité aux travaux de l'Organisation.

## Exécution du programme en 2020

### Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme

- 2.21 En 2020, la pandémie a entravé l'exécution des produits et des activités prévus pour le Département pour ses différents sous-programmes. En raison de l'annulation et du report de nombreuses réunions inscrites au calendrier, il a fallu passer rapidement, et presque entièrement, au télétravail et assurer en ligne le service des séances et la production de la documentation. Ce changement soudain s'est fait sur fond d'une incertitude liée à l'évolution constante des mesures de sécurité aux niveaux mondial et local.
- 2.22 En ce qui concerne la planification et la coordination, les mesures qui ont été prises ont consisté à suspendre les réunions en présentiel. Par la suite, lorsqu'il a été possible d'organiser de nouveau des réunions en présentiel, tous les centres de conférence ont considérablement réduit le nombre de personnes pouvant être présentes dans les salles de réunion, ce qui n'est pas allé sans difficulté en ce qui concerne la gestion des réunions. De même, comme de nombreuses réunions ont été programmées aux troisième et quatrième trimestres de 2020, on a eu du mal à recruter, car l'instabilité qui caractérisait le calendrier de réunions a signifié qu'il fallait constamment revoir les programmes de recrutement et actualiser, confirmer ou renégocier les engagements.

- 2.23 La charge de travail liée à la documentation multilingue destinée aux organes délibérants a beaucoup fluctué et le Département a coordonné la reprogrammation des documents d'avant-session, en consultation avec les organes intergouvernementaux et les secrétariats techniques. Dans certains cas, les réunions ont été annulées suffisamment longtemps à l'avance, de même que la documentation qui leur était destinée, mais dans de nombreux autres cas, les documents avaient déjà été traités.
- 2.24 Les aménagements apportés aux produits et activités prévus et la livraison des produits nouveaux ou aménagés ont également eu des conséquences sur les résultats escomptés pour 2020, comme indiqué dans la partie relative à l'exécution des sous-programmes.
- 2.25 Pour aider les États membres à faire face aux problèmes liés à la pandémie, on a apporté des aménagements à certains produits et activités et on a retenu de nouvelles activités, qui concourent aux objectifs des sous-programmes. Le Département a révisé ses modes opératoires de façon à pouvoir fournir les services en ligne, sans pour autant compromettre les pratiques et procédures des organes délibérants. Il a mis en place des moyens permettant aux organes de prendre des décisions et de procéder aux élections et aux votes dans les cas où il n'était pas possible de tenir des réunions en présentiel.
- 2.26 Les services d'interprétation se sont mobilisés rapidement pour pouvoir faire leur travail à distance. Par exemple, avant la mise en place des réunions virtuelles, des interprètes ont mis à profit leurs compétences linguistiques et produit des traductions écrites de documents et supports concernant la COVID-19. Les réunions virtuelles et hybrides avec services d'interprétation ont été complexes à organiser et à gérer et, faute de moyens spécialisés, le Département a dû demander un concours technique auprès d'entités ne relevant pas du présent chapitre. Les interprètes et le personnel chargé du service des séances ont eu beaucoup à apprendre avant de pouvoir maîtriser les technologies sous-tendant la fourniture de services d'interprétation à distance. En ce qui concerne l'achat de plateformes de réunion et d'interprétation à distance, le Département a collaboré activement avec tous les centres de conférence et les commissions régionales pour recenser les besoins, facilité la mise à l'essai des nouveaux outils, établi des directives encadrant la conduite des réunions virtuelles et la participation à ces réunions dans des conditions de continuité des opérations. Les interprètes ont mis à l'essai les plateformes d'interprétation simultanée à distance et, malgré les restrictions liées à la COVID-19, ont conçu et fait passer des tests d'interprétation en ligne et mené à bien des activités d'information.
- 2.27 En outre, de nombreux documents non programmés concernant la pandémie ont été envoyés aux services de traduction et pour les traiter il a fallu employer des ressources prévues pour des documents programmés précédemment, ce qui a entraîné des retards de publication. Cette charge de travail supplémentaire a encore accru la pression exercée sur les services de documentation, dont les capacités avaient déjà été rognées par le gel des recrutements imposé en raison de la crise de liquidités. Malgré les difficultés supplémentaires tenant au télétravail, le personnel des services de documentation a fait preuve du plus haut degré de professionnalisme et a même augmenté sa productivité, voire s'est acquitté de nouvelles fonctions.
- 2.28 Le personnel des services linguistiques a également dû établir une terminologie cohérente concernant la pandémie. En 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a signé un accord l'autorisant à se servir d'eLUNA et de UNTERM, ce qui a permis de mettre la terminologie médicale à la disposition des organisations et du grand public et a ainsi contribué à garantir la qualité et la cohérence de la documentation multilingue dans le système des Nations Unies.
- 2.29 Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre à l'évolution des besoins des États Membres, le Département tirera les enseignements de l'expérience et exploitera de manière systématique les meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. Les investissements qu'il avait consentis dans l'automatisation et les technologies permettant de travailler à distance ont payé et permis d'assurer la continuité des opérations. Le Département avait mis en place et testé son dispositif de continuité des opérations dans tous les centres de conférence bien avant que la pandémie ne fasse sentir ses effets : il est donc passé sans encombre au télétravail et a fourni des services sans interruption, l'exception étant les

services d'interprétation à distance qui ont été ajoutés par la suite, le temps de faire l'acquisition de plateformes commerciales.

### Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.30 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

#### Résolutions de l'Assemblée générale

43/222 A à E ; 75/244	Plan des conférences	74/303	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
50/11 ; 73/346	Multilinguisme		

### Produits

2.31 On trouvera dans le tableau 2.1 les produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 2.1

#### Produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)				
	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
1. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme	–	–	1	–
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)				
	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>23</b>	<b>22</b>
3. Séances de l'Assemblée générale sur le multilinguisme	–	–	1	–
4. Séances du Comité des conférences, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées au point de l'ordre du jour relatif au plan des conférences	16	5	16	16
5. Séances du Comité du programme et de la coordination, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées à la planification des programmes et au cycle budgétaire	6	3	6	6
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : séances de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, comptant avec la participation de 65 entités environ.				
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information</b> : six journées de la langue, deux célébrations au niveau international concernant les langues et célébrations concernant le multilinguisme.				
<b>Relations extérieures et relations avec les médias</b> : dans le prolongement des responsabilités du Coordonnateur pour le multilinguisme, réunions avec des groupes linguistiques et des organisations internationales, sur demande.				
<b>Plateformes numériques et contenus multimédias</b> : sites Web et comptes du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sur les médias sociaux, notamment ceux concernant le programme de collaboration avec les universités et le multilinguisme.				

**E. Activités d'appui**

**Correspondance et services de documentation** : services de documentation (édition, traduction et publication assistée par ordinateur de 133 documents autres que ceux destinés aux organes délibérants) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.

---

**Activités d'évaluation**

- 2.32 Les auto-évaluations qui ont été menées à bien en 2020 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2022 :
- a) contribution des modes opératoires du Département à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12 (modes de consommation et de production durables) ;
  - b) facteurs influençant la productivité globale des services de traduction (Genève) ;
  - c) prestation de services aux réunions non inscrites au calendrier (Vienne) ;
  - d) évaluation et actualisation de l'inventaire des risques (Nairobi).
- 2.33 Il a été tenu compte des conclusions des auto-évaluations mentionnées plus haut au moment de l'établissement du plan-programme pour 2022. En outre, l'évaluation des activités de publication assistée par ordinateur et de traitement de texte dans tous les centres de conférence, qui a débuté en 2020, a confirmé qu'il importait de procéder à une évaluation centralisée des activités relatives aux sous-programmes, permis d'analyser les données de manière globale, facilité la comparaison et aidé à dégager des constatations communes.
- 2.34 Une évaluation du partage de la charge de travail dans le contexte de la gestion intégrée dans tous les centres de conférence, de l'évolution du partage de la charge de travail tenant à la COVID-19 et à la crise de liquidités et de l'apport futur de ce mode de travail aux objectifs prescrits est prévue pour 2022.

**Programme de travail**

**Sous-programme 1**

**Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social**

**Objectif**

- 2.35 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer l'efficacité et l'efficacités des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences des Nations Unies.

**Stratégie**

- 2.36 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Département fournira des services techniques de secrétariat et coordonnera l'appui fonctionnel destinés aux organes intergouvernementaux : il interviendra de la sorte auprès de l'Assemblée générale, du Bureau de l'Assemblée, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), de la Deuxième Commission, de la Troisième Commission et de divers organes subsidiaires et organes ad hoc ; du Conseil économique et social et des forums, organes subsidiaires et organes ad hoc de celui-ci ; du Conseil de tutelle ; des conférences et réunions ad hoc et sessions

extraordinaires des Nations Unies. Il conseille leur présidence et leur bureau de façon à garantir le respect de la procédure et facilite les activités visant à renforcer et à revitaliser les travaux de ces organes. Il fournit également des informations de fond, des informations analytiques et des informations historiques aux clients, se fondant sur les meilleures pratiques et puisant dans sa mémoire institutionnelle.

- 2.37 On renforcera les logiciels nécessaires à l'exécution du sous-programme, en réponse aux demandes émanant des États Membres. Le portail e-deleGATE offre maintenant des services de secrétariat technique qui permettent aux représentants habilités, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, d'inscrire un État Membre sur la liste des orateurs et oratrices, de se porter coauteur d'un projet de résolution ou d'inviter d'autres États Membres à le faire, ou d'enregistrer la liste des membres d'une délégation. Les États Membres reçoivent également des informations relatives aux sessions au moyen du portail. L'expérience acquise dans la gestion des réunions virtuelles en 2020 guidera l'évolution des services numériques qui seront proposés en 2022.
- 2.38 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) le déroulement des réunions des organes intergouvernementaux sera facilité ;
  - b) les délégations auront plus aisément accès à des services de secrétariat et les fonctions qui leur seront proposées sur le portail e-deleGATE seront plus conviviales.

### **Exécution du programme en 2020**

- 2.39 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

### **Décisions prises pendant la pandémie de COVID-19**

- 2.40 Au cours des 74 premières années d'existence de l'Organisation, toutes les décisions et résolutions ont été adoptées à la faveur des réunions plénières de ses principaux organes tenues en présentiel, mais en mars 2020, les réunions en présentiel ont été annulées du fait de la pandémie de COVID-19. Dans le cadre du sous-programme, on a continué de conseiller les présidents et les bureaux afin de garantir le respect de la procédure au cours des réunions.
- 2.41. En concertation avec le Bureau des affaires juridiques, le Département a mis au point différentes formules concernant la prise de décision pendant la pandémie, pour examen par la présidence de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Il a décrit étape par étape les procédures à suivre pour la prise de décisions par l'Assemblée depuis les consultations initiales tenues à la faveur des réunions informelles du Bureau jusqu'à l'adoption dans le cadre de la procédure d'approbation tacite, l'Assemblée prenant ensuite note des décisions à la première réunion qu'elle est en mesure de tenir ; dans le cas du Conseil économique et social, il est remis à cet organe un tableau énumérant les recommandations concernant les décisions à prendre. De même, il a facilité des consultations concernant la procédure de prise de décisions à laquelle l'Assemblée a eu recours lorsqu'il n'était pas possible de tenir des réunions en présentiel.

### *Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.42 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre l'adoption par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social de décisions facilitant l'adoption de décisions et de résolutions pendant la pandémie (voir le tableau 2.2). L'Assemblée a ainsi adopté 37 résolutions et 36 décisions et le Conseil a adopté 26 résolutions et 50 décisions. L'Assemblée a également organisé trois élections au scrutin secret, sans tenir de réunion plénière, conformément à la décision 74/557. Le Conseil a procédé à des élections selon la procédure d'approbation tacite en juillet 2020 et organisé des élections au scrutin secret en septembre 2020, dans le strict respect des mesures d'atténuation de la COVID-19. Dans sa décision 75/510, l'Assemblée a adopté une procédure de prise de décision à utiliser lorsqu'il n'était pas possible de tenir des réunions en

présentiel, qui s'appliquerait strictement sans discrimination et uniquement dans les circonstances les plus exceptionnelles.

Tableau 2.2  
**Mesure des résultats**

---

<i>2018 (résultat effectif)</i>	<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>
Toutes les décisions et résolutions sont adoptées à l'occasion de réunions tenues en présentiel	Toutes les décisions et résolutions sont adoptées à l'occasion de réunions tenues en présentiel	L'Assemblée générale et le Conseil économique et social adoptent des décisions qui facilitent l'adoption de décisions et de résolutions pendant la pandémie

---

### **Résultats escomptés pour 2022**

- 2.43 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

#### **Résultat 1 : renforcer le multilatéralisme : des bases solides pour les nouveaux membres des bureaux<sup>1</sup>**

##### **Exécution du programme en 2020**

- 2.44 Dans le cadre du sous-programme, on a fourni des supports d'orientation à plus d'une centaine de présidents et présidentes nouvellement élus et dont le mandat est généralement annuel. Les supports contenaient principalement des conseils standard sur les questions de procédure, des informations générales et des références facilement accessibles, et des réunions d'information ont été organisées à l'intention des personnes nouvellement élues, compte ayant été tenu des particularités de chaque organe intergouvernemental. Des réunions ont porté sur l'organisation de réunions ordinaires et sur la gestion des impondérables survenant lors de réunions plus complexes, comme les motions d'ordre, les droits de réponse et d'autres motions de procédure.
- 2.45 Le travail effectué a aidé à obtenir un taux de satisfaction de 100 %, soit mieux que les 95 % de retours positifs, mesurés dans le cadre de l'enquête menée auprès des personnes assurant la présidence et des membres de bureaux, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2020.

##### **Projet de plan-programme pour 2022**

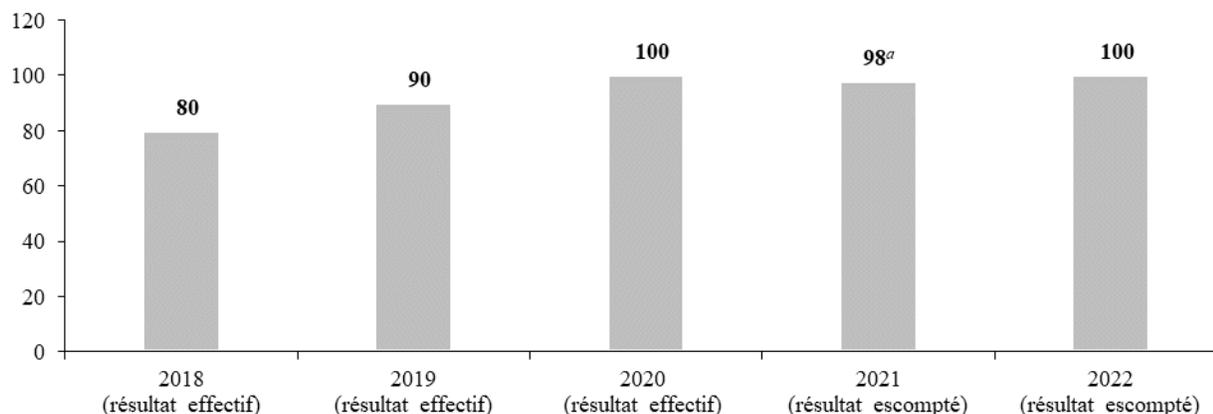
- 2.46 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on ajoutera dans les supports d'orientation des informations sur les nouvelles modalités sur lesquelles les États Membres se sont entendus au cours de la pandémie, tout en gardant à l'esprit les particularités de chacun des 35 organes intergouvernementaux. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.I).

---

<sup>1</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [[A/74/6 \(Sect. 2\)](#)].

Figure 2.I

**Mesure des résultats : pourcentage de retours positifs, mesuré dans l'enquête menée auprès des personnes assurant la présidence et des membres de bureaux**



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : les délégations utilisent les nouveaux services proposés sur le portail e-deleGATE<sup>2</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

- 2.47 Dans le cadre du sous-programme, on a mis en place des systèmes qui permettent aux représentants d'accéder automatiquement à des services de secrétariat technique dans un environnement virtuel sécurisé. Dans le droit fil de la stratégie d'innovation et d'intégration des technologies adoptée par le Département, on a conçu, développé, testé et mis en service un certain nombre de modules, dont un module permettant aux représentants habilités d'inscrire un État Membre sur la liste des orateurs et oratrices, de se porter coauteur d'un projet de résolution ou d'inviter d'autres États Membres à le faire, ou d'enregistrer la liste des membres d'une délégation. On a également ajouté d'autres fonctionnalités, dont une concernant les formulaires électroniques d'intention de vote.
- 2.48 En 2020, l'accent a été mis sur le transfert des services du portail e-deleGATE sur une plateforme à code source ouvert et sur la continuité des opérations à un moment où tous les organes intergouvernementaux au Siège étaient tributaires des fonctionnalités essentielles proposées sur le portail pendant la pandémie.
- 2.49 Le travail effectué a contribué au maintien d'un taux de satisfaction de 100 % parmi les membres des bureaux et les représentants des États Membres, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le budget-programme de 2021.

**Projet de plan-programme pour 2022**

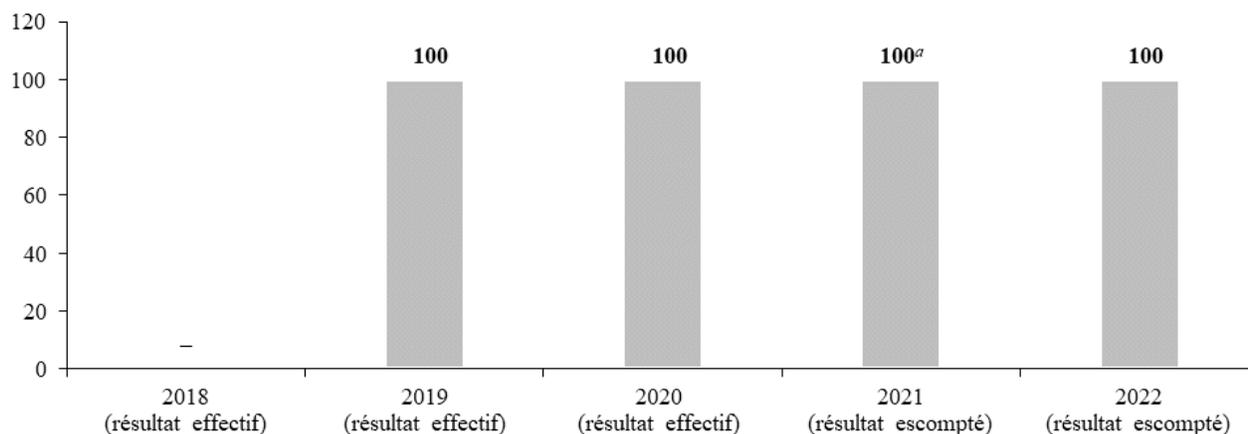
- 2.50 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on cherchera à tirer parti de l'architecture virtuelle existante pour faciliter d'autres activités, on évaluera s'il convient de recalibrer les modules existants pour prendre en charge les méthodes de travail rendues nécessaires par la pandémie et on cherchera à intégrer différentes sources de données. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.II).

<sup>2</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

Figure 2.II

**Mesure des résultats : maintien de la proportion de membres du bureau et de représentants des États Membres se déclarant satisfaits**

(En pourcentage)



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : mise à la disposition des participants aux réunions intergouvernementales de modalités procédurales élargies****Plan-programme pour 2022**

- 2.51 Depuis le lancement du sous-programme, le Département fournit des conseils aux présidents et présidentes et aux bureaux des organes intergouvernementaux de façon à garantir le respect de la procédure au cours des réunions et de faciliter le renforcement et la revitalisation des travaux. Ce travail repose à la fois sur les meilleures pratiques et sur la mémoire institutionnelle.
- 2.52 Compte tenu de la situation exceptionnelle créée par la pandémie et des limites pesant sur les réunions en présentiel, les organes intergouvernementaux ont pris des décisions pour garantir la continuité de leurs opérations, en particulier les décisions qui sont exposées dans la partie consacrée au nouveau résultat. Un certain nombre de mesures qui ont été prises sont subordonnées à des conditions expresses, notamment à des modalités régissant les déclarations préenregistrées, ou sont limitées dans le temps, comme la procédure relative à la tenue d'élections au scrutin secret lorsqu'il n'est pas possible d'organiser une séance plénière.
- 2.53 De nouvelles méthodes de travail concernant les aspects opérationnels de certains services de secrétariat ont également été mises au point, comme les inscriptions des membres des délégations, la liste des orateurs et oratrices et la réception des projets de résolution. Elles étaient initialement conçues pour faciliter les réunions virtuelles, mais dans la pratique elles ont amélioré les services fournis et seront donc généralisées.
- 2.54 De nouvelles méthodes de travail ont favorisé une plus large participation. Par exemple, certaines catégories de participants ont pu prendre part en plus grand nombre à des réunions, en particulier à l'occasion des consultations engagées dans le cadre de l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. L'organisation de consultations virtuelles sur les projets de résolution des grandes commissions a également permis aux États Membres de prendre part à des consultations organisées séquentiellement.

*Enseignements tirés et changements prévus*

2.55 Les enseignements tirés sont les suivants : les nouvelles modalités arrêtées par les États Membres pour faire face à une situation exceptionnelle ont conduit le Département à mettre au point de nouveaux outils et méthodes qu'il a continué d'utiliser après la reprise des réunions en présentiel pour améliorer les services fournis. Il a continué de fournir un soutien sans faille aux présidents de séance, en utilisant les moyens de communication employés pour la première fois au premier semestre de 2020. Il s'est servi d'un ensemble de plateformes et d'outils pour continuer de fournir à distance des services aux réunions intergouvernementales, même lorsque les réunions en présentiel ont repris en septembre 2020. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on transformera, selon les besoins, les solutions mises au point pendant la pandémie en modalités auxquelles les États Membres pourront recourir, en particulier pour ce qui est des nouvelles méthodes de travail dont il est question plus haut.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.56 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera la généralisation du recours aux nouveaux outils dans les procédures intergouvernementales (voir le tableau 2.3).

Tableau 2.3  
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté)	2022 (résultat escompté)
Modalités existantes pour les réunions intergouvernementales	Modalités existantes pour les réunions intergouvernementales	Mise en service de nouveaux outils à la demande des États Membres	Activités de communication relatives à l'utilisation des nouveaux outils	Généralisation de l'utilisation des nouveaux outils dans les procédures intergouvernementales

**Produits**

2.57 On trouvera dans le tableau 2.4 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.4  
Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>166</b>	<b>122</b>	<b>255</b>	<b>263</b>
1. Documents de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires	106	82	175	175
2. Documents du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires	56	40	75	75
3. Documents des conférences des Nations Unies	4	–	4	12
4. Documents du Conseil de tutelle	–	–	1	1
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>926</b>	<b>408</b>	<b>868</b>	<b>905</b>

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
5. Séances de l'Assemblée générale réunie en plénière, du Bureau de l'Assemblée et du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	324	222	300	300
6. Conférences des Nations Unies	20	4	15	33
7. Séances de la Cinquième Commission	35	18	33	33
8. Séances de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	35	12	30	30
9. Séances de la Deuxième Commission	30	29	32	32
10. Séances de la Troisième Commission	60	46	58	58
11. Séances des autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale	160	–	155	175
12. Séances du Conseil économique et social	75	32	60	60
13. Réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisées sous les auspices du Conseil économique et social	20	16	20	20
14. Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	10	6	10	10
15. Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable	4	–	4	4
16. Séances des organes subsidiaires du Conseil économique et social	153	23	150	150
17. Séance plénière du Conseil de tutelle	–	–	1	–
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Publications</b> (nombre de publications)	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
18. Guide à l'usage des délégations	1	1	1	1
<b>Activités ou documentation techniques</b> (nombre d'activités ou de documents)	<b>8</b>	<b>8</b>	–	–
19. Supports d'orientation et séances d'information destinés aux membres des nouveaux bureaux des organes intergouvernementaux	8	8	–	–
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Bases de données et supports numériques</b> : mise à jour et maintenance des portails en ligne tels que e-deleGATE qui sont utilisés par 35 organes intergouvernementaux.				

## Gestion des conférences (New York)

### Sous-programme 2

#### Planification et coordination des services de conférence

##### Objectif

- 2.58 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

##### Stratégie

- 2.59 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on tirera parti des outils de gestion des conférences (gMeets et gDoc) et des données de façon à favoriser l'utilisation optimale des capacités des services

d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial, à répondre aux besoins des utilisateurs dans tous les centres de conférence, à suivre et à évaluer les services de conférence et à améliorer la gestion intégrée à l'échelle mondiale. Grâce au renforcement de la coordination entre les prestataires de services, on répondra aux besoins des clients avec efficacité et dans les meilleurs délais.

- 2.60 Dans le cadre du sous-programme, on continuera également de fournir des services fonctionnels et techniques en fonction des besoins aux organes intergouvernementaux, en particulier à la Cinquième Commission, au Comité des conférences et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, afin de faciliter la prise de décisions en améliorant la communication et les échanges avec les États Membres, par exemple grâce à un recours accru au portail e-deleGATE. Par ailleurs, on continuera de coordonner centralement les activités d'évaluation et de gestion des risques et de mettre à la disposition des utilisateurs des données fiables et de qualité, qui éclaireront la prise de décisions et le suivi des résultats. Il est également prévu de mettre en place des dispositifs de continuité concernant toutes les opérations.
- 2.61 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les services de conférence sont plus réceptifs et l'expérience utilisateur des États Membres est améliorée ;
  - b) les délibérations et les négociations des mécanismes intergouvernementaux sont facilitées ;
  - c) des directives générales sont établies et mises à l'épreuve et sont complétées par des systèmes informatiques couvrant tous les services destinés aux États Membres ;
  - d) les documents destinés aux organes délibérants sont disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les six langues officielles. En 2020, 85 % des documents ont été publiés en temps voulu, mais la totalité des documents ont été publiés simultanément dans toutes les langues demandées.

### **Exécution du programme en 2020**

- 2.62 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

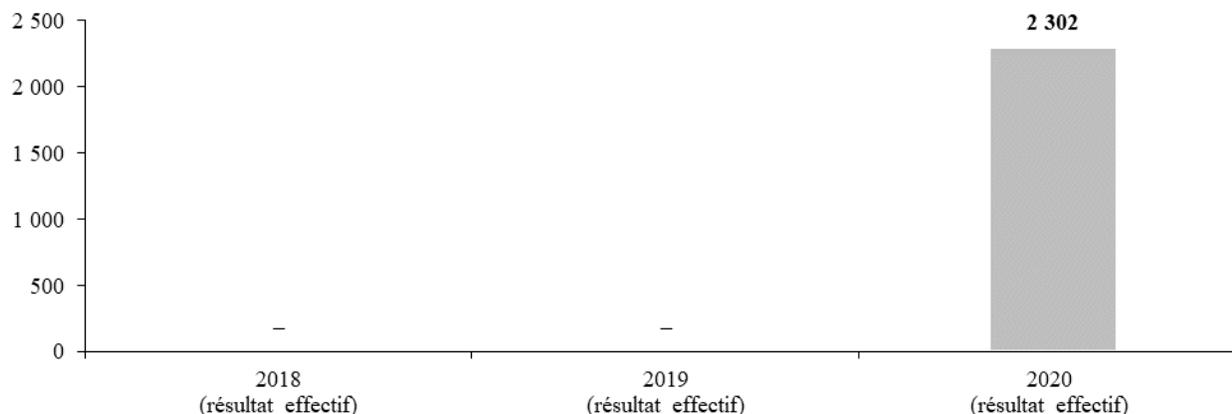
#### **Tenue de réunions virtuelles et hybrides en des temps extraordinaires**

- 2.63 Dès la fermeture du Siège de l'ONU en mars 2020, le Département a pris l'initiative de programmer et de planifier des réunions virtuelles, y compris en ce qui concerne les modalités au quotidien, et a donc adapté gMeets, système servant à la mise en œuvre et au suivi du calendrier des conférences et réunions des Nations Unies, de façon à prendre en charge les besoins propres à ce type de réunions et à faciliter la liaison avec les organes tenant les réunions et le personnel des services informatiques pour que les mécanismes intergouvernementaux puissent fonctionner sans encombre en une période véritablement extraordinaire. Parmi les nouveaux besoins qui ont été pris en charge, on peut citer l'organisation de réunions virtuelles et hybrides et la fourniture de services d'interprétation simultanée à distance.
- 2.64 En peu de temps, le Département a établi trois séries de directives générales pour expliquer les étapes à suivre par les organes souhaitant tenir des réunions et par tous les prestataires de services en ce qui concerne l'organisation et la gestion de réunions de tous types : réunions en présentiel, réunions virtuelles ou réunions hybrides, avec ou sans services d'interprétation simultanée.

#### *Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.65 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le nombre de réunions virtuelles et hybrides organisées en 2020, alors que ce type de réunions n'existait pas précédemment (voir la figure 2.III).

Figure 2.III  
**Mesure des résultats : nombre de réunions virtuelles et hybrides**



### Résultats escomptés pour 2022

- 2.66 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

#### Résultat 1 : le portail One-Stop Shop : un ensemble de services pour les réunions et autres manifestations à la portée de la main des États Membres<sup>3</sup>

##### Exécution du programme en 2020

- 2.67 Dans le cadre du sous-programme, on a encore amélioré One-Stop Shop, une application Web intégrée à gMeets, qui constitue un guichet unique pour toutes les demandes de services de séance ; on y a ajouté des fonctionnalités pour améliorer l'expérience utilisateur et fournir des informations exactes et à jour concernant la disponibilité des services et le coût des réunions et manifestations spéciales ou imprévues des organes dont les réunions sont inscrites au calendrier. Face à la pandémie, on a ajouté des fonctionnalités au système pour que les clients puissent tenir des réunions virtuelles ou hybrides. Toutes les demandes de réunion se font maintenant par l'intermédiaire de ce système. On a également commencé à préparer le déploiement du système dans tous les centres de conférence de façon à améliorer la rapidité, la cohérence et la réactivité de la prestation de services. Toutefois, en raison de la crise de liquidités, le déploiement a été reporté à 2021.
- 2.68 Le travail effectué a permis de donner suite à 3 679 demandes de réunion et d'avoir 245 clients utilisant One-Stop Shop, alors que les cibles qui avaient été fixées dans le projet de budget-programme pour 2020 portaient sur 9 000 réunions et 500 clients. Cela tient au fait que le nombre de réunions tenues à New York a été moins élevé que prévu en raison de la pandémie.

##### Projet de plan-programme pour 2022

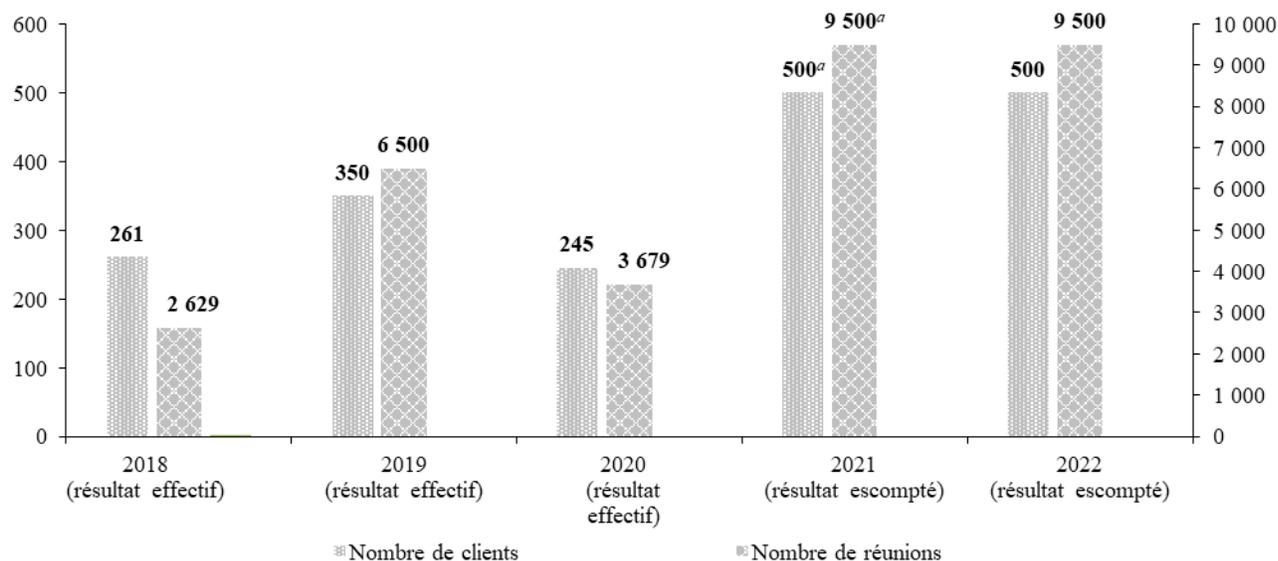
- 2.69 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, on continuera d'adapter les modalités de travail qui sous-tendent les réunions virtuelles, notamment en ajoutant des prestataires de services et des étapes, comme une évaluation des risques effectuée par la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail, qui donnera ou non son feu vert pour la

<sup>3</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

tenue de réunions en présentiel et de réunions hybrides. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.IV).

Figure 2.IV

**Mesure des résultats : nombre de clients recourant au portail One-Stop Shop et de demandes de services de séance faites de la sorte (résultat annuel)**



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : amélioration de la disponibilité des documents multilingues pour les États Membres<sup>4</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

2.70 Face à la pandémie et compte tenu des capacités limitées tenant à la situation de trésorerie et à l'alourdissement de la charge de travail résultant des documents liés à la COVID-19, on a rapidement adapté les prévisions relatives au volume de travail en matière de documentation et aux calendriers de traitement et hiérarchisé dynamiquement les priorités de sorte que les documents soient publiés simultanément dans les langues officielles de l'Organisation, dans les délais prescrits ou avant le début des réunions. On a également progressivement élargi le système des créneaux pour couvrir un plus grand pourcentage de documents et passer de 45 % du nombre total de documents en 2016 à 60 % en 2020, ce qui a permis de mieux prévoir la charge de travail à venir et de faciliter la planification des capacités.

2.71 Le travail effectué a permis de publier en temps voulu 85 % des documents dans toutes les langues officielles, ce qui est en deçà de la cible de 100 % fixée dans le budget-programme de 2021.

**Projet de plan-programme pour 2022**

2.72 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on continuera de collaborer étroitement avec les départements auteurs pour faire en sorte que les délais de soumission soient respectés, de hiérarchiser les documents à traiter et de faire appliquer les limitations

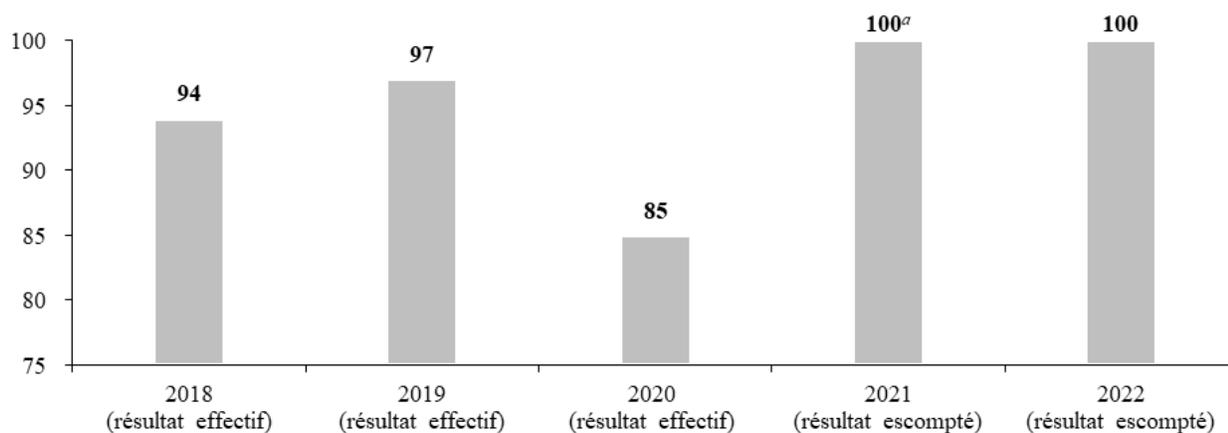
<sup>4</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

concernant la documentation pour que celle-ci soit publiée en temps voulu. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.V).

Figure 2.V

**Mesure des résultats : publication en temps voulu des documents destinés aux organes délibérants**

(En pourcentage)



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : une préparation complète, éprouvée et sans faille propre à garantir la continuité des opérations dans tous les domaines de la gestion des conférences**

**Plan-programme pour 2022**

2.73 Face à la pandémie et à la crise de liquidités, on a adapté rapidement et de manière dynamique les prévisions et les calendriers concernant les réunions et la documentation et établi de nouveaux flux de travail pour faciliter la planification des capacités et fournir les services voulus avec efficacité. On a trouvé et mis en place de nouveaux moyens reposant sur des outils et systèmes informatiques pour fournir les services de conférence et exploité les capacités qui n'étaient pas utilisées par les autres sous-programmes du Département. De nouveaux flux de travail pour les nouvelles modalités de réunion, comme les réunions virtuelles et hybrides, ont été établis. Il a été ainsi possible d'assurer la continuité des opérations pendant la pandémie.

*Enseignements tirés et changements prévus*

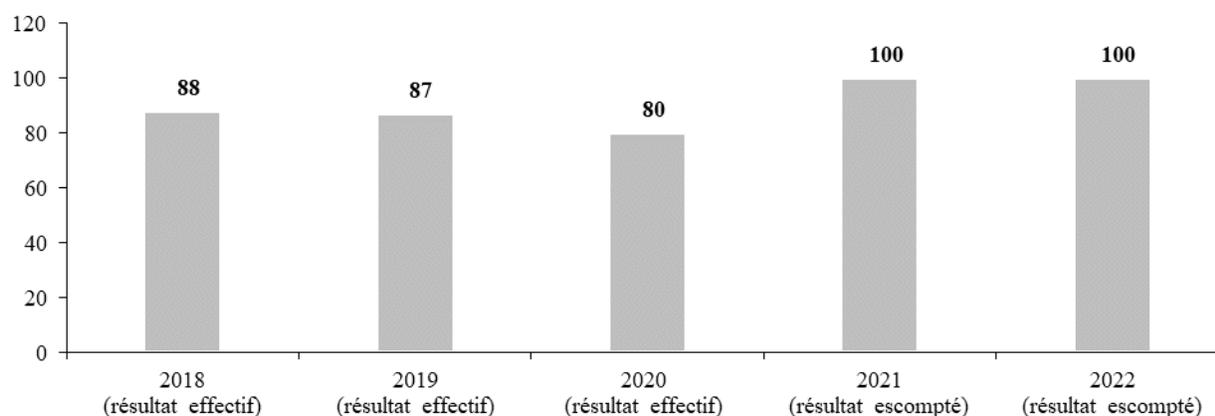
2.74 Les enseignements tirés sont les suivants : les flux de travail, nouveaux ou non, étayés par des systèmes informatiques et une collaboration entre les services relevant de différents sous-programmes ont permis de garantir la continuité des opérations de manière efficace. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on continuera d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, d'adapter les flux de travail et les systèmes informatiques en fonction des nouveaux besoins et de renforcer les capacités et la collaboration entre les services relevant de différents sous-programmes.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.75 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera l'obtention d'un taux de 100 % pour les réunions programmées qui sont effectivement tenues (voir la figure 2.VI).

Figure 2.VI

Mesure des résultats : pourcentage de réunions programmées effectivement tenues



## Produits

2.76 On trouvera dans le tableau 2.5 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.5

Sous-programme 2 (New York) : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>11</b>
1. Rapport du Comité des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
3. Note du Secrétariat sur le calendrier des conférences et réunions	2	2	2	2
4. Documents destinés au Comité des conférences	6	6	7	6
5. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale : état de la documentation destinée à l'Assemblée	1	1	1	1
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
6. Réunions du Comité des conférences	11	3	11	11
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>13 300</b>	<b>4 076</b>	<b>12 700</b>	<b>12 700</b>
7. Séances du Conseil de sécurité et de ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	830	515	750	750
8. Séances de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions et organes subsidiaires	3 355	1 700	3 200	3 200
9. Séances du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et commissions techniques	775	333	750	750
10. Réunions des missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 530	267	3 130	3 130

## Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
11. Autres réunions	4 810	1 261	4 870	4 870
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Activités ou documentation techniques</b> (nombre d'activités ou de documents)	<b>251</b>	<b>251</b>	<b>251</b>	<b>251</b>
12. <i>Journal des Nations Unies</i>	251	251	251	251
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : consultations avec 5 membres du Bureau sur des questions liées au Comité des conférences, notamment la composition du Bureau, le programme de la session de fond et les demandes de dérogation au calendrier des réunions présentées au Comité ; réunions du Bureau et séances d'information destinées aux 21 membres du Comité des conférences.				
<b>Bases de données et supports numériques</b> : portail One-Stop Shop permettant aux États Membres de demander des services de séance et de conférence ; site Web du calendrier des conférences et des réunions, qui sera disponible dans les six langues officielles et accessible sur des appareils mobiles.				
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Plateformes numériques et contenus multimédias</b> : site Web du Journal des Nations Unies (journal quotidien fourni pendant 251 jours ouvrables).				

### Sous-programme 3 Services de documentation

#### Objectif

- 2.77 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

#### Stratégie

- 2.78 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera de proposer des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition, de publication assistée par ordinateur et de correspondance et on améliorera la qualité et le respect des délais en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en faisant en sorte que le personnel se forme pour étoffer ses compétences. On adaptera les profils d'emploi types du personnel des services linguistiques de façon à prendre en considération le nouvel environnement technologique. On renforcera les mécanismes de gestion de la performance et d'assurance qualité, on resserrera la collaboration avec les universités et on améliorera continuellement les méthodes de recrutement, notamment en organisant des concours à distance.
- 2.79 On continuera de diriger des projets d'innovation mondiaux dans les domaines liés à la documentation, notamment les projets gText et gDoc 2.0, à la gestion des connaissances et à la formation.
- 2.80 On continuera d'améliorer le portail UNTERM, qui est utilisé par le personnel des services linguistiques et par les autres membres du personnel, les États Membres et le grand public. On continuera de convertir diverses catégories de documents dans un format lisible par machine qui servira à mettre au point des services d'information qui exploiteront dans toute leur richesse les connaissances produites par l'Organisation.

- 2.81 Il est prévu que le sous-programme aide les États Membres à faire face aux problèmes liés à la COVID-19 comme suit : les méthodes de travail seront revues et adaptées et la terminologie relative à la pandémie sera harmonisée.
- 2.82 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) des documents de qualité sont disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les six langues officielles, conformément aux mandats définis, grâce aux activités menées pour trouver, tester, former et fidéliser des linguistes qualifiés ;
  - b) l'ensemble des services de l'Organisation utilisent de manière cohérente la terminologie officielle dans les langues officielles ;
  - c) des documents lisibles par machine sont produits par l'ONU.

### **Exécution du programme en 2020**

- 2.83 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

#### **Maintien du multilinguisme pendant la pandémie**

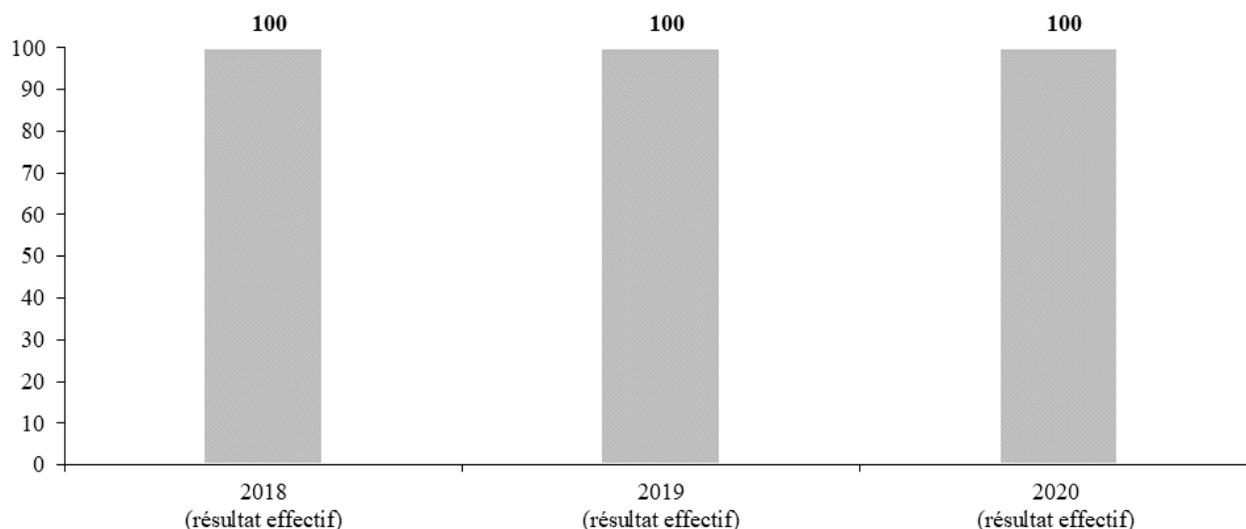
- 2.84 Au début de la pandémie, dans les premiers mois de 2020, le personnel a été amené à télétravailler du jour au lendemain. Il a été en mesure de s'adapter, car le Département avait déjà investi dans des outils modernes et constitué des équipes soudées et motivées, prêtes à réorganiser leurs méthodes de travail et capables de continuer de produire les documents dans les langues officielles. Du fait de l'annulation ou du report des réunions et des séances, des interprètes et des rédacteurs de procès-verbaux se sont portés volontaires pour aider les services de traduction qui avaient beaucoup de postes vacants à produire les documents à temps. Les membres de certains services ont donné un coup de main à leurs homologues d'autres centres de conférence. SPOT, outil proposant des formations en ligne à faire à son rythme et destiné à compléter les activités de formation qui se feront en présentiel, a été mis en service à titre expérimental. Il a permis d'atténuer l'une des conséquences de la crise de liquidités, à savoir la diminution du nombre d'activités de formation ordinaires. Pour disposer de la souplesse et des moyens nécessaires pour faire face à l'évolution de la situation et maintenir une qualité élevée, il faut constamment renouveler les technologies et les méthodes de travail et, aspect tout aussi important, investir systématiquement dans la formation du personnel des services linguistiques.
- 2.85 On a également apporté d'autres modifications aux modalités de fourniture de la documentation, notamment en affectant temporairement des traducteurs-rédacteurs de comptes rendus analytiques du Service anglais de traduction et d'édition à des travaux d'édition. On avait commencé à procéder à des affectations de ce genre en 2017 de façon à pouvoir compter sur un personnel plus agile et à renforcer les capacités internes, mais la pandémie a donné l'occasion d'élargir considérablement l'initiative (d'une durée de 27 jours en 2017, ces affectations totalisaient 650 jours en novembre 2020), ce qui a permis de puiser dans les ressources internes pour faire face à la charge de travail.

#### *Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.86 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le fait que la totalité de la documentation a été publiée dans les six langues officielles (voir la figure 2.VII).

Figure 2.VII  
**Mesure des résultats : publication simultanée de la documentation dans les six langues officielles**

(En pourcentage)



### Résultats escomptés pour 2022

- 2.87 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

#### Résultat 1 : renouvellement constant des services de documentation<sup>5</sup>

##### Exécution du programme en 2020

- 2.88 On s'est attaché à obtenir les mêmes taux que par le passé en ce qui concerne le traitement et la publication des documents en temps voulu, en continuant de développer gDoc 2.0, outil de gestion des documents, des capacités et des flux de travail, appelé à remplacer deux systèmes. Cependant, la crise de liquidités s'est soldée par une réduction du nombre des membres de l'équipe technique, ce qui a entraîné des retards dans la mise en service du système. Les priorités ont été redéfinies et l'on s'est concentré sur les produits les plus directement essentiels, comme le module de partage de la charge de travail entre les services linguistiques et les centres de conférence et des correctifs de sécurité.
- 2.89 Le travail effectué a permis de traiter en temps voulu 82 % des documents, ce qui est en deçà de la cible de 100 % fixée dans le projet de budget-programme pour 2020. Les changements apportés aux priorités et le partage de la charge de travail n'ont pas suffi à régler les problèmes provoqués par la crise de liquidités, même si tous les documents ont été publiés simultanément dans les six langues officielles avant la tenue des réunions auxquelles ils étaient destinés.

##### Projet de plan-programme pour 2022

- 2.90 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, en 2021, on donnera la priorité aux fonctionnalités de base dans gDoc 2.0, en particulier aux modules de demande de

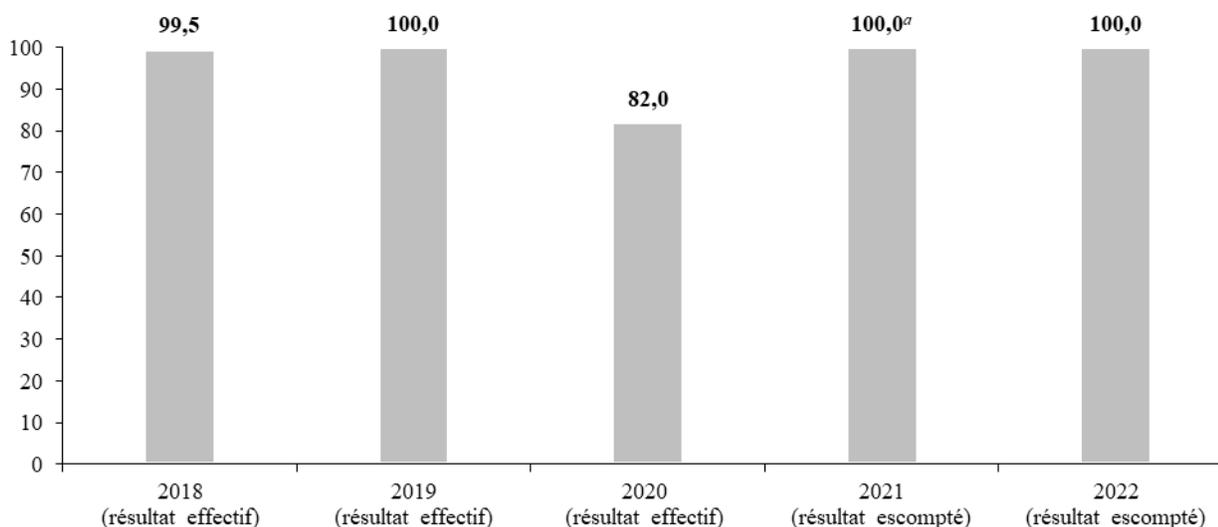
<sup>5</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [[A/74/6 \(Sect. 2\)](#)].

documents et de traitement des documents, et en 2022 on développera les fonctions concernant la gestion des travaux contractuels et on intégrera le système à Umoja. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.VIII).

Figure 2.VIII

**Mesure des résultats : traitement en temps voulu des documents destinés aux organes délibérants**

(En pourcentage)



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : l'innovation en marche dans les services de documentation : production de documents lisibles par machine<sup>6</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

- 2.91 On a tiré parti de l'intelligence artificielle pour mettre au point une application qui convertit automatiquement les résolutions de l'Assemblée générale en un format lisible par machine et améliorer ainsi l'efficacité des délibérations multilingues. Le convertisseur eLUNa est également relié à des systèmes externes où il récupère des métadonnées supplémentaires. On a créé des rapports interactifs pour représenter visuellement les données, par exemple sous forme de graphiques, et les utilisateurs peuvent faire des recherches par résolution, commission, point de l'ordre du jour, objectif de développement durable, sujet ou État Membre. Conformément à la stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données, on a continué de développer des services améliorés et novateurs reposant sur les données et de chercher à obtenir des gains d'efficacité.
- 2.92 Le travail effectué a donné lieu à la publication des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies. On a également établi des rapports interactifs qui permettent de représenter visuellement les données, notamment sous forme de graphiques, ce qui est mieux que ce qui avait été prévu pour la cible fixée dans le budget-programme de 2021. L'équipe du projet figurait parmi les finalistes du Prix du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies 2020, dans la catégorie Innovation.

<sup>6</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

**Projet de plan-programme pour 2022**

2.93 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on publiera de nouveaux types de documents dans un format lisible par machine, on se servira de ces documents et de diverses sources de données pour automatiser certaines tâches et représenter visuellement le contenu, ce qui donnera naissance à de nouveaux services numériques, permettra de mieux analyser les données et facilitera la création d'un écosystème intégré pour les données de l'Organisation. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats mise à jour (voir le tableau 2.6).

Tableau 2.6  
**Mesure des résultats**

<i>2018 (résultat effectif)</i>	<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat escompté)<sup>a</sup></i>	<i>2022 (résultat escompté)</i>
Test de validation de la publication de résolutions de l'Assemblée générale dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Publication à titre d'essai des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Publication des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies et exploitation de ces résolutions dans des rapports interactifs permettant de représenter visuellement les données, sous forme de graphiques ou autres	Publication de documents relevant d'autres catégories dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Utilisation des documents lisibles par machine et d'autres sources de données aux fins de la poursuite de l'automatisation des tâches, y compris de la production de documents individuels et de recueils

<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : la qualité en marche**

**Projet de plan-programme pour 2022**

2.94 La fourniture d'une documentation de qualité passe par un examen constant des procédures d'assurance qualité de sorte que les documents publiés dans les langues officielles répondent aux besoins des États Membres. L'assurance qualité commence au stade du recrutement : on retient les experts les plus qualifiés pour traduire, éditer, relire et mettre en page les documents, compte étant tenu des particularités de chaque langue. Elle exige de vérifier la qualité du travail produit par le personnel interne à tous les niveaux et par les intervenants extérieurs. Enfin, il importe que les professionnels des langues se forment pour améliorer systématiquement leurs connaissances linguistiques et techniques et leurs connaissances de fond. Pour garantir la qualité, il convient de doter le personnel des services linguistiques d'outils puissants qui améliorent l'exactitude et la cohérence, ce qui est chose faite avec le projet mondial gText. Au paragraphe 8 de sa résolution [75/252](#), l'Assemblée générale a décidé d'augmenter la norme de production des services de

traduction à partir de 2021, ce qui exige de trouver de nouveaux moyens pour concilier productivité et qualité au niveau individuel et au niveau des services.

*Enseignements tirés et changements prévus*

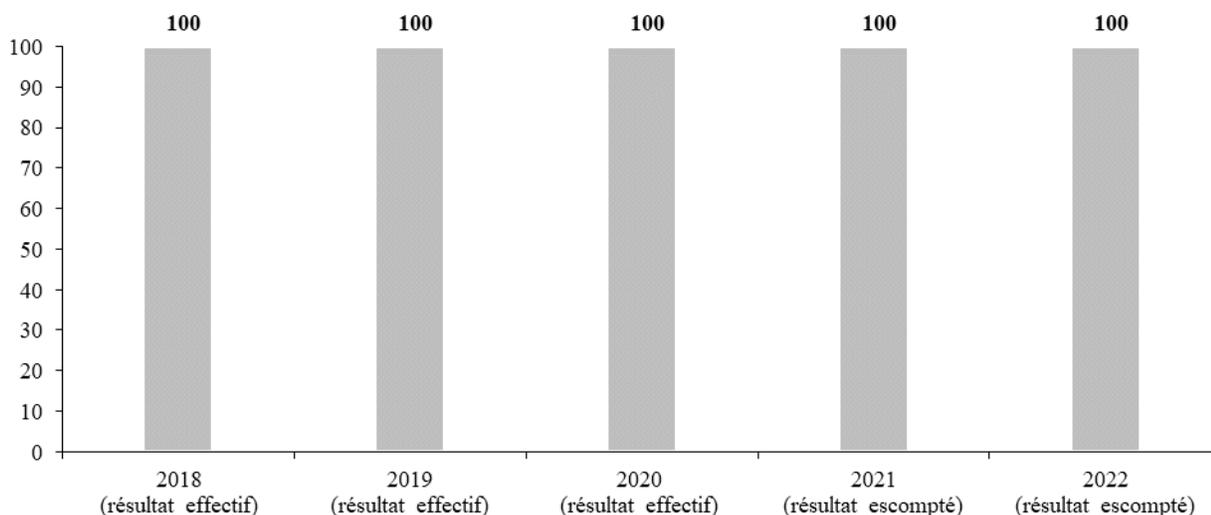
- 2.95 Les enseignements tirés sont les suivants : l'utilisation de nouvelles technologies, l'intensification de l'automatisation et les attentes relatives à l'augmentation de la productivité ont donné l'occasion de revoir les mécanismes d'assurance qualité, de mettre au point de nouvelles directives générales qui s'appliquent aux traducteurs, autoréviseurs et réviseurs et qui concernent l'évaluation de la qualité de la traduction en fonction de la finalité des documents et d'ajouter aux outils des fonctions de contrôle de la qualité pour certaines étapes du travail. Par ailleurs, il est essentiel d'investir dans la formation et l'apprentissage par les pairs pour étoffer les connaissances de fond du personnel des services linguistiques et améliorer la qualité dans un environnement de travail rénové. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on examinera de près les procédures d'assurance qualité et on aménagera la stratégie d'apprentissage de sorte que la qualité ne pâtisse pas de l'utilisation des nouvelles technologies.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.96 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le pourcentage d'États Membres satisfaits de la qualité de la documentation (voir la figure 2.IX).

Figure 2.IX

**Mesure des résultats : pourcentage d'États Membres satisfaits de la qualité des documents**



**Textes des organes délibérants définissant les mandats**

- 2.97 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

*Mandats définis par l'Assemblée générale*

[A/520/Rev.18](#) Règlement intérieur de l'Assemblée générale (article 56)

*Mandats définis par le Conseil économique et social*

[E/5715/Rev.2](#) Règlement intérieur du Conseil économique et social (article 32)

*Mandats définis par le Conseil de sécurité*

96/Rev.7 Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité (article 41)

**Produits**

2.98 On trouvera dans le tableau 2.7 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.7

**Sous-programme 3 (New York) : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>340</b>	<b>169</b>	<b>340</b>	<b>223</b>
1. Comptes rendus analytiques des séances du Conseil de sécurité	20	10	20	18
2. Comptes rendus analytiques des séances de l'Assemblée générale	210	146	210	150
3. Comptes rendus analytiques des séances du Conseil économique et social	50	5	50	35
4. Comptes rendus analytiques d'autres réunions	60	8	60	20
<b>Services de documentation pour les réunions</b> (en milliers de mots)	<b>136 800</b>	<b>119 420</b>	<b>136 800</b>	<b>133 775</b>
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Conseil de sécurité	27 000	66 400	25 000	22 728
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Assemblée générale	84 200	18 900	88 200	90 440
7. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Conseil économique et social	21 400	19 340	20 400	18 557
8. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur d'autres documents	4 200	14 780	663 200	2 050
<b>C. Activités de fond</b>				
Bases de données et supports numériques : mise à jour et maintenance de UNTERM, qui comprend quelque 400 000 fiches.				
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Correspondance et services de documentation</b> : services de documentation destinés à 36 clients (édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants totalisant plus de 14 millions de mots) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.				

**Sous-programme 4  
Services d'appui aux réunions et de publication**

**Objectif**

2.99 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

## Stratégie

- 2.100 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on continuera de fournir des services d'appui aux réunions et des services de publication, à savoir des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux et de publication dans les langues officielles, ainsi que des services d'appui aux réunions pour les conférences et réunions qui se tiendront au Siège et ailleurs. On fournira les services prescrits par les organes délibérants en exploitant les technologies modernes, telles que le traitement de la documentation assisté par ordinateur, les solutions de transcription simultanée des discours et les solutions permettant de fournir des services à distance et de participer aux réunions également à distance. Afin d'utiliser au mieux les capacités internes et le personnel temporaire, on affinera les méthodes et outils de planification des capacités et d'adaptation des capacités à la charge de travail. En outre, on continuera de mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de durabilité et d'accessibilité pour les services d'appui aux réunions et les services de publication, y compris l'application des normes internationales et l'accélération de l'informatisation des opérations liées aux services de conférence de façon à les rendre à la fois durables et accessibles.
- 2.101 Il est prévu de proposer un plus large éventail de modalités de prestation de services, notamment la participation à distance aux réunions, la fourniture et le traitement de services à distance avec une qualité et une efficacité accrues, et l'amélioration de l'accessibilité des publications.
- 2.102 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- les ressources mondiales de l'Organisation en matière de services d'appui aux réunions et de services de publication sont utilisées plus rationnellement ;
  - les délibérations se déroulent de façon plus inclusive et l'empreinte écologique est réduite ;
  - la continuité des opérations est assurée de manière plus fiable de sorte que les États Membres reçoivent les services dont ils ont besoin.

## Exécution du programme en 2020

- 2.103 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

### **Les services de conférence assurent la continuité des activités multilingues**

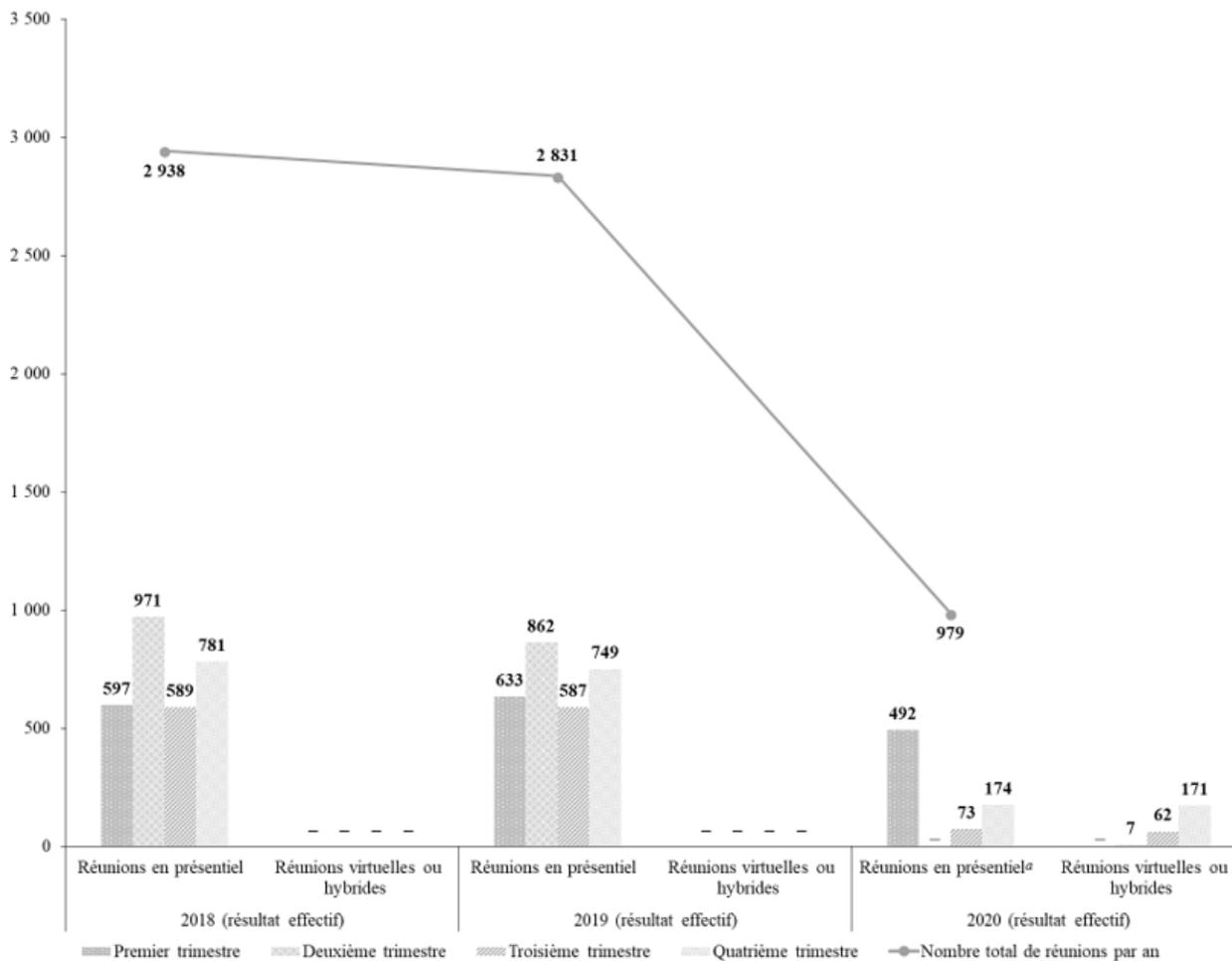
- 2.104 La pandémie a interrompu soudainement le fonctionnement des services de conférence, y compris pour ce qui est de la fourniture de services d'interprétation aux conférences et réunions, car l'ONU n'avait pas d'outils qui lui auraient permis de proposer des services d'interprétation simultanée à distance pour assurer la continuité des opérations. En mars 2020, le Département a donc reconstitué son groupe de travail sur l'interprétation à distance, composé de spécialistes de l'interprétation, de représentants du Bureau de l'informatique et des communications et de spécialistes de la gestion des conférences, ainsi que de représentants des commissions régionales. Agissant selon le principe Unité d'action des Nations Unies, le groupe de travail a dressé la liste des éléments à réunir pour assurer la continuité des opérations multilingues et a procédé à des essais. Le Bureau de l'informatique et des communications et la Division des achats ont acheté des licences qui ont permis au Département d'utiliser à titre expérimental trois plateformes de services d'interprétation simultanée à distance pendant 12 mois. Du fait des progrès qui ont été faits de la sorte et du dévouement du personnel, il a été possible d'assurer de nouveau des services d'interprétation et l'ONU a pu de nouveau organiser des réunions dans les six langues officielles, notamment à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire.

### *Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.105 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le fait qu'il a été possible de proposer des services d'interprétation aux réunions tenues en présentiel, le nombre de

celles-ci ayant été réduit, et aux réunions virtuelles et hybrides ; pour ce faire, on a ajusté les infrastructures techniques et les modes opératoires, sans pour autant compromettre la sécurité des participants et des membres du personnel (voir la figure 2.X).

Figure 2.X  
**Mesure des résultats : nombre de réunions tenues en présentiel et de réunions virtuelles ou hybrides ayant bénéficié de services d'interprétation**



<sup>a</sup> Du fait de la pandémie, en mars 2020, la tenue de réunions en présentiel a été suspendue au Siège de l'ONU à New York.

### Résultats escomptés pour 2022

2.106 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### **Résultat 1 : coordination et souplesse des activités de publication<sup>7</sup>**

#### **Exécution du programme en 2020**

- 2.107 La pandémie a accéléré la réorganisation des ressources des services de publication en une entité unique plus cohérente qui a rapidement pris forme en 2020. L'entité consolidée a rationalisé les modalités de production et est maintenant en mesure de proposer une plus large gamme de services de publication numérique à ses clients. Ces services plus agiles en prise avec les besoins des clients ont démontré leur valeur lorsqu'il s'est agi de traiter les notes de synthèse du Secrétaire général sur la COVID-19. Il a été possible de publier ces documents d'un nouveau type grâce aux améliorations et aux changements qui ont été apportés au premier trimestre de 2020. Ces documents ont été produits au moyen d'outils de publication numérique, qui permettent de publier le produit final dans plusieurs formats, dont une version au format PDF et une version utilisable sur lecteur d'écran ou avec des appareils d'assistance. Par ailleurs, il sera possible de réutiliser le contenu dans d'autres formats numériques de sorte qu'un grand nombre d'utilisateurs puissent les consulter instantanément dans toutes les langues officielles. Ces documents phares étaient tels qu'il a fallu que les maquettistes et les éditeurs de publication travaillent dans un environnement entièrement numérique et collaboratif, de façon à pouvoir apporter des modifications jusqu'à la dernière minute. Les problèmes liés à la production de documents à distance ont montré la valeur des améliorations qui ont consisté à regrouper les services de publication dans une entité unifiée.
- 2.108 Le travail susmentionné a facilité la parution de 180 publications traitées par les services relevant du sous-programme, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020.
- 2.109 Grâce au travail effectué, 57 publications ont été imprimées en couleur et 22 l'ont été en noir et blanc, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir 125 publications en couleur et 110 publications en noir et blanc. Ces résultats tiennent probablement à deux facteurs. Premièrement, les réunions tenues en présentiel, l'un des principaux canaux de distribution des publications, ont été moins nombreuses que prévu. Deuxièmement, la diffusion numérique des publications au moyen d'Internet et d'outils connexes continue de se généraliser. Il est trop tôt pour déterminer si l'un ou l'autre de ces facteurs a été déterminant, mais le Département continuera de suivre les demandes d'impression et ajustera ses prévisions en conséquence dès qu'il en saura plus sur la question.

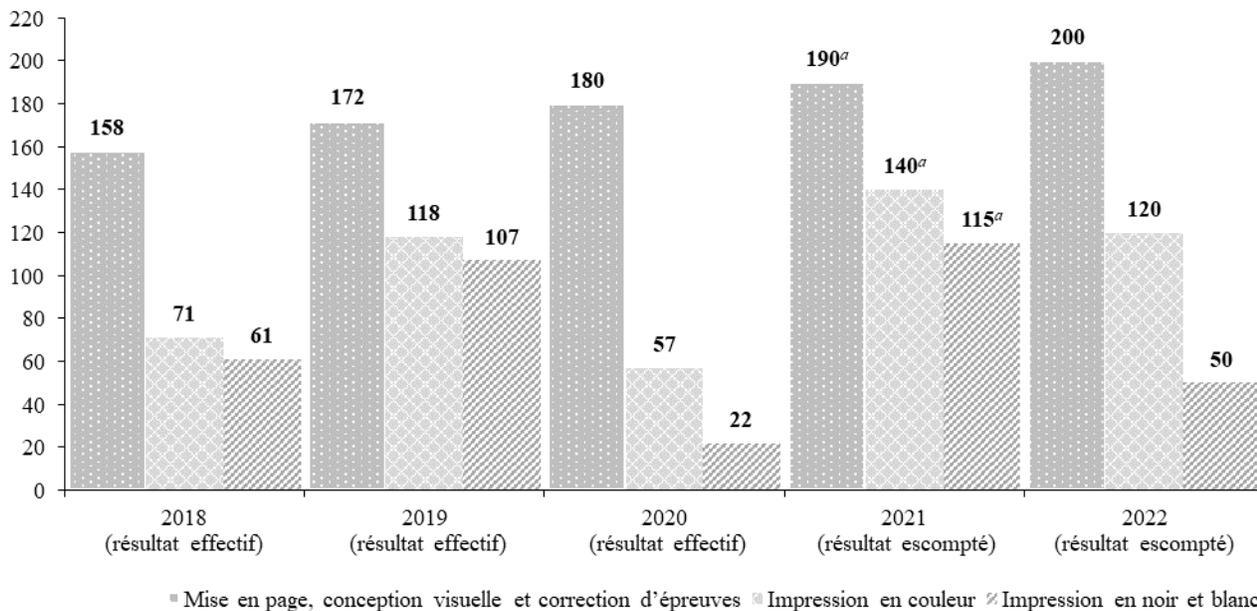
#### **Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.110 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on tirera parti de l'entité de production de contenu unifiée pour fournir les services prescrits, qui sont très divers et qui comprennent les services de production numérique (mise en page, conception visuelle et correction d'épreuves) et l'impression en couleur et en noir et blanc. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XI).

---

<sup>7</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [[A/74/6 \(Sect. 2\)](#)].

Figure 2.XI  
Mesure des résultats : nombre de publications traitées



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

## Résultat 2 : une plus large part de la demande de services d'interprétation est satisfaite<sup>8</sup>

### Exécution du programme en 2020

- 2.111 La pandémie a entravé la livraison des produits prévus pour d'autres pans du sous-programme. Les services d'interprétation ont ainsi connu des changements majeurs au cours de l'année. Ils ont été suspendus entre mars et mai 2020, car les organes intergouvernementaux et les organes d'experts avaient révisé leur programme de travail et réduit le nombre de réunions par rapport au calendrier approuvé. Ils ont repris progressivement une fois que les plateformes d'interprétation simultanée à distance sont devenues disponibles. Les organes dont les réunions sont inscrites au calendrier ont apporté des aménagements à leur calendrier de réunions et revu à la baisse les besoins en matière d'interprétation en raison des mesures liées à la COVID-19 qui ont fortement restreint les réunions en présentiel. Cela s'est manifesté par une réduction globale du nombre de réunions par rapport aux trimestres correspondants des années précédentes et par le passage à des réunions virtuelles et hybrides (voir la figure 2.X).
- 2.112 Dans le cadre du sous-programme, le Département s'est adapté à cette nouvelle réalité en renforçant la coordination et la planification avec les organisateurs de réunions, les prestataires de services audiovisuels et avec ses propres services et a utilisé efficacement ses capacités, puisqu'il ne pouvait compter que sur un nombre réduit d'interprètes locaux indépendants du fait de la crise de liquidités. Il a appliqué des méthodes ad hoc de planification de la charge de travail pour faire face à ces changements. De ce fait, à partir de septembre 2020, toutes les réunions prescrites pour lesquelles des services d'interprétation avaient été demandés ont bénéficié de ce type de services, bien que le niveau global ait été réduit.
- 2.113 Le travail susmentionné a facilité la fourniture et l'utilisation de services d'interprétation « en fonction des besoins » à 390 réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et

<sup>8</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

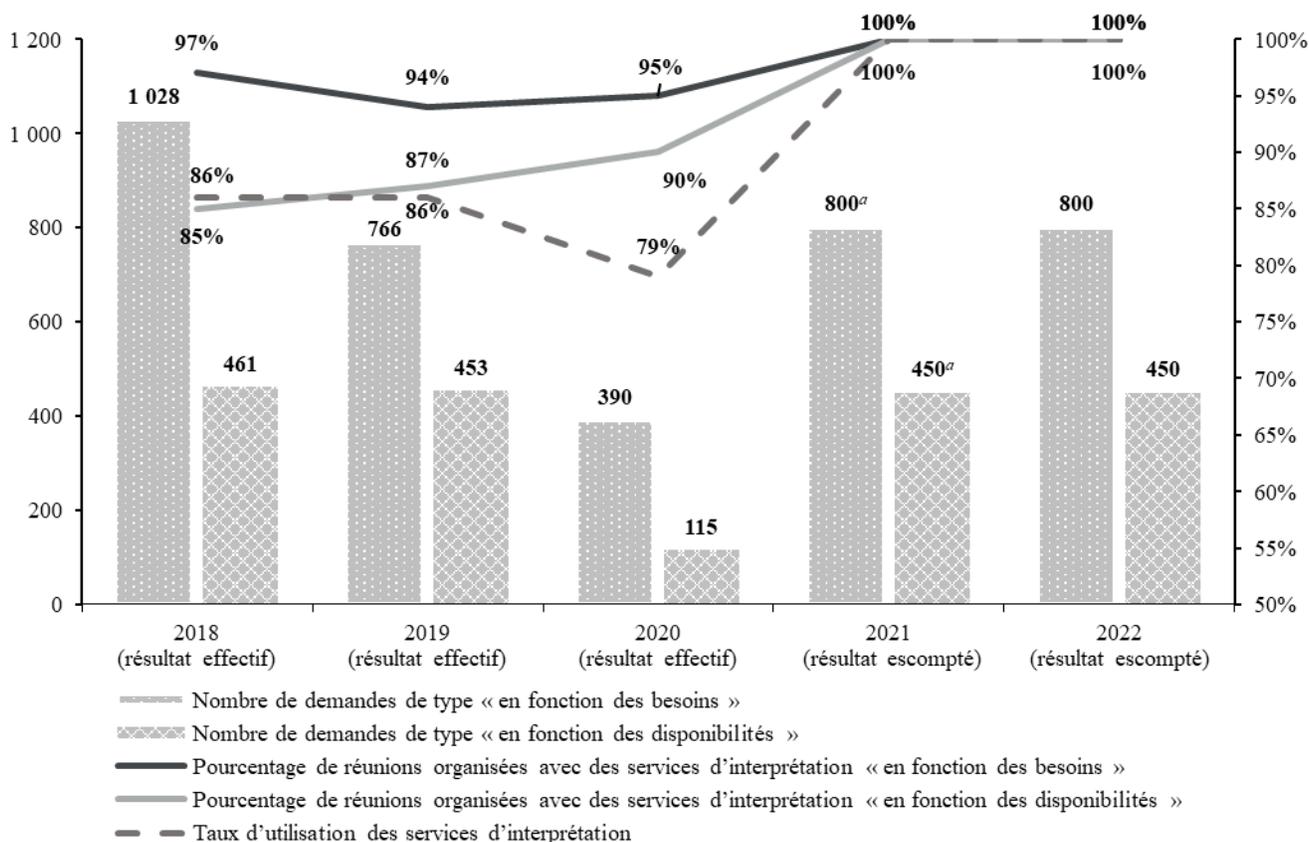
« en fonction des disponibilités » à 115 réunions, soit moins que la cible qui avait été fixée dans le budget-programme de 2021, à savoir la fourniture de services à 800 réunions « en fonction des besoins » et à 450 réunions « en fonction des disponibilités ». Ce résultat tient à la fois au fait que la demande concernant les réunions pour lesquelles les services d'interprétation sont fournis « en fonction des besoins » et celles pour lesquelles ils sont fournis « en fonction des disponibilités » a été moindre que prévu et qu'il n'y a pas eu de services d'interprétation pour les réunions virtuelles ou tenues en présentiel entre mars et mai 2020.

### Projet de plan-programme pour 2022

2.114 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, en 2022 on s'attachera à consolider les méthodes de travail mises au point en 2020 de façon à disposer de services d'interprétation souples et variés. Les outils qui facilitent la participation et la fourniture de services à distance sont appelés à rester. En 2021, on continuera de recourir aux modalités d'interprétation retenues pour assurer la continuité des opérations et on les affinera de façon à répondre à la demande future. Le travail visant à atteindre les résultats qui avaient été fixés initialement reprendra dès que les réunions pourront se tenir en présentiel en toute sécurité. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XII).

Figure 2.XII

### Mesure des résultats : utilisation globale des services d'interprétation et fourniture de services d'interprétation « en fonction des besoins » ou « en fonction des disponibilités » dans les réunions des organes intergouvernementaux et des organes d'experts



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation et des services de publication dotés de solides outils de continuité des opérations****Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.115 La pandémie a entravé le déroulement des activités prévues dans le cadre du sous-programme. On a trouvé, élaboré, testé et mis en service des moyens et des outils visant à assurer la continuité des opérations, notamment des outils d'interprétation simultanée à distance. On a mis à profit le savoir-faire des quatre centres de conférence en matière d'évaluation pour développer et mettre en service conjointement des outils qui servent à faire passer des épreuves à distance, ce qui a permis de constituer un vivier plus diversifié d'interprètes. Ces moyens et outils constituent des solutions fiables, qui pourront facilement servir à assurer la continuité des opérations à l'avenir.
- 2.116 De même, on a trouvé des moyens novateurs de répondre aux demandes des États Membres, qui ont consisté à passer à des modalités de traitement à distance des documents d'après-session et de diverses publications, tout en maintenant qualité et efficacité. On a également renforcé la collaboration en ce qui concerne le partage de la charge de travail entre les services d'interprétation et de traduction, de façon à garantir une utilisation optimale des ressources.
- 2.117 En outre, on a tiré parti des pratiques établies en matière de durabilité et d'accessibilité, notamment s'agissant des investissements et des outils et procédures électroniques sous-tendant le fonctionnement des services de conférence. Le fait que le personnel maîtrisait ces outils et ces technologies a facilité le passage à un environnement hybride.

*Enseignements tirés et changements prévus*

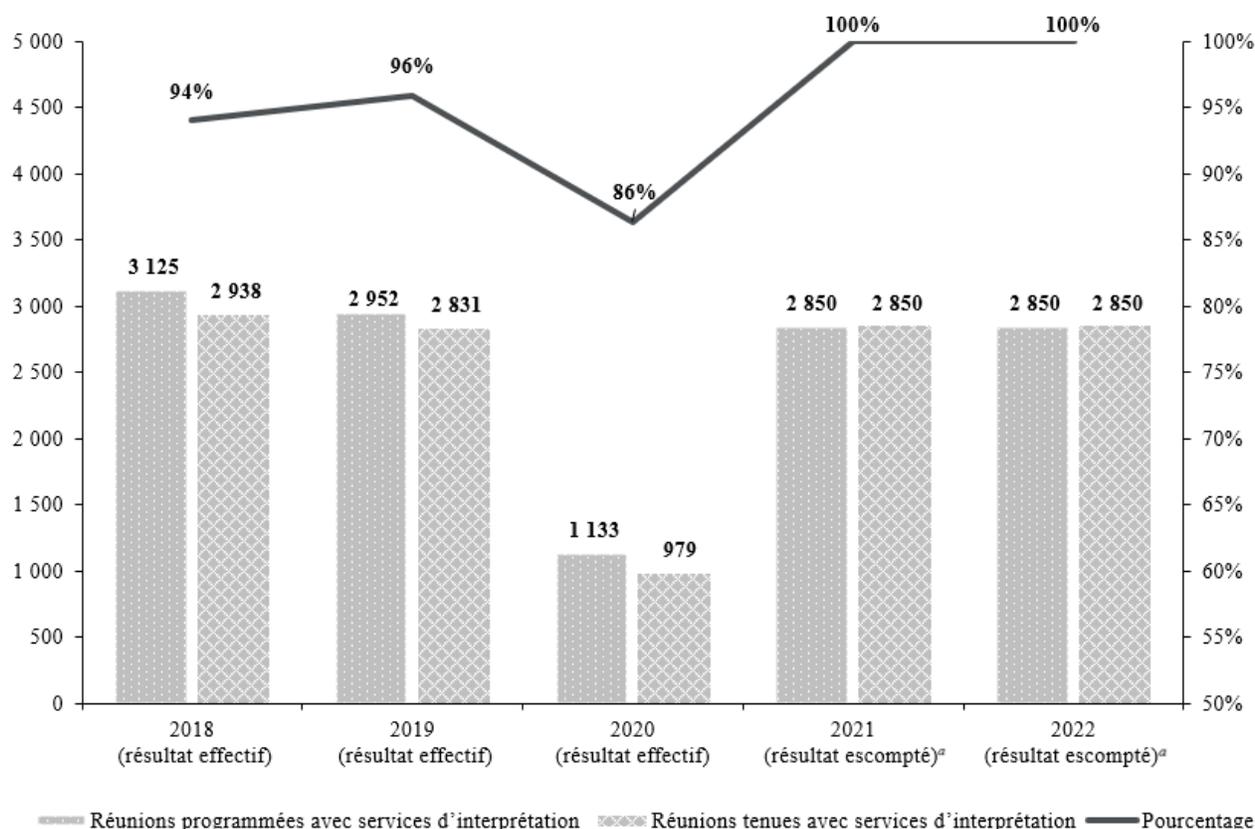
- 2.118 Les enseignements tirés sont les suivants : il fallait établir des plans d'action pour faire face aux cas de force majeure, comme la pandémie, et pouvoir compléter les moyens internes par des capacités offrant une certaine souplesse face à une situation difficile et inattendue, comme celle créée par la COVID-19 et la crise de liquidités. Compte tenu de ces enseignements, on mettra à profit l'expérience acquise à l'occasion des activités d'évaluation de prestataires indépendants et des concours de recrutement de personnel linguistique organisés en commun par les centres de conférence. On tirera parti du travail qui a été fait en 2020/21 pour établir des listes de réserve mondiales de collaborateurs et collaboratrices des services linguistiques en vue d'engagements de courte durée.
- 2.119 On coordonnera étroitement les activités avec les services chargés de la gestion des réunions et les organisateurs de réunions pour optimiser l'utilisation des capacités d'interprétation et pour disposer d'un vivier diversifié d'interprètes de façon à fournir des services inclusifs de qualité qui répondent à l'évolution des besoins. En outre, on pourra se tourner vers les moyens et les outils testés et adoptés pendant la pandémie pour assurer de manière fiable et sur demande la continuité des opérations. Organisateur de réunions, participants et interprètes disposeront ainsi d'une palette d'outils des plus efficaces de nature à garantir la durabilité et l'accessibilité.
- 2.120 Dans le cadre du sous-programme, on fera un usage efficace des technologies et outils linguistiques existants et nouveaux, y compris des outils de reconnaissance vocale. Par ailleurs, compte tenu des enseignements tirés en 2020, la collaboration entre les différents services linguistiques et entre les centres de conférence sera élargie et renforcée.
- 2.121 Les investissements qui ont été consentis dans les outils et dans la formation permettront d'organiser des réunions et de fournir des services de publication propres à assurer le fonctionnement des mécanismes intergouvernementaux même en temps de crise. On atteindra les objectifs fixés en matière de publication en exploitant les modes de fonctionnement établis et éprouvés et l'approche cohérente mise en place en 2020 et consolidée en 2021. Dans les domaines de l'impression et des services d'appui aux réunions, on continuera d'adapter les activités de sorte que les ressources soient flexibles et d'un bon rapport coût-avantages.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.122 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera l'obtention d'un taux de 100 % pour les réunions programmées qui bénéficient de services d'interprétation (voir la figure 2.XIII).

Figure 2.XIII

**Mesure des résultats : pourcentage des réunions programmées qui sont tenues avec des services d'interprétation (résultat annuel)**



<sup>a</sup> Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2021 et 2022 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

**Produits**

2.123 On trouvera dans le tableau 2.8 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.8

**Sous-programme 4 (New York) : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>2 700</b>	<b>1 995</b>	<b>2 580</b>	<b>2 580</b>
1. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale	690	384	700	700
2. Procès-verbaux des séances du Conseil de sécurité	1 730	516	1 600	1 600
3. Procès-verbaux des séances de la Première Commission	200	90	200	200
4. Procès-verbaux des séances de la Commission du désarmement	36	12	36	36
5. Procès-verbaux des réunions du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	6	–	6	6
6. Procès-verbaux des réunions du Comité d'état-major	26	9	26	26
7. Procès-verbaux des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale	6	24	6	6
8. Procès-verbaux des séances du Conseil de tutelle	6	–	6	6
9. Lettres adressées au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidence du Conseil de sécurité	–	960	–	–
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>13 300</b>	<b>4 076</b>	<b>12 700</b>	<b>12 700</b>
<b>Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :</b>	<b>2 985</b>	<b>979</b>	<b>2 850</b>	<b>2 850</b>
10. Le Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	690	247	650	650
11. L'Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 490	498	1 400	1 400
12. Le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	300	68	300	300
13. Les missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	30	6	30	30
14. D'autres bénéficiaires	475	160	470	470
<b>Réunions sans services d'interprétation des entités suivantes :</b>	<b>10 315</b>	<b>3 097</b>	<b>9 850</b>	<b>9 850</b>
15. Le Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	140	268	100	100
16. L'Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 865	1 202	1 800	1 800
17. Le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	475	265	450	450
18. Les missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 500	261	3 100	3 100
19. D'autres bénéficiaires	4 335	1 101	4 400	4 400
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Correspondance et services de documentation</b> : production, édition et correction d'épreuves portant sur des publications, des documents officiels (environ 2 600 procès-verbaux par an) et d'autres documents dans toutes les langues officielles, en vue de leur diffusion sous forme imprimée et sous forme numérique ; impression, reliure et diffusion de quelque 20 000 documents destinés aux organes délibérants ; impression de 150 publications et d'autres documents et diffusion de ces documents sous forme numérique.				

## **Gestion des conférences (Genève)**

### **Sous-programme 2**

#### **Planification et coordination des services de conférence**

##### **Objectif**

- 2.124 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

##### **Stratégie**

- 2.125 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on favorisera, dans le cadre du sous-programme, une utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial : on planifiera efficacement les activités, on mettra à profit la technologie et on fournira des données et des solutions fiables et de qualité. Grâce à cette stratégie, la prise de décisions et l'évaluation des performances seront éclairées et fondées sur des données factuelles, il sera plus facile de suivre et d'évaluer les opérations et la prestation de services et de coordonner la gestion des risques, et une attention particulière et une réponse rapide seront apportées aux besoins des représentants et des participants aux réunions.
- 2.126 Dans le cadre du sous-programme, on s'emploiera également à atténuer les effets de la baisse des capacités et des autres contraintes que font peser les travaux de rénovation entrepris dans le cadre du plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève : pour ce faire, on optimisera l'utilisation des installations de conférence limitées qui sont disponibles ainsi que du bâtiment de conférence temporaire installé dans l'enceinte de l'Office, on améliorera les outils d'appui à la gestion des réunions et on établira des projections avancées de la charge de travail durant la période de rénovation, qui seront gérées de façon dynamique.
- 2.127. Le sous-programme prévoit de mieux se préparer à assurer la continuité des opérations et de faire preuve de davantage de souplesse dans ses activités. Il s'emploiera à mettre à disposition des capacités suffisantes pour les réunions virtuelles ou hybrides avec ou sans services d'interprétation et à apporter un appui numérique aux réunions des mécanismes intergouvernementaux. Il veillera à la sécurité des réunions tenues en présentiel dans les locaux de l'Office, dans le respect des protocoles de sécurité applicables. Il coopérera étroitement avec l'administration de Genève, le Service d'information des Nations Unies à Genève et le plan stratégique patrimonial pour mener à bien les activités susmentionnées.
- 2.128 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
- a) les services de conférence sont améliorés et les procédures sont simplifiées pour les États Membres et les organisateurs de conférences ;
  - b) les représentants et participants bénéficient d'une meilleure expérience et toutes les réunions prescrites inscrites au calendrier en 2022 sont tenues de manière efficace et efficiente ;
  - c) les documents destinés aux organes délibérants sont publiés en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles. En 2020, 95 % des documents ont été publiés en temps voulu, mais 100 % des documents ont été publiés simultanément dans toutes les langues demandées.

##### **Exécution du programme en 2020**

- 2.129 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

**Faisabilité technique des conférences virtuelles ou hybrides pour les États Membres**

- 2.130 En raison de la pandémie et des mesures prises pour contrer la propagation du virus, au Palais des Nations, les réunions ont été suspendues à partir de la mi-mars 2020. En collaboration avec d'autres entités de l'Office des Nations Unies à Genève et les secrétariats clients, le sous-programme a déterminé qu'il était essentiel d'organiser des réunions virtuelles ou hybrides pour assurer la continuité des opérations pendant et après la pandémie et s'est employé à adapter les opérations en conséquence, de la manière la plus efficace possible. Il a notamment codirigé le groupe de travail sur les téléconférences, qui a été créé pour trouver des plateformes informatiques permettant l'organisation de réunions virtuelles ou hybrides avec interprétation à distance, les tester, les mettre en service et équiper quatre salles de conférence du matériel nécessaire à la tenue de telles réunions.
- 2.131 La capacité du sous-programme de répondre à la demande des États Membres en matière de conférences virtuelles ou hybrides avec interprétation a été limitée par un manque de compétences techniques. En réponse, le sous-programme a formé plusieurs membres du personnel afin qu'ils puissent fournir un appui technique pour les réunions tenues en ligne avec interprétation. Il a également lancé un programme de formation pour les membres du personnel des secrétariats techniques pour qu'ils soient eux aussi en mesure de remplir cette fonction. Il a organisé une formation sur l'utilisation des plateformes d'interprétation simultanée à distance ainsi que sur d'autres outils de participation à distance tels que WebEx.
- 2.132 Parallèlement, les services d'appui aux réunions tenues dans les locaux ont été améliorés. La diffusion de documents sur papier ayant été interrompue pour des raisons de sécurité, les représentantes et représentants ont été priés de communiquer leurs discours par voie électronique uniquement, tout comme les déclarations vidéo préenregistrées, ce qui a été rendu possible par l'introduction du système eStatements.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.133 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montrent les 1 359 réunions virtuelles ou hybrides qui sont venues compléter le nombre réduit de réunions tenues en présentiel et ont permis la participation à distance des États Membres, ainsi que le fait que les représentantes et représentants ont de plus en plus recours au système eStatements pour télécharger leurs discours, à leur convenance et de manière dématérialisée (voir le tableau 2.9).

Tableau 2.9  
**Mesure des résultats**

<i>2018 (résultat effectif)</i>	<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La plupart des réunions ont lieu uniquement en présentiel</li> <li>• L'appui est fourni en personne dans la salle de réunion et les discours et documents sont distribués au format papier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La plupart des réunions ont lieu uniquement en présentiel</li> <li>• L'appui est fourni en personne dans la salle de réunion et les discours sont distribués au format papier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 359 réunions virtuelles ou hybrides viennent compléter le nombre réduit de réunions tenues en présentiel et permettent la participation à distance des États Membres</li> <li>• Les représentantes et représentantes ont de plus en plus recours au système eStatements pour télécharger leurs discours, à leur convenance et de manière dématérialisée</li> </ul>

## Résultats escomptés pour 2022

- 2.134 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### Résultat 1 : une planification financière plus simple, plus rapide et plus transparente des réunions des États Membres<sup>9</sup>

#### Exécution du programme en 2020

- 2.135 Depuis son lancement en 2018, l'outil en libre-service de calcul des dépenses extrabudgétaires a progressivement été mis à la disposition de davantage d'États Membres et d'entités des Nations Unies dans le cadre du sous-programme. En 2020, on a organisé de multiples séances d'information et de formation pour présenter la plateforme aux utilisateurs actuels et nouveaux et leur expliquer comment s'en servir et ce qu'elle permet de faire.
- 2.136 Le travail effectué a contribué à mettre l'outil de calcul à la disposition de 50 entités et bureaux du système des Nations Unies et de 179 missions permanentes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020.

#### Projet de plan-programme pour 2022

- 2.137 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on améliorera l'outil de calcul pour que les États Membres et les organisateurs de conférences puissent s'en servir pour estimer le coût de réunions virtuelles ou hybrides et non plus seulement celui de réunions tenues en présentiel. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.10).

Tableau 2.10  
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) <sup>a</sup>	2022 (résultat escompté)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une seule entité des Nations Unies utilise l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 42 entités des Nations Unies utilisent l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires</li> <li>• 179 missions permanentes utilisent l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 entités des Nations Unies utilisent l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires pour estimer le coût de réunions tenues en présentiel</li> <li>• 179 missions permanentes utilisent l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires pour estimer le coût de réunions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 entités des Nations Unies utilisent l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires</li> <li>• 179 missions permanentes utilisent l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des entités des Nations Unies et missions permanentes utilisent l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires pour estimer le coût de réunions hybrides ou virtuelles</li> </ul>

<sup>9</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) <sup>a</sup>	2022 (résultat escompté)
		tenues en présentiel		

<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : exécution des mandats relatifs aux services de conférence et satisfaction des besoins des États Membres durant les travaux de rénovation du Palais des Nations menés dans le cadre du plan stratégique patrimonial<sup>10</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

- 2.138 Dans le cadre du sous-programme, on a atténué les effets de la baisse des capacités et des autres contraintes que font peser les travaux de rénovation entrepris dans le cadre du plan stratégique patrimonial de l'Office en continuant de travailler en étroite coopération avec l'équipe du projet et les organes clients et en optimisant l'utilisation des installations de conférence limitées qui sont disponibles ainsi que du bâtiment de conférence temporaire installé dans l'enceinte de l'Office. Ce bâtiment temporaire est devenu opérationnel en septembre 2020 et a une capacité totale de 600 places, réparties en trois salles de 200 places chacune. Il a été utilisé de manière intensive : en effet, l'une de ses salles est équipée du matériel permettant d'organiser des réunions avec interprétation simultanée à distance. Les outils d'analyse portant sur les salles, les installations et les besoins ont été améliorés et des projections avancées de la charge de travail durant la période de rénovation ont été établies et sont gérées de manière dynamique.
- 2.139 Le travail susmentionné a contribué à assurer le service de la totalité des réunions demandées inscrites au calendrier en 2020, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2021.

**Projet de plan-programme pour 2022**

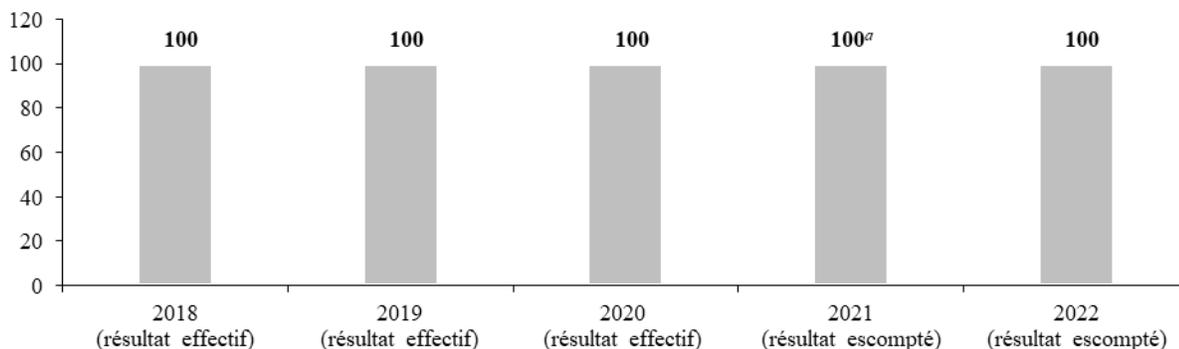
- 2.140 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on s'attachera à accroître la capacité du sous-programme d'assurer le service de réunions virtuelles ou hybrides afin d'atténuer les effets des contraintes physiques combinées imposées par la rénovation des installations de conférence. En poursuivant ses activités et en utilisant tous les outils à sa disposition, le sous-programme compte assurer la tenue de toutes les réunions prescrites inscrites au calendrier. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XIV).

<sup>10</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

Figure 2.XIV

**Mesure des résultats : prestation de services pour les réunions demandées inscrites au calendrier**

(En pourcentage)



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : système de continuité des opérations permettant d'assurer de manière fiable les services de conférence pendant les périodes où les capacités sont incertaines**

**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.141 Dans le cadre de son plan de continuité des opérations, le sous-programme gère de manière proactive la réduction de la prévisibilité et la fluctuation des délais en ce qui concerne la disponibilité des capacités pour les réunions tenues en présentiel et les réunions virtuelles ou hybrides, ainsi que le calendrier et la composition des réunions, compte tenu des effets de la pandémie de COVID-19 sur le Plan stratégique patrimonial. Pour assurer le service de toutes les réunions et conférences prescrites, il faudra adapter le calendrier de manière rapide et anticipée et reprogrammer des manifestations ou modifier leur format.
- 2.142 En prévision de la rénovation des installations de conférence de l'Office menée dans le cadre du Plan stratégique patrimonial et pour faire face aux conséquences de la pandémie, le sous-programme a pris des mesures pour privilégier la souplesse dans la planification et la fourniture de services d'appui aux réunions et de documentation aux États Membres. Grâce à des scénarios de planification alternatifs conçus pour répondre à la demande de services, à l'établissement d'orientations tournées vers l'avenir à l'intention des clients et des composantes opérationnelles, à des flux de travail entièrement électroniques et à l'utilisation d'outils en ligne, il a pu gérer les capacités de manière efficace et efficiente et assurer la tenue de réunions en présentiel et de réunions virtuelles ou hybrides, en 2020 et 2021.

*Enseignements tirés et changements prévus*

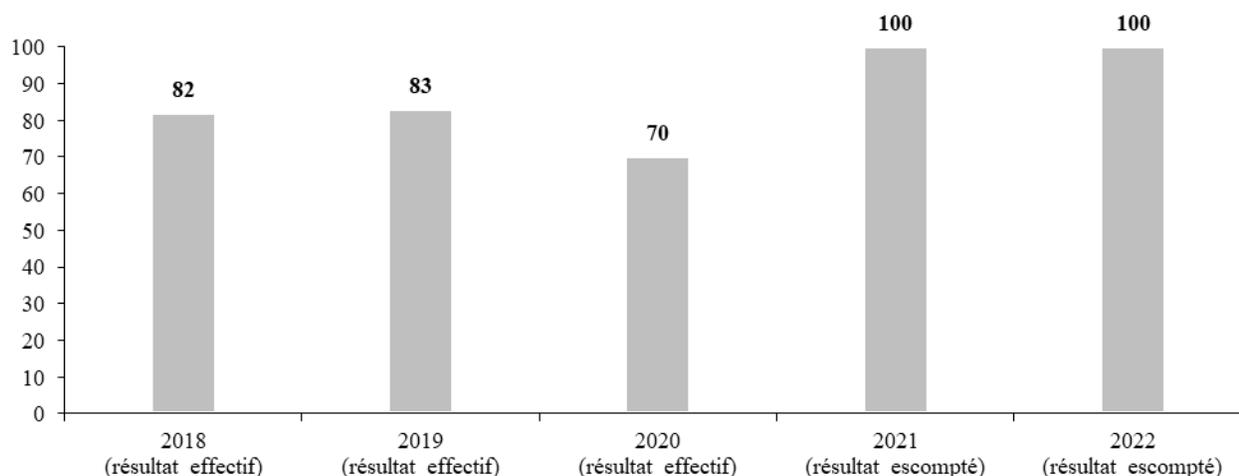
- 2.143 Les enseignements tirés sont les suivants : il faut moderniser les flux de travail et les pratiques opérationnelles et les harmoniser avec les entités clientes et les autres équipes chargées du service des séances pour que les mesures de continuité des opérations soient efficaces. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on établira des directives générales sur la planification et le service des séances ainsi que sur l'accessibilité des réunions et on mettra à jour les directives existantes, dans le cadre d'un processus continu de consultations avec les parties prenantes. On prévoit également d'élaborer et de diffuser de nouvelles directives et des directives révisées pour améliorer la coordination entre les clients et tous les prestataires de services, ce qui permettra d'atteindre les objectifs du sous-programme en matière de continuité des opérations.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.144 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que 100 % des réunions programmées auront lieu (voir la figure 2.XV).

Figure 2.XV

**Mesure de performance : pourcentage de réunions programmées qui ont lieu**



**Textes des organes délibérants définissant les mandats**

2.145 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

*Résolutions de l'Assemblée générale*

174 (II)	Création d'une Commission du droit international	62/193 ; 66/201	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	66/134 ; 69/153 ; 71/171	Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
1722 (XVI)	Question du désarmement		
S-10/2	Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
34/83 L	Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Comité du désarmement	68/268	Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme
48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques		
60/184	Commerce international et développement	69/9 ; 71/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes
60/251	Conseil des droits de l'homme		

*Mandats définis par la Conférence du désarmement*

CD/8	Règlement intérieur de la Conférence du désarmement
------	---

Résolutions du Conseil économique et social

36 (IV)	Commission économique pour l'Europe
2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission

**Produits**

2.146 On trouvera dans le tableau 2.11 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.11

**Sous-programme 2 (Genève) : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>11 900</b>	<b>4 274</b>	<b>11 900</b>	<b>12 200</b>
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	3 780	1 742	3 700	3 750
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question de l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	1 874	4	2 000	2 000
3. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	1 923	877	1 900	1 950
4. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question du désarmement, y compris la Conférence du désarmement	744	286	700	700
5. Autres réunions	3 579	1 365	3 600	3 600
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Activités ou documentation techniques</b> (nombre d'activités ou de documents)	<b>304</b>	<b>300</b>	<b>304</b>	<b>304</b>
6. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Genève	1	1	1	1
7. Master Final (programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux)	251	248	251	251
8. Programme hebdomadaire des réunions des organes intergouvernementaux	52	51	52	52
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : séances d'information à l'intention de 70 missions permanentes.				
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information</b> : célébration des journées des langues concernant les six langues officielles, de la Journée internationale des langues des signes et de la Journée internationale de la langue maternelle.				

**Relations extérieures et relations avec les médias** : conférences de presse et séances d'information publiques.

---

### **Sous-programme 3 Services de documentation**

#### **Objectif**

- 2.147 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

#### **Stratégie**

- 2.148 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera de proposer des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition, de publication assistée par ordinateur et de rédaction de comptes rendus analytiques de séance et on améliorera la qualité, le respect des délais et l'efficacité en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en faisant en sorte que le personnel se forme pour étoffer ses compétences.
- 2.149 Dans le cadre du sous-programme, on appuiera les grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc 2.0 et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence à l'intention des professionnels des langues internes et externes. Par ailleurs, on participera à un projet pilote visant à utiliser des documents lisibles par machine dans les recueils du Conseil des droits de l'homme.
- 2.150 Dans le cadre du sous-programme, on continuera d'adapter les profils d'emploi types du personnel des services linguistiques de façon à prendre en considération le nouvel environnement technologique, de renforcer les mécanismes de gestion de la performance et d'assurance qualité, de resserrer la collaboration avec les universités et d'améliorer en continu les méthodes de recrutement et on poursuivra la transition vers une structure en losange du tableau d'effectifs des services de traduction et un recours accru à l'autorévision, sans que cela ait d'incidences financières.
- 2.151 Il est prévu que le sous-programme aide les États Membres à faire face aux problèmes liés à la COVID-19 en éditant et en traduisant la documentation et en incorporant la terminologie de la base de données de l'Organisation mondiale de la Santé dans UNTERM pour favoriser le multilinguisme.
- 2.152 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
- des documents de qualité sont disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les six langues officielles, conformément aux mandats définis, grâce aux activités menées pour trouver, tester, former et fidéliser des linguistes qualifiés ;
  - l'ensemble des services de l'Organisation utilisent la terminologie officielle de manière cohérente dans les six langues officielles ;
  - des documents lisibles par machine sont produits par l'ONU.

## Exécution du programme en 2020

- 2.153 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

### Des services de documentation de meilleure qualité fournis en temps voulu aux États Membres

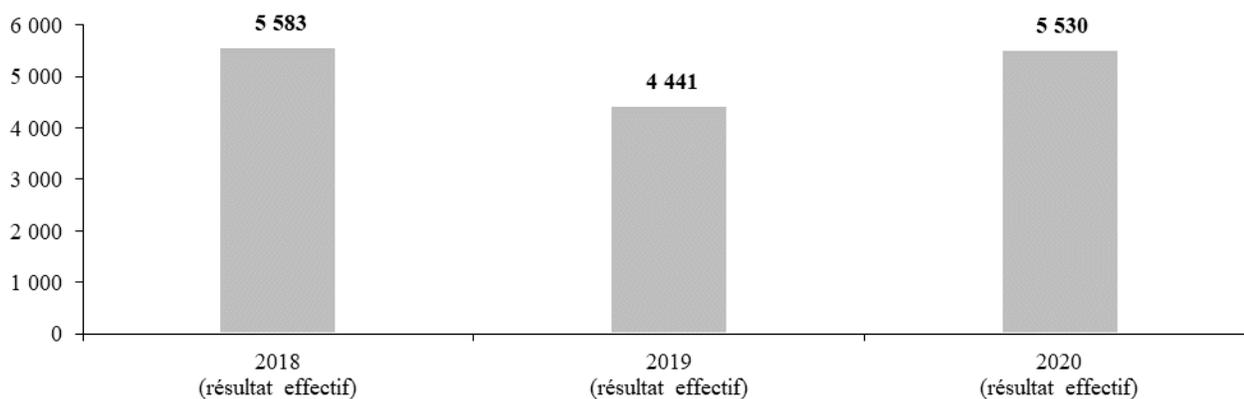
- 2.154 En 2020, malgré la pandémie et les contraintes de liquidité, on a continué d'établir des documents urgents à l'intention des organes délibérants dans le respect des normes de qualité les plus strictes, et ce en dépit d'une réduction des ressources disponibles pour recruter du personnel temporaire. Pour surmonter ces difficultés, dans le cadre du sous-programme, on a intensifié le partage de la charge de travail avec tous les autres centres de conférence. Dans les services d'édition, on s'est appuyé sur la mutualisation des compétences pour pallier l'insuffisance des capacités à court terme.
- 2.155 Par ailleurs, les accords de partage de la charge de travail se fondent sur les connaissances thématiques et les combinaisons linguistiques disponibles dans chaque centre de conférence. Chaque centre étant en mesure de recevoir et d'envoyer simultanément des documents, la documentation a pu être traitée dans les délais par les traducteurs et traductrices les plus qualifiés.

### *Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.156 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre l'augmentation du nombre de pages traitées dans le cadre d'accords de partage de la charge de travail, qui a atteint 5 530 pages (voir fig. 2.XVI). En traduction, on a constaté une augmentation de 25 % des flux de partage de la charge de travail en 2020 par rapport à 2019 (dont une augmentation de 27 % du volume de documents reçus et de 23 % du volume des documents envoyés).

Figure 2.XVI

### Mesure des résultats : nombre de pages traitées dans le cadre d'accords de partage de la charge de travail



### Résultats escomptés pour 2022

- 2.157 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

**Résultat 1 : Une terminologie évoluant au gré des besoins des parties prenantes<sup>11</sup>**

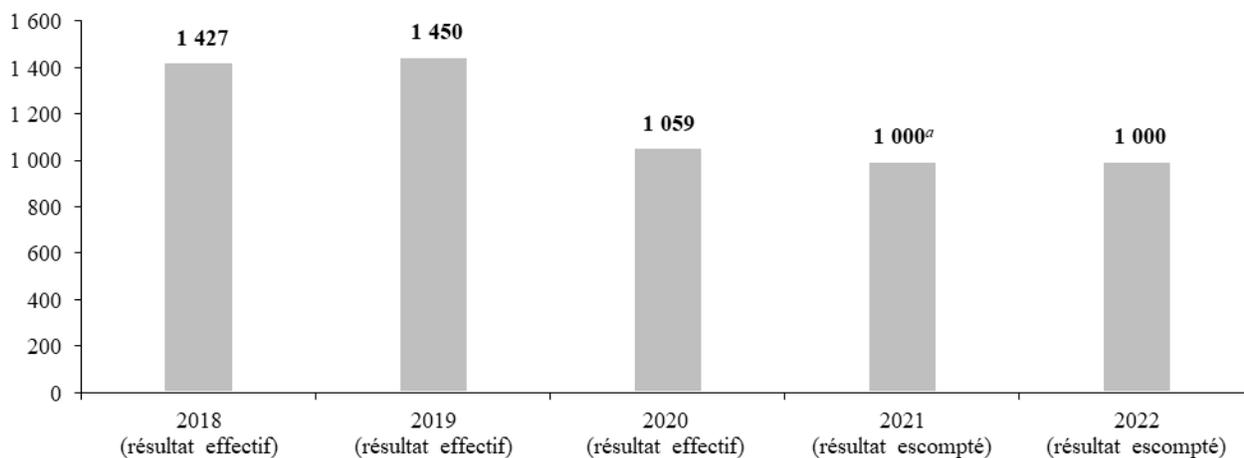
**Exécution du programme en 2020**

- 2.158 Dans le cadre du sous-programme, on a continué de fixer la terminologie et on a établi, par l'intermédiaire de partenariats regroupant des membres du personnel des services linguistiques, des spécialistes de tel ou tel domaine et les États Membres, une terminologie harmonisée en ce qui concerne différentes questions thématiques (handicap, genre, désarmement et droit international).
- 2.159 Le travail susmentionné a contribué à la création de 1059 entrées mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir 1450 entrées ajoutées. Du fait de la pandémie, de nombreuses réunions ont dû être annulées ou reportées en 2020, ce qui a entraîné une diminution de la demande des parties prenantes, du nombre de documents produits et du nombre d'entrées terminologiques ajoutées dans UNTERM.

**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.160 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer à se rapprocher de l'objectif et compte tenu de l'évolution de la situation, on apportera des aménagements au sous-programme et on mettra davantage l'accent sur l'édition des fiches spécialisées existantes et sur la suppression des doublons et des fiches obsolètes ou de qualité inférieure. On produira des orientations harmonisées sur l'emploi d'un langage assurant l'inclusion du handicap dans les six langues officielles. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats mise à jour (voir la figure 2.XVII).

Figure 2.XVII  
Mesure des résultats : nombre d'entrées ajoutées à UNTERM



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : des services de documentation spécialisés de qualité sont assurés dans les délais impartis malgré des exigences fluctuantes<sup>12</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

- 2.161 Dans le cadre du sous-programme, en 2020, on a assuré la publication en temps voulu d'une documentation de qualité (près de 70 millions de mots) à l'appui des délibérations multilingues

<sup>11</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

<sup>12</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

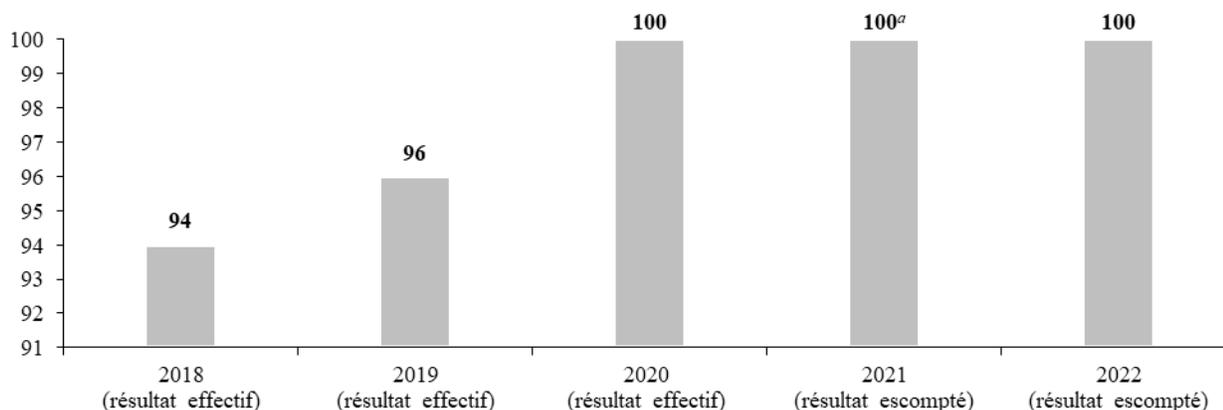
menées à l'Office des Nations Unies à Genève dans le contexte incertain et imprévisible de la pandémie. On a également augmenté le taux d'autorévision grâce à la formation et à une répartition ciblée des documents. De plus, on a généralisé l'utilisation d'outils de planification de la documentation afin que les tendances soient analysées chaque semaine, ce qui a permis de mieux utiliser les capacités et de réduire au minimum le recours à des capacités externes.

- 2.162 Le travail susmentionné a contribué à porter le taux de satisfaction des clients quant à la qualité linguistique des documents à 100 %, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2021, à savoir 98 %.

### Projet de plan-programme pour 2022

- 2.163 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on continuera d'enrichir les outils de planification de la documentation et d'analyser les tendances observées par le passé, de développer le partage de la charge de travail et de former le personnel pour qu'il se spécialise dans des domaines techniques. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XVIII).

Figure 2.XVIII  
**Mesure des résultats : taux de satisfaction des clients quant à la qualité linguistique des documents**  
 (En pourcentage)



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

### Résultat 3 : emploi d'un langage inclusif dans la documentation de l'ONU

#### Projet de plan-programme pour 2022

- 2.164 Par l'intermédiaire du Conseil des droits de l'homme, les États Membres ont demandé au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'utiliser un langage inclusif dans l'ensemble de ses communications, rapports et publications, et de collaborer avec les services de conférence de l'ONU pour qu'un langage inclusif soit employé pendant ses travaux, notamment par les services d'interprétation.
- 2.165 Dans le cadre de la stratégie du Secrétaire général sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies, le Département a participé aux activités d'un groupe de travail interinstitutions qui a mené un projet pour la promotion de l'égalité des genres dans les contextes multilingues et élaboré des directives et des supports de formation pour l'emploi d'un langage inclusif dans les six langues officielles.

*Enseignements tirés et changements prévus*

2.166 L'enseignement tiré est le suivant : il faut promouvoir davantage l'emploi d'un langage inclusif. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on fera en sorte que l'ensemble du personnel linguistique applique les directives et ait accès aux supports de formation. En coordination avec les autres centres de conférence, on passera en revue la base UNTERM afin de vérifier qu'elle utilise un langage inclusif. On veillera à l'emploi d'un langage inclusif non seulement dans les documents édités ou traduits dans les six langues officielles, mais aussi dans tous les documents émanant du Secrétariat. On modifiera le contenu de l'enquête menée auprès des États Membres pour évaluer leur degré de satisfaction quant à la documentation fournie de manière à pouvoir mesurer les progrès accomplis dans l'utilisation d'un langage inclusif dans les six langues officielles.

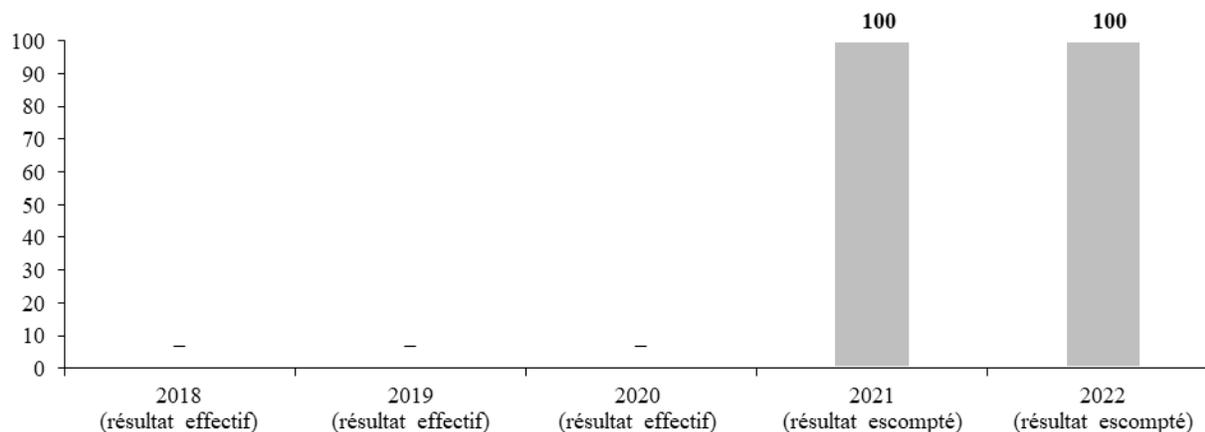
*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.167 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le taux de satisfaction des États Membres quant à l'emploi d'un langage inclusif dans les documents de l'ONU (voir la figure 2.XIX).

Figure 2.XIX

**Mesure des résultats : taux de satisfaction des États Membres quant à l'emploi d'un langage inclusif dans les documents de l'ONU**

(En pourcentage)



Note : les enquêtes menées de 2018 à 2020 n'ont pas mesuré la satisfaction des clients quant à l'emploi d'un langage inclusif.

**Textes des organes délibérants définissant les mandats**

2.168 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

*Résolutions de l'Assemblée générale*

174 (II)	Création d'une Commission du droit international	34/83 L	Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Comité du désarmement
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
1722 (XVI)	Question du désarmement	60/184	Commerce international et développement
S-10/2	Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale	60/251 ; 63/160	Conseil des droits de l'homme

62/193 ; 66/201	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
66/134 ; 69/153 ; 71/171	Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	68/268	Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme
		69/9 ; 71/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes

*Mandats définis par la Conférence du désarmement*

CD/8	Règlement intérieur de la Conférence du désarmement
------	---

*Résolutions du Conseil économique et social*

36 (IV)	Commission économique pour l'Europe	2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
---------	-------------------------------------	---------	---

## Produits

- 2.169 On trouvera dans le tableau 2.12 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.12

**Sous-programme 3 (Genève) : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>550</b>	<b>177</b>	<b>550</b>	<b>550</b>
1. Comptes rendus analytiques des réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme	490	167	490	490
2. Comptes rendus analytiques des réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés des questions juridiques	35	–	35	35
3. Comptes rendus analytiques d'autres réunions	25	10	25	25
<b>Services de documentation pour les réunions</b> (en milliers de mots)	<b>72 500</b>	<b>69 594</b>	<b>77 000</b>	<b>73 000</b>
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	41 605	43 364	46 100	42 250
5. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	15 966	14 831	16 000	16 000

## Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés des questions juridiques, y compris la Commission du droit international	4 842	1 132	4 800	4 850
7. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question du désarmement, y compris la Conférence du désarmement	3 494	4 749	3 500	3 500
8. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	2 346	1 158	2 300	2 400
9. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à d'autres organes intergouvernementaux et organes d'experts	4 247	4 360	4 300	4 000

### C. Activités de fond

**Bases de données et supports numériques** : mise à jour et maintenance d'UNTERM, avec la création d'un millier de nouvelles fiches par l'Office des Nations Unies à Genève pour quelque 1 100 utilisateurs et utilisatrices dotés de comptes créés par lui.

### E. Activités d'appui

**Correspondance et services de documentation** : services de documentation (édition, traduction et publication assistée par ordinateur de quelque 300 documents autres que ceux destinés aux organes délibérants) fournis à 13 départements clients ; édition de publication et correction d'épreuves pour les publications prescrites de la Commission du droit international ; élaboration de lignes directrices pour l'emploi d'un langage assurant l'inclusion du handicap.

## Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

### Objectif

- 2.170 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

### Stratégie

- 2.171 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera de proposer, dans le cadre du sous-programme, des services d'appui aux réunions et de publication, notamment des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux et de publication dans les langues officielles, pour les conférences et réunions qui se tiendront à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux. On élargira également la gamme de services proposés de façon à rendre les réunions et publications plus accessibles en utilisant des ressources spécialisées, telles que des outils de transcription simultanée des discours, des outils permettant d'automatiser la vérification du respect des normes et l'évaluation de l'accessibilité, et des dispositifs de vérification des couleurs pour les publications en ligne. Il est aussi prévu de produire davantage de publications élaborées et multiplateformes, notamment des sites Web, des microsites, des pages de renvoi, des vidéos, des fichiers audio, des transcriptions de réunions et d'autres produits numériques.
- 2.172 Dans le cadre du sous-programme, il est prévu d'améliorer la participation à distance aux réunions. Cela nécessitera l'utilisation, sur demande, de plateformes d'interprétation simultanée à distance, qui devraient évoluer pour offrir une meilleure qualité.

- 2.173 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
- a) les participantes et participants aux réunions et les utilisateurs et utilisatrices finaux des services de publication bénéficieront d'un accès facilité, ce qui permettra d'accroître autant que possible leur participation au processus intergouvernemental;
  - b) la participation à distance aux réunions sera de meilleure qualité, ce qui favorisera la continuité des opérations.

### Exécution du programme en 2020

- 2.174 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

#### Recalibrage de l'interprétation de conférence pour continuer d'assurer des services efficaces et de qualité en cas de pandémie

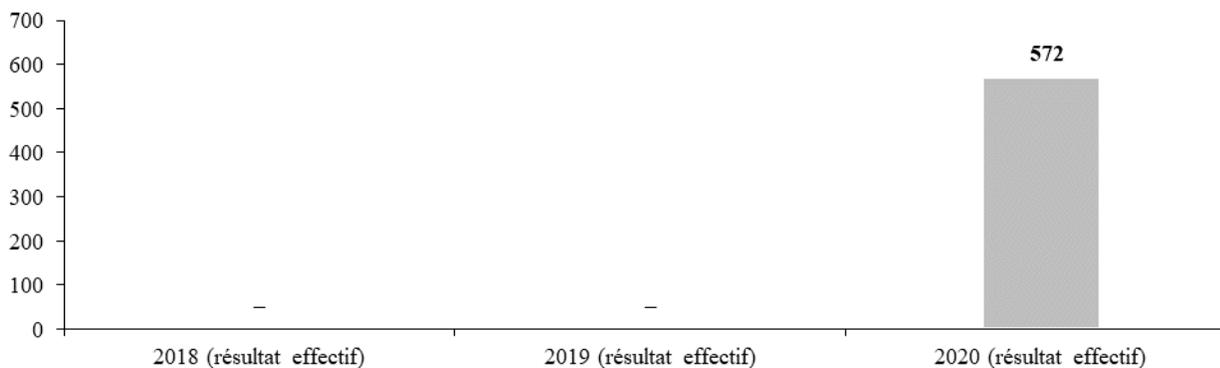
- 2.175 Avec l'arrivée de la pandémie, la prestation de services de conférence, notamment de services d'interprétation lors des conférences et réunions, a été brutalement interrompue; en effet, l'Office ne disposait d'aucun outil de continuité des opérations permettant d'assurer l'interprétation simultanée à distance. Les interprètes de l'Office des Nations Unies à Genève ont pleinement participé à toutes les activités décrites au paragraphe 2.104.
- 2.176 Dès la reprise des réunions en juin 2020, les interprètes étaient prêts à assurer le service de quatre réunions virtuelles simultanées par jour en moyenne, et ce chiffre a souvent été porté à cinq. Au 31 décembre 2020, des services d'interprétation avaient été fournis pour 1 096 réunions inscrites au calendrier et 161 autres réunions.

#### *Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.177 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le fait que des services d'interprétation simultanée ont été assurés pour 572 réunions virtuelles ou hybrides : les services d'interprétation ont donc été recalibrés avec succès et adaptés aux nouvelles modalités virtuelles ou hybrides, ce qui a permis de répondre aux nouvelles demandes professionnelles et techniques dans le respect des règles de sécurité (voir la figure 2.XX).

Figure 2.XX

**Mesure des résultats : nombre de réunions virtuelles ou hybrides tenues avec interprétation simultanée**



## Résultats escomptés pour 2022

- 2.178 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### Résultat 1 : Assurer une distribution plus efficace des documents pour proposer de nouveaux services aux représentants<sup>13</sup>

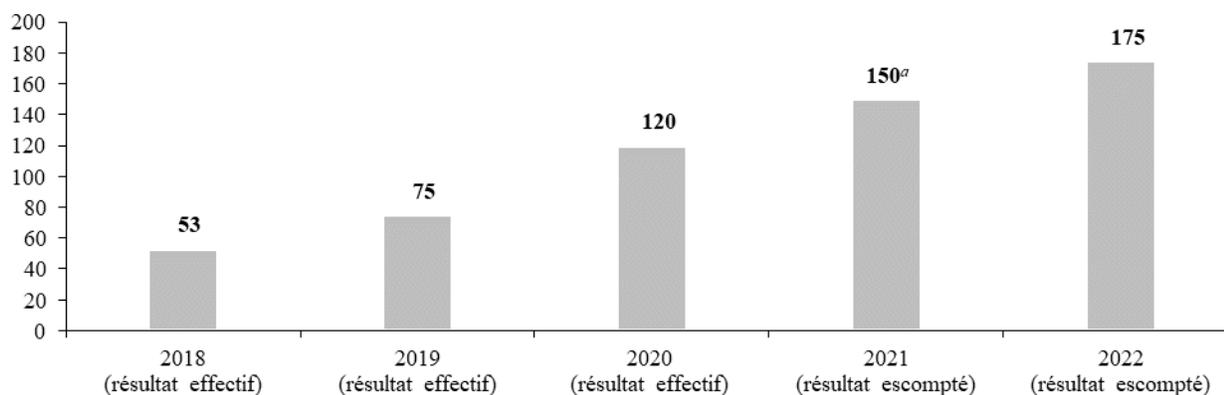
#### Exécution du programme en 2020

- 2.179 Dans le cadre du sous-programme, on a produit plusieurs publications multiplateformes, notamment des microsites pour le rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation et des sites Web pour le projet Changement de perception de l'Office intitulé « 170 actions pour lutter contre les changements climatiques » et pour la Revue annuelle du marché des produits forestiers produite par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Commission économique pour l'Europe, et on a conçu, en recourant à la réalité virtuelle, des visites guidées en ligne de la bibliothèque de l'Office et du nouveau bâtiment de conférence, baptisé Tempus. On a également produit des vidéos explicatives et des supports d'affichage à l'appui de la mise en œuvre des mesures et restrictions liées à la COVID-19 au Palais des Nations.
- 2.180 Le travail susmentionné a contribué à la création de 120 produits multimédias grâce au recentrage des ressources, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020.

#### Projet de plan-programme pour 2022

- 2.181 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on produira des microsites, des vidéos de formation et de sensibilisation, des produits de réalité virtuelle immersive et des transcriptions de réunions générées automatiquement. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXI).

Figure 2.XXI  
Mesure des résultats : nombre de produits multimédias créés grâce au recentrage des ressources



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

<sup>13</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

**Résultat 2 : un plus grand nombre de publications accessibles disponibles en ligne : des publications conçues pour être accessibles<sup>14</sup>**

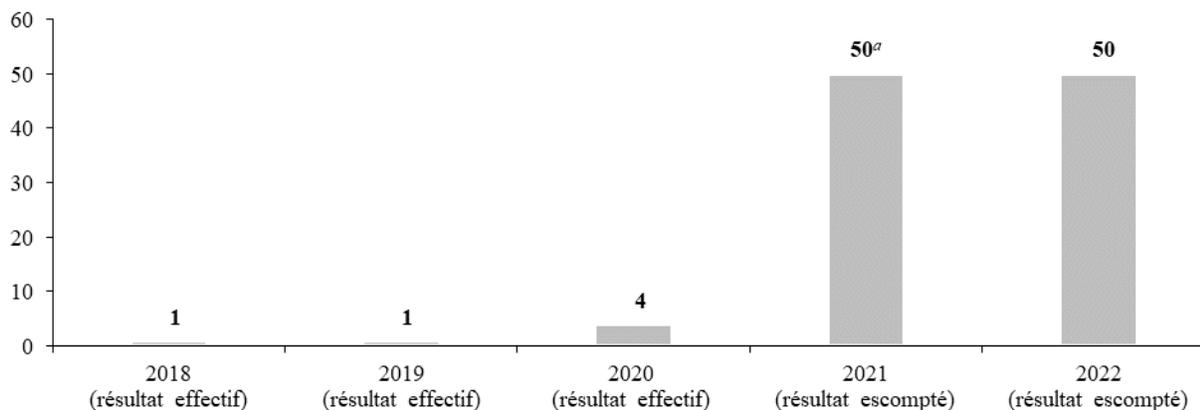
**Exécution du programme en 2020**

- 2.182 Dans le cadre des activités menées par le sous-programme à l'appui de l'inclusion du handicap, on a conçu des produits Web accessibles, notamment des microsites et des publications Web. On a collaboré avec une institution universitaire spécialisée dans les publications accessibles pour produire des versions entièrement accessibles du rapport annuel de l'Office des Nations unies à Genève. De plus, on a mis au point des supports pédagogiques sur les publications accessibles et on les a publiés sur iSeek, dans la boîte à outils compilée par l'Office pour l'inclusion des personnes handicapées.
- 2.183 Le travail susmentionné a contribué à la production de quatre publications en ligne entièrement accessibles, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2021.

**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.184 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer à se rapprocher de l'objectif, on continuera de renforcer les compétences internes en matière de production de publications entièrement accessibles. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXII).

Figure 2.XXII  
**Mesure des résultats : augmentation du nombre de publications en ligne accessibles (résultat annuel)**



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation et des services de publication dotés de solides outils de continuité des opérations**

**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.185 La pandémie a entravé le déroulement des activités prévues dans le cadre du sous-programme. On a trouvé, élaboré, testé et mis en service des moyens et des outils visant à assurer la continuité des opérations, notamment des outils d'interprétation simultanée à distance. On a mis à profit le savoir-faire des centres de conférence en matière d'évaluation pour développer et mettre en service conjointement des outils qui servent à faire passer des épreuves à distance, ce qui a permis de

<sup>14</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

constituer un vivier plus diversifié d'interprètes. Ces moyens et outils constituent des solutions fiables, qui pourront facilement servir à assurer la continuité des opérations à l'avenir.

- 2.186 De même, on a trouvé des moyens novateurs de répondre aux demandes des États Membres, qui ont consisté à passer à des modalités de traitement à distance de diverses publications, tout en maintenant qualité et efficacité. On a également renforcé la collaboration en ce qui concerne le partage de la charge de travail avec d'autres services de conférence de façon à garantir une utilisation optimale des ressources.
- 2.187 En outre, on a tiré parti des pratiques établies en matière de durabilité et d'accessibilité, notamment s'agissant des investissements et des outils et procédures électroniques sous-tendant le fonctionnement des services de conférence. Le fait que le personnel maîtrisait ces outils et ces technologies a facilité le passage à un environnement hybride.

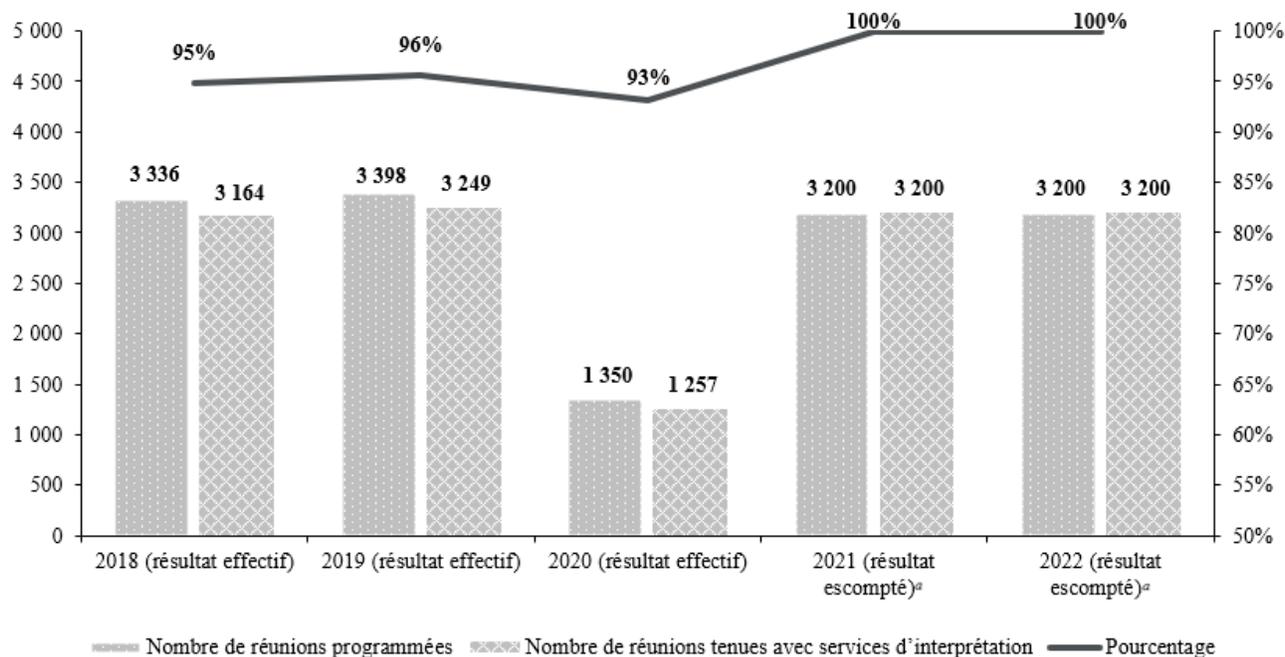
*Enseignements tirés et changements prévus*

- 2.188 Les enseignements tirés sont les suivants : il fallait établir des plans d'action pour faire face aux cas de force majeure, comme la pandémie, et pouvoir compléter les moyens internes par des capacités offrant une certaine souplesse face à une situation difficile et inattendue, comme celle créée par la COVID-19 et la crise de liquidités. Compte tenu de ces enseignements et en s'appuyant sur des outils pouvant être utilisés à distance, on mettra à profit l'expérience acquise à l'occasion des activités d'évaluation de prestataires indépendants et des concours de recrutement de personnel linguistique organisés en commun par les centres de conférence. On tirera parti de ce qui a été fait en 2020/21 pour établir des listes de réserve mondiales de collaborateurs et collaboratrices des services linguistiques en vue d'engagements de courte durée.
- 2.189 Dans le cadre du sous-programme, on coopérera étroitement avec les équipes chargées de la gestion des réunions et avec les organisateurs de réunions afin d'optimiser l'utilisation des capacités d'interprétation et de constituer un vivier diversifié d'interprètes de façon à fournir des services inclusifs de qualité qui répondent à l'évolution des besoins. En outre, on pourra se tourner vers les moyens et les outils testés et adoptés pendant la pandémie pour assurer de manière fiable et sur demande la continuité des opérations. Organismes de réunions, participants et interprètes disposeront ainsi d'une palette d'outils des plus efficaces de nature à garantir la durabilité et l'accessibilité.
- 2.190 Dans le cadre du sous-programme, on fera un usage accru des technologies et outils disponibles, notamment dans le domaine de la reconnaissance vocale. De plus, sur la base des enseignements tirés de l'année 2020, la collaboration entre les services et les centres de conférence sera élargie et renforcée.
- 2.191 Grâce aux investissements réalisés dans les outils et la formation, dans le cadre du sous-programme, on fournira des services de publication qui pourront également soutenir les travaux des organes intergouvernementaux en cas de crise. On atteindra les objectifs fixés en matière de publication en s'appuyant sur des modes de fonctionnement établis et bien rodés et sur l'approche coordonnée établie en 2020 et consolidée en 2021. Dans le domaine de l'impression, on continuera d'adapter les opérations de manière à ce que les ressources puissent être utilisées avec souplesse et à moindres frais.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.192 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que 100 % des réunions programmées bénéficieront de services d'interprétation (voir la figure 2.XXIII).

Figure 2.XXIII  
**Mesure des résultats : pourcentage des réunions programmées qui sont tenues avec services d'interprétation (résultat annuel)**



<sup>a</sup> Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2021 et 2022 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

## Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.193 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

### Résolutions de l'Assemblée générale

174 (II)	Création d'une Commission du droit international	62/193; 66/201	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	63/263, sect. VI	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 : prévisions révisées pour tenir compte de l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif s'y rapportant
1722 (XVI)	Question du désarmement		Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
S-10/2	Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale	66/134 ; 69/153 ; 71/171	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
34/83 L	Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Comité du désarmement		
48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques		
60/184	Commerce international et développement	68/1	
60/251	Conseil des droits de l'homme		

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

68/268 Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme 69/9 ; 71/11 Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes

*Mandats définis par la Conférence du désarmement*

CD/8 Règlement intérieur de la Conférence du désarmement

*Résolutions du Conseil économique et social*

36 (IV) Commission économique pour l'Europe 2006/38 Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission

**Produits**

2.194 On trouvera dans le tableau 2.13 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.13

**Sous-programme 4 (Genève) : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>3 200</b>	<b>1 257</b>	<b>3 200</b>	<b>3 200</b>
<b>Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :</b>				
1. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	1 525	689	1 530	1 530
2. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question de l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	54	–	50	50
3. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	859	327	860	860
4. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question du désarmement	237	92	240	240
5. Autres réunions	525	149	520	520
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Correspondance et services de documentation</b> : conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits dans toutes les langues officielles, qui sont formatés en vue de leur diffusion sur support papier et sous forme électronique à plus de 50 entités clientes basées à Genève et, sur demande, à d'autres entités, dans le cadre du partage de la charge de travail.				

## Gestion des conférences (Vienne)

### Sous-programme 2

#### Planification et coordination des services de conférence

##### Objectif

- 2.195 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

##### Stratégie

- 2.196 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on favorisera, dans le cadre du sous-programme, une utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial.
- 2.197 On continuera, dans le cadre du sous-programme, de maintenir un dialogue permanent avec les États Membres, les secrétariats techniques et les secrétariats des comités et on continuera de mener des consultations régulièrement avec eux, pour réagir rapidement à toute évolution des besoins en matière de services de conférence et de documentation de toutes les organisations internationales sises à Vienne. Les nouvelles méthodes de travail adoptées pour atténuer l'impact de la COVID-19 se transformeront en processus innovants et en pratiques exemplaires permettant de faire face à l'évolution des besoins des services de conférence au niveau mondial et de tirer parti des nouvelles technologies. Par ailleurs, on continuera d'assurer la coordination centralisée des activités de gestion, d'analyse et d'évaluation des risques et on mettra à disposition des données fiables de qualité, qui éclaireront la prise de décisions et le contrôle des performances.
- 2.198 Il est prévu, dans le cadre du sous-programme, d'assurer la continuité des opérations dans toutes les activités. Cela passera surtout par l'organisation de réunions virtuelles ou hybrides, l'objectif étant de faciliter les négociations intergouvernementales et la prise de décisions.
- 2.199 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
- les mandats des organes clients sont exécutés de manière effective ;
  - l'expérience utilisateur est améliorée et les services de conférence s'adaptent mieux aux besoins des États Membres;
  - les documents destinés aux organes délibérants sont publiés en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles. En 2020, 91 % des documents ont été publiés en temps voulu, mais 100 % des documents ont été publiés simultanément dans toutes les langues demandées.

##### Exécution du programme en 2020

- 2.200 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

##### Nouvelles méthodes de travail à l'appui du programme des séances des organes intergouvernementaux

- 2.201 En raison de la pandémie, le Centre international de Vienne a été fermé en mars 2020 à l'ensemble du personnel, à l'exception du personnel indispensable, et les réunions en présentiel ont été suspendues. Au cours de cette période, on a contribué activement, dans le cadre du sous-programme, à concevoir, avec d'autres départements, des modalités en vue de la tenue de réunions virtuelles et

à tester des plateformes informatiques en vue de la tenue de réunions avec ou sans services d'interprétation. Grâce aux efforts conjoints des interprètes, des ingénieurs audiovisuels et des informaticiens, l'Office des Nations Unies à Vienne a pu organiser en mai la première réunion hybride des États Membres avec services complets d'interprétation. À la suite de ce succès intervenu rapidement, on a repris la coordination et le service des réunions intergouvernementales, avec ou sans services d'interprétation, en tirant parti au maximum des ressources disponibles.

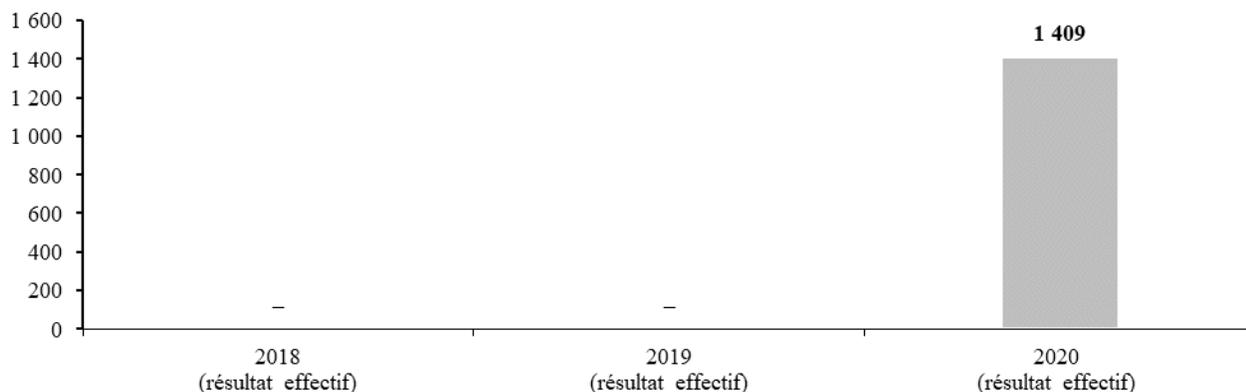
- 2.202 De nouvelles méthodes de travail ont été adoptées, dans le cadre du sous-programme, pour les réunions virtuelles ou hybrides et de nouvelles responsabilités techniques ont été confiées aux assistants du service des séances. Ceux-ci ont fait office de premiers points de contact et de modérateurs en temps réel entre les États Membres participant en ligne et les personnes assurant la présidence, le secrétariat et les services d'interprétation. D'autres membres du personnel, notamment ceux qui s'occupaient auparavant de la reproduction et de la distribution des documents, ont développé de nouvelles compétences pour concourir au service des réunions hybrides. Ainsi a-t-on élargi l'appui apporté aux États Membres et fait en sorte d'avoir un personnel disponible qui sache s'adapter pour assurer la continuité des opérations.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.203 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre la tenue d'un nombre accru de réunions virtuelles ou hybrides (voir la figure 2.XXIV). Cela a permis aux organes intergouvernementaux basés à Vienne de poursuivre leurs activités de prise de décisions tout au long de l'année 2020, malgré les restrictions prolongées imposées au niveau mondial qui ont touché les voyages et la tenue de réunions en présentiel.

Figure 2.XXIV

**Mesure des résultats : nombre de réunions virtuelles ou hybrides**



**Résultats escomptés pour 2022**

- 2.204 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### Résultat 1 : tenue d'une manifestation de haut niveau ayant une plus faible empreinte écologique<sup>15</sup>

#### Exécution du programme en 2020

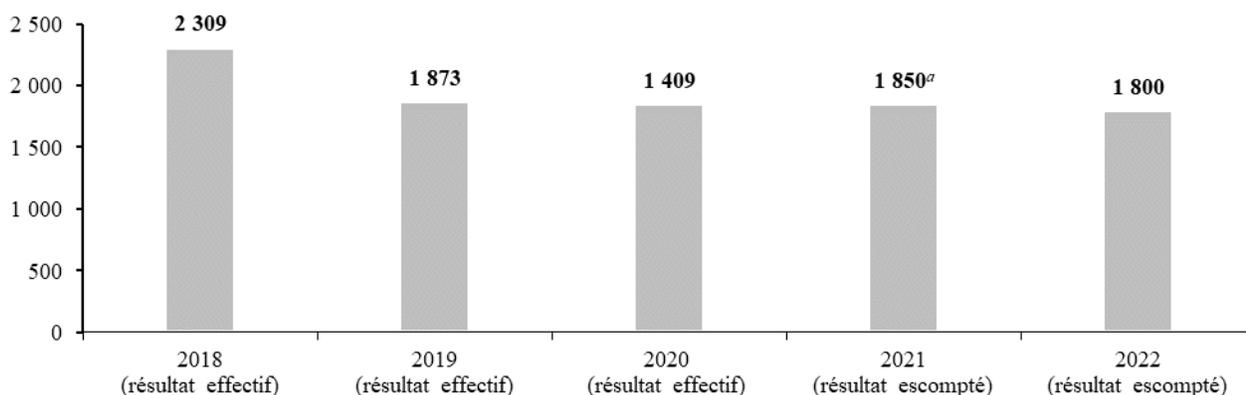
- 2.205 On a continué de s'employer, dans le cadre du sous-programme, à réduire l'empreinte écologique de toutes les activités. La distribution électronique de toute la documentation et l'utilisation de plateformes en ligne aux fins de l'échange d'informations se sont encore développées en ce qui concerne les organes délibérants basés à Vienne. Le fait que les services de documentation et leurs partenaires du Centre international de Vienne ont réussi à conserver la certification ISO 14001 (norme définie par l'Organisation internationale de normalisation) atteste d'ailleurs de la qualité de leur système de management environnemental. On a appliqué la stratégie environnementale dans le cadre des préparatifs du Congrès pour la prévention du crime et la justice pénale, même si celui-ci a été reporté, et dans le cadre d'autres activités. Les documents relatifs au Congrès ont été mis en ligne et les États Membres ont été tenus au courant des informations y relatives et ont reçu des invitations à des consultations et à d'autres réunions au moyen du système eCorrespondence.
- 2.206 Le travail effectué a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, soit 1 850 documents imprimés par réunion.

#### Projet de plan-programme pour 2022

- 2.207 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer à se rapprocher de l'objectif, on prévoit, dans le cadre du sous-programme, de maintenir des normes environnementales élevées et de continuer de suivre les meilleures pratiques dans ce domaine en 2022 et dans les années à venir. On distribuera les documents d'avant-session par voie électronique exclusivement et on n'imprimera que les documents de session nécessaires aux négociations et à l'établissement des projets de texte, ce qui correspond au souhait exprimé par de plus en plus d'organes intergouvernementaux. Grâce à ces mesures et à d'autres, le nombre de documents imprimés par réunion sera maintenu à un niveau réduit en 2022, comme le montre la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXV).

Figure 2.XXV

#### Mesure des résultats : nombre de documents imprimés par réunion des organes intergouvernementaux à Vienne (résultat annuel)



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

<sup>15</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

**Résultat 2 : One-Stop Shop : les États Membres accèdent aux services de conférence au moyen d'une plateforme commune<sup>16</sup>**

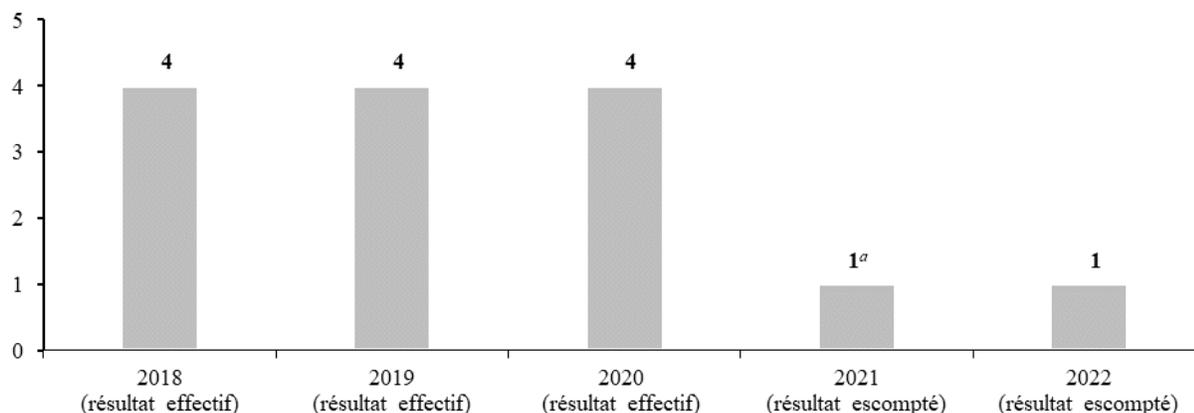
**Exécution du programme en 2020**

- 2.208 À Vienne, on coordonne, dans le cadre du sous-programme, la réception des demandes de réunions émanant des États Membres et des organes intergouvernementaux ainsi que les réponses de différents prestataires de services et on produit un devis. Ce processus suscite souvent d'autres questions et réponses, et les devis sont revus à plusieurs reprises. Afin de rendre le processus de demande de services de conférence plus convivial pour les États Membres et les secrétariats clients et plus efficace pour les prestataires de services, il est prévu, dans le cadre du sous-programme, de mettre en service l'application « One-Stop-Shop » à l'Office des Nations Unies à Vienne.
- 2.209 L'application One-Stop Shop a été testée en 2020 et l'interface utilisateur adaptée en fonction des besoins exprimés par les États Membres et les secrétariats qui sont à Vienne. Tout a été préparé en vue de sa mise en service en 2021.
- 2.210 Les préparatifs susmentionnés n'ont pas empêché que le calendrier de mise en service du portail One-Stop Shop soit reporté à 2022 en raison de la pandémie et de la crise de liquidités, ce qui signifie que la cible fixée dans le budget-programme de 2021, à savoir une révision pour chaque devis, n'a pas été atteinte.

**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.211 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour se rapprocher de l'objectif, on assurera, dans le cadre du sous-programme, la mise en service progressive de l'application One-Stop-Shop pour les missions permanentes et les organes intergouvernementaux, ce qui devrait permettre de ramener le nombre de révisions des devis de quatre à une en moyenne et de faire en sorte que les États Membres maîtrisent mieux le processus et aient un accès immédiat à l'information. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXVI).

Figure 2.XXVI  
**Mesure des résultats : nombre moyen de révisions pour chaque devis**



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

<sup>16</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

**Résultat 3 : continuité des opérations dans tous les domaines des services de conférence, y compris les services de documentation****Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.212 La pandémie a fait ressortir la nécessité d'avoir un solide plan de continuité des opérations, ainsi que des mesures et des processus permettant d'assurer l'appui aux réunions essentielles et le traitement de la documentation destinée aux organes intergouvernementaux. Les flux de travail électroniques et les outils en ligne ont résisté à l'épreuve de la pandémie et à la fermeture du Centre international de Vienne. L'acheminement des documents s'est fait électroniquement des auteurs vers les éditeurs et les traducteurs, qui télétravaillaient pour la plupart. Les États Membres ont reçu des communications multilingues, ce qui a été crucial pour gérer les modifications apportées aux programmes de travail des organes intergouvernementaux en raison de la pandémie. La plupart de ces procédures et flux de travail avaient déjà été mis en place avant la pandémie et précisés dans des directives générales établies en 2019 et 2020.
- 2.213 Compte tenu de la réduction des capacités due à la pandémie et à la crise de liquidités, il a fallu, dans le cadre du sous-programme, réaffecter les ressources limitées dont on disposait pour assurer les services essentiels nécessaires à l'exécution des principaux mandats des organes intergouvernementaux. En ce qui concerne le traitement de la documentation, on s'est surtout employé à livrer à temps les documents qui devaient être examinés par les organes délibérants. On a également mis en place, dans le cadre du sous-programme, des modalités de partage de la charge de travail entre centres de conférence : le volume de la charge de travail partagée a été multiplié au moins par trois en 2020 par rapport au volume habituel.

*Enseignements tirés et changements prévus*

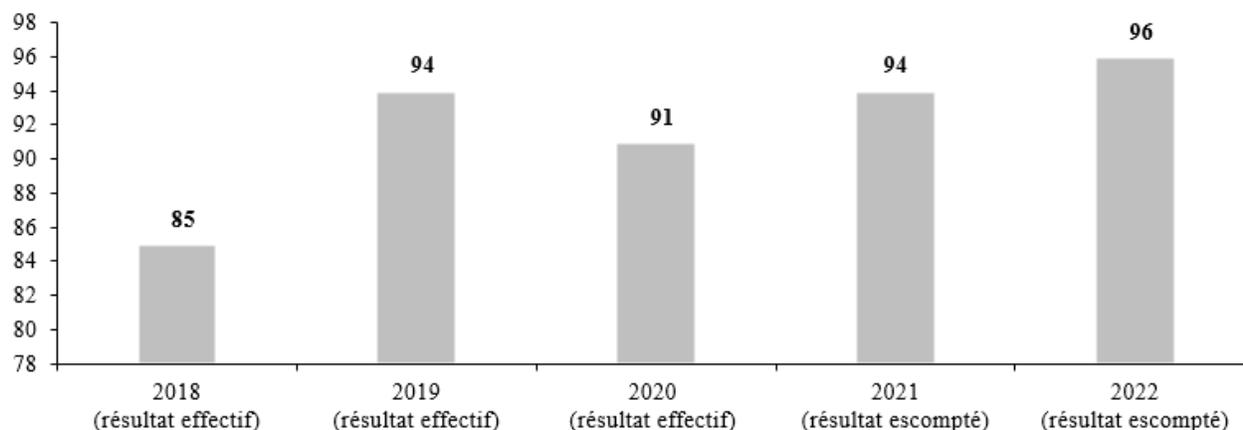
- 2.214 Les enseignements tirés sont les suivants : les approches qui reposent sur des processus de travail en ligne, des plateformes informatiques et d'autres technologies modernes servent une multitude d'objectifs primordiaux. Il est ainsi possible de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins en matière de documentation destinée aux organes intergouvernementaux. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on continuera de codifier les nouvelles méthodes de travail sous la forme de directives générales actualisées concernant le sous-programme et les services de documentation, ainsi que de lignes directrices relatives aux pratiques exemplaires. On prévoit également de continuer à appliquer les approches qui ont fait leurs preuves en vue de faciliter le partage de la charge de travail entre centres de conférence.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.215 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que 96 % des documents seront publiés en temps voulu (voir la figure 2.XXVII).

Figure 2.XXVII

Mesure des résultats : pourcentage de documents destinés aux organes délibérants publiés en temps voulu



### Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.216 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

#### Résolutions et décisions de l'Assemblée générale

913 (X)	Effets des radiations atomiques	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
1472 (XIV) A	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique		
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	69/85	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	Décision 70/518	Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
40/243	Plan des conférences	72/192	Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée		
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	74/247	Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles
58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption		

#### Résolutions et décisions du Conseil économique et social

9 (I)	Commission des stupéfiants	1988/14	Élargissement de la composition de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient
1985/11	Coopération en vue de lutter contre le trafic illicite et l'abus des drogues dans la région africaine		
1987/34	Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	1988/15	Réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues : Asie et Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

1990/30	Institution d'une Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe	1993/36	Fréquence des réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues, Europe, et dispositions à prendre pour ces réunions
1991/39	Fonctionnement de la Commission des stupéfiants et ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session	Décision 2009/251	Fréquence et durée des reprises des sessions de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2011/259	Reprises de sessions conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

*Organe international de contrôle des stupéfiants*

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11

Règlement intérieur de l'Organe

*Résolutions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption*

3/1	Mécanisme d'examen	4/2	Organisation de réunions de groupes d'experts intergouvernementaux à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale
3/2	Mesures préventives		
3/3	Recouvrement d'avoirs		

*Résolutions et décisions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*

Décision 2/6	Activités d'assistance technique	7/1	Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Décision 3/2	Application des dispositions relatives à la coopération internationale dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	8/2	Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant

**Produits**

2.217 On trouvera dans le tableau 2.14 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.14

**Sous-programme 2 (Vienne) : produits retenus pour la période 2020–2022, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>5 290</b>	<b>3 042</b>	<b>5 400</b>	<b>5 500</b>
1. Réunions de la Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption,	3 000	1 217	3 000	2 800

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles ainsi que d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)				
2. Réunions de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	80	132	110	110
3. Réunions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités	600	240	560	560
4. Réunions de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et de ses groupes de travail	85	229	120	220
5. Réunions du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	50	32	50	90
6. Réunions de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	270	101	270	430
7. Réunions des Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 060	813	1 060	1 060
8. Autres réunions	145	278	230	230
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Activités ou documentation techniques</b> (nombre d'activités ou de documents)	<b>252</b>	<b>160</b>	<b>252</b>	<b>252</b>
9. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Vienne	1	1	1	1
10. Master Final (programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux)	251	159	251	251
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : session d'information à l'intention de 152 missions permanentes à Vienne dans les six langues officielles.				
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information</b> : célébration des journées des langues concernant les six langues officielles.				

### **Sous-programme 3 Services de documentation**

#### **Objectif**

- 2.218 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

#### **Stratégie**

- 2.219 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera de proposer des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition et de publication assistée par ordinateur, et on améliorera la qualité, le respect des délais et l'efficacité en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en faisant en sorte que le personnel se forme pour étoffer ses

compétences. On poursuivra le dialogue avec les secrétariats fonctionnels et les États Membres afin de recenser leurs besoins, leurs exigences et leurs priorités et d'y répondre, et le traitement de la documentation donnera lieu à une planification et à une coordination rigoureuses des flux de travail et des capacités. On continuera de promouvoir la polyvalence des professionnels des langues chargés du traitement de documents juridiques et techniques complexes en proposant des formations de fond supplémentaires, notamment en organisant des réunions d'information avec les secrétariats techniques. On continuera également de tirer parti des outils informatiques, notamment eLUNa, d'actualiser UNTERM et de tenir à jour le répertoire de documents de référence à l'intention des professionnels des langues internes et externes. En outre, en cas de recours à des professionnels externes, on continuera de veiller à la qualité des documents externalisés en appliquant des normes rigoureuses dans le cadre du recrutement d'intervenants extérieurs et en fournissant à ces derniers un retour d'information approprié sur leur travail.

2.220 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :

- a) des documents de qualité sont disponibles en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles, conformément aux mandats définis, grâce aux activités menées pour trouver, tester, former et fidéliser des linguistes qualifiés ;
- b) l'ensemble des services de l'Organisation utilisent la terminologie officielle de manière cohérente dans les six langues officielles ;
- c) des documents lisibles par machine sont produits par l'ONU.

### Exécution du programme en 2020

2.221 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

#### **Une réaction efficace face aux nouveaux défis : les services de documentation se sont bien adaptés aux nouveaux modes de travail des organes délibérants**

2.222 La pandémie de COVID-19 et les restrictions ayant trait aux voyages et à la tenue de réunions qui en ont résulté ont eu un impact sur les mécanismes intergouvernementaux, créant de nouvelles réalités et de nouveaux défis pour les services de documentation. Malgré la fermeture des locaux de l'ONU à Vienne en mars 2020, on a continué de produire sans interruption, dans le cadre du sous-programme, la documentation destinée aux organes délibérants et les réunions ont repris en juin selon des modalités hybrides. Ces nouvelles modalités ont entraîné des changements considérables dans les modes de soumission et de publication des documents de session. On a assuré le bon déroulement des négociations pendant les procédures d'approbation tacite, lesquelles ont eu pour effet de prolonger la durée des services fournis. En effet, la durée des services assurés par section linguistique et par réunion a été prolongée d'au moins 30 % pendant la période allant de juin à novembre, et ce, pour la moitié des réunions. On a absorbé une augmentation de 4,5 % de la charge de travail en session, ainsi qu'une augmentation de 12 % du nombre de corrections reçues pour les documents de session par rapport à la même période en 2019.

2.223 Le sous-programme a permis de faire face aux difficultés liées à la pandémie, qui ont été aggravées par la crise de liquidités ainsi que le gel des recrutements et le moindre recours au personnel temporaire qui en ont résulté. Cela a été particulièrement difficile pour Vienne, où les capacités internes ne sont pas suffisantes par rapport à la charge de travail. Les capacités des sections linguistiques se sont retrouvées réduites à cause des circonstances, mettant ainsi en péril la publication en temps voulu des documents de session.

2.224 Dans le cadre du sous-programme, on s'est adapté rapidement aux réunions virtuelles ou hybrides, fournissant une version préliminaire de la traduction des textes prénégociés pour faciliter les négociations des organes délibérants tout en assurant la livraison en temps voulu de la version finale des rapports.

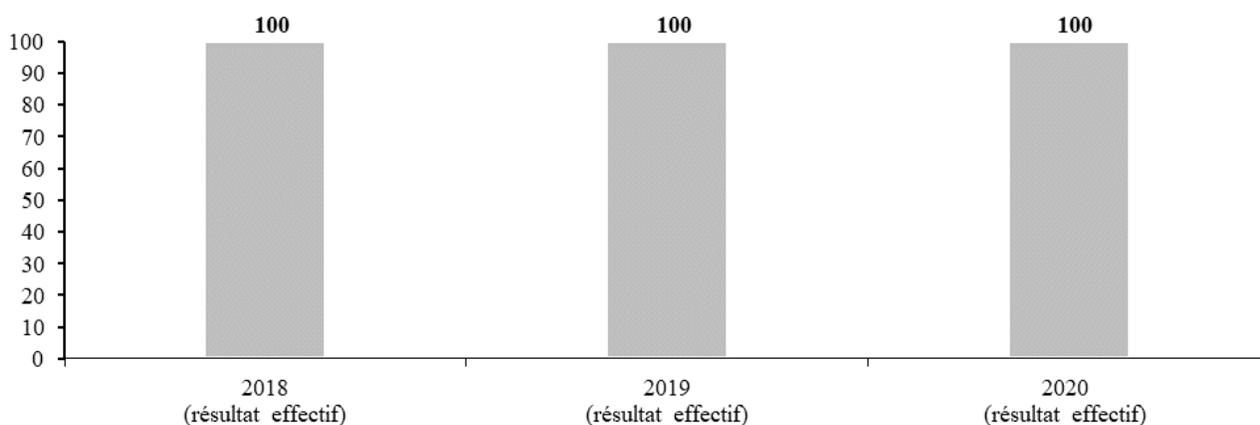
2.225 On a encore intensifié le dialogue avec les clients afin de rationaliser et d'améliorer les modèles de soumission et les pratiques d'établissement des documents. À cette fin, on a négocié des volumes quotidiens maximums pour les documents de session et fait respecter les volumes négociés afin de garantir la livraison de tous les documents en temps voulu. Les documents de session ont été privilégiés par rapport aux autres documents destinés aux organes délibérants, pour lesquels les délais ont été renégociés. Certaines publications prescrites ont été mises en attente, ce qui a créé un arriéré.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.226 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le fait que 100 % des documents ont été publiés simultanément dans les six langues officielles (voir la figure 2.XXVIII).

Figure 2.XXVIII

**Mesure des résultats : pourcentage des documents publiés simultanément dans les six langues officielles**



**Résultats escomptés pour 2022**

2.227 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

**Résultat 1 : accès à une terminologie plus cohérente<sup>17</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

2.228 On a adopté, dans le cadre du sous-programme, des directives générales visant à harmoniser et à coordonner l'activité terminologique dans les six langues officielles. On a continué de contribuer à l'activité terminologique en créant 199 fiches et en en mettant à jour 4 844 autres pour aider les États Membres dans leurs délibérations sur des questions juridiques et techniques, telles que l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités, l'insolvabilité des groupes d'entreprises et les nouvelles substances chimiques à inscrire dans les annexes des conventions relatives au contrôle des drogues.

2.229 Le travail effectué a contribué à ce qu'il n'y ait aucune plainte des États Membres, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020.

<sup>17</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

**Projet de plan-programme pour 2022**

2.230 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on continuera de répondre aux besoins des États Membres en matière de terminologie en tenant dûment compte de l'évolution de la langue et des spécificités linguistiques. On s'emploiera à établir une terminologie qui permettra de faciliter la négociation de la future convention sur la cybercriminalité et à revoir les fiches terminologiques pour les rendre inclusives en matière de genre et de handicap. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.15).

Tableau 2.15  
**Mesure des résultats**

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) <sup>a</sup>	2022 (résultat escompté)
Aucune plainte reçue des États Membres				

<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : meilleur respect du principe d'égalité de traitement de toutes les langues officielles de l'Organisation grâce à l'harmonisation des procédures de contrôle de la qualité<sup>18</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

2.231 On a mis en place, dans le cadre du sous-programme, un groupe de travail qui a établi, sur la base de données préliminaires, les différences qui existent à l'heure actuelle à l'échelle de l'Organisation en matière de contrôle de la qualité. Une enquête a été distribuée à New York, à Genève, à Vienne et à Nairobi afin de recueillir des informations plus précises sur les méthodes utilisées à cette fin et sur les bonnes pratiques pour ce qui de l'organisation du contrôle de la qualité, de l'enregistrement des tâches et de la sélection et de l'évaluation des prestataires.

2.232 Si le travail effectué a contribué à jeter les bases de l'harmonisation des procédures de contrôle de la qualité, il n'a pas permis d'atteindre complètement la cible visant l'amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation grâce à la création d'un groupe de travail sur l'harmonisation des pratiques en matière de contrôle de la qualité, dont il est question dans le budget-programme de 2021. Comme il a fallu accorder la priorité à la documentation destinée aux organes délibérants par rapport à toutes les autres missions, le groupe de travail n'a pas pu consacrer le temps nécessaire à son activité. Il n'a pu entreprendre que des travaux préparatoires et commencer à collecter des données qui seront analysées par la suite.

**Projet de plan-programme pour 2022**

2.233 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on analysera les réponses reçues à l'enquête et actualisera les directives générales. On prévoit également d'établir une liste de pratiques exemplaires en matière de contrôle de la qualité et un ensemble normes communes et de les soumettre à tous les centres de conférence pour adoption. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats mise à jour (voir le tableau 2.16).

<sup>18</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

Tableau 2.16  
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) <sup>a</sup>	2022 (résultat escompté)
Les différences qui subsistent dans les pratiques locales en matière de contrôle de la qualité sont recensées à l'occasion des consultations sur gDoc 2.0	Le Département établit un rapport sur les indicateurs clés de performance confirmant la nécessité d'une démarche globale s'agissant du contrôle de la qualité	Le groupe de travail sur l'harmonisation du contrôle de la qualité a commencé à recueillir des données dans tous les centres de conférence	Des retours positifs sont reçus concernant l'amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation mise à la disposition des États Membres, rendue possible par l'adoption de directives générales concernant le contrôle de la qualité	Des retours positifs sont reçus concernant l'amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation mise à la disposition des États Membres, rendue possible par l'adoption de directives générales, d'une liste de pratiques exemplaires et de normes communes dans tous les centres de conférence

<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : résilience opérationnelle obtenue grâce à une formation du personnel qui facilite le partage de la charge de travail**

**Projet de plan-programme pour 2022**

2.234 Dans le cadre du sous-programme, on produit une documentation multilingue dans les six langues officielles, fruit des efforts conjoints des éditeurs, des traducteurs, des assistants d'édition et de publication assistée par ordinateur. Cette dernière fonction a subi de nombreux changements au fil des ans, en raison de l'évolution des méthodes de travail des traducteurs qui utilisent de plus en plus les outils de traduction assistée par ordinateur. Pour assurer la résilience opérationnelle, on prévoit, dans le cadre du sous-programme, d'élargir les fonctions des assistants d'édition et de publication assistée par ordinateur grâce à des activités de formation. Plusieurs assistants ont profité des possibilités qui leur étaient offertes pour se former aux applications modernes de graphisme et de composition, donnant suite ainsi aux demandes des clients qui souhaitent voir davantage d'éléments graphiques. Les changements apportés aux méthodes de travail ont permis le partage d'une partie de la charge de travail entre différentes sections linguistiques. Si la correction d'épreuves ne peut être faite que par des locuteurs natifs, les travaux de mise en page peuvent l'être, à l'issue d'une formation, par le personnel d'autres sections linguistiques.

*Enseignements tirés et changements prévus*

2.235 Les enseignements tirés sont les suivants : l'investissement en faveur d'activités de formation qui ont permis d'élargir les compétences du personnel, et de faciliter ainsi le partage de la charge de travail tout en étant moins tributaire des prestataires extérieurs, a contribué à ce que les États Membres continuent de recevoir des documents multilingues pendant la pandémie de COVID-19. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on encouragera le personnel à tirer parti des possibilités de formation interdisciplinaire qui permettent d'élargir les compétences et de faciliter le partage de la charge de travail. Le personnel sera encouragé à suivre une formation au traitement des documents dans d'autres langues. Le sous-programme permettra d'accroître la

flexibilité du personnel, l'idée étant de réduire les risques opérationnels et d'augmenter la résilience face aux chocs externes, tels que les retards dans l'exécution des formalités d'entrée en fonctions de fonctionnaires en raison d'éventuelles restrictions en matière de voyage. Ces adaptations contribueront à ce que la publication des documents soit assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

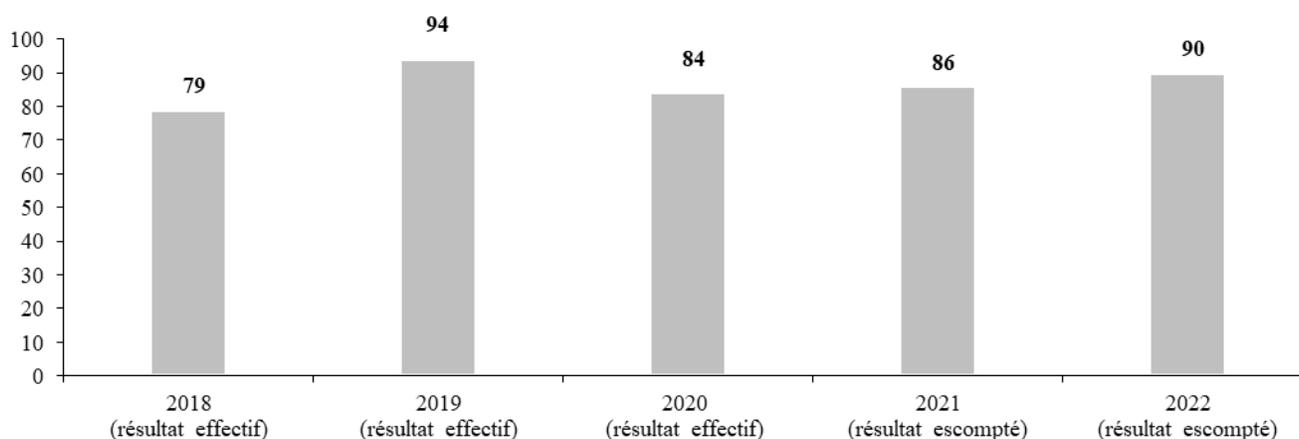
*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.236 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que 90 % des documents seront traités dans les délais prescrits (voir la figure 2.XXIX).

Figure 2.XXIX

**Mesure des résultats : respect, dans l'ensemble, des délais prescrits pour le traitement des documents**

(En pourcentage)



**Textes des organes délibérants définissant les mandats**

2.237 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

*Résolutions et décisions de l'Assemblée générale*

913 (X)	Effets des radiations atomiques		Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée
1472 (XIV) A	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	Décision 70/518	Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
40/243	Plan des conférences		
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	72/192	Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la		

*Résolutions et décisions du Conseil économique et social*

9 (I)	Commission des stupéfiants	1991/39	Fonctionnement de la Commission des stupéfiants et ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session
1985/11	Coopération en vue de lutter contre le trafic illicite et l'abus des drogues dans la région africaine	1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1987/34	Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	1993/36	Fréquence des réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues, Europe, et dispositions à prendre pour ces réunions
1988/14	Élargissement de la composition de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Décision 2009/251	Fréquence et durée des reprises des sessions de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1988/15	Réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues : Asie et Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes	Décision 2011/259	Reprises de session conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1990/30	Institution d'une Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe		

*Organe international de contrôle des stupéfiants*

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Règlement intérieur de l'Organe
--	---------------------------------

*Résolutions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption*

3/1	Mécanisme d'examen	4/2	Organisation de réunions de groupes d'experts intergouvernementaux à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale
3/2	Mesures préventives		
3/3	Recouvrement d'avoirs		

*Résolutions et décisions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*

Décision 2/6	Activités d'assistance technique	7/1	Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Décision 3/2	Application des dispositions relatives à la coopération internationale dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	8/2	Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant

**Produits**

2.238 On trouvera dans le tableau 2.17 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.17

**Sous-programme 3 (Vienne) : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de documentation pour les réunions</b> (en milliers de mots)	<b>23 550</b>	<b>23 825</b>	<b>24 700</b>	<b>24 660</b>
1. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des stupéfiants, à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi qu'à d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	9 000	10 723	10 300	10 300
2. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organe international de contrôle des stupéfiants	3 000	3 121	3 540	3 600
3. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à ses sous-comités	2 400	1 779	2 400	2 400
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et à ses groupes de travail	7 070	6 001	6 000	6 000
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	80	50	60	60
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 000	1 102	1 000	1 000
7. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	1 000	1 049	1 400	1 300
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Bases de données et supports numériques</b> : actualisation et maintenance d'UNTERM, qui comprend actuellement 18 879 fiches de l'Office des Nations Unies à Vienne.				

## Sous-programme 4

### Services d'appui aux réunions et de publication

#### Objectif

- 2.239 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

#### Stratégie

- 2.240 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on coordonnera, dans le cadre du sous-programme, les services d'interprétation et de publication fournis aux entités des Nations Unies et organes directeurs

opérant depuis Vienne, ainsi qu'à d'autres organisations sises à Vienne, comme l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). On continuera de concevoir des moyens de répondre au mieux aux besoins des clients, notamment en enrichissant le vivier d'interprètes indépendants et en collaborant étroitement avec d'autres centres de conférence afin de coordonner des prêts de personnel lorsque cela est possible et en proposant une gamme élargie de produits de publication électronique.

- 2.241 On prévoit, dans le cadre du sous-programme, de continuer à offrir un choix de modalités de prestation de services et d'améliorer la participation à distance aux réunions. Cela nécessitera l'utilisation, sur demande, de plateformes d'interprétation simultanée à distance, qui devraient évoluer pour offrir une meilleure qualité.
- 2.242 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
- a) les services d'interprétation s'adaptent au mieux au rythme de plus en plus rapide du monde des services de conférence ;
  - b) les informations sont transmises aux États Membres d'une manière qui est plus efficace, l'impact sur l'environnement étant réduit au minimum.

### Exécution du programme en 2020

- 2.243 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

#### Regroupement en temps réel des services d'interprétation de sorte que la continuité des activités multilingues soit assurée

- 2.244 La prestation de services d'interprétation lors des réunions s'est interrompue brusquement à l'arrivée de la pandémie, faute d'outils d'interprétation simultanée à distance. Les interprètes de l'Office des Nations Unies à Vienne ont pleinement participé à toutes les activités décrites au paragraphe 2.104. Les services d'interprétation ont repris à Vienne en mai 2020. En tout, on a tenu, dans le cadre du sous-programme, 170 jours de réunion en utilisant des plateformes d'interprétation à distance, permettant ainsi aux programmes et organisations basés à Vienne de continuer de tenir, sans interruption, des délibérations multilatérales et multilingues.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.245 Le travail effectué a contribué à ce qu'il n'y ait aucune plainte des représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, des membres des organes d'experts ou des départements clients quant à la qualité de l'interprétation (voir le tableau 2.18).

Tableau 2.18  
Mesure des résultats

<i>2018 (résultat effectif)</i>	<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>
Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres

### Résultats escomptés pour 2022

- 2.246 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour

lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

**Résultat 1 : concevoir des publications et des documents plus engageants afin d'en améliorer le retentissement et l'exploitabilité<sup>19</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

- 2.247 Plusieurs publications électroniques multilingues ont été sélectionnées pour être mises au format accessible DAISY (Digital Accessible Information System), qui est une norme technique pour les livres audionumériques, les périodiques et les textes informatisés. La norme DAISY est conçue expressément pour remplacer complètement les documents imprimés en créant un support audio et donc pour être utilisée par les personnes ayant du mal à lire des textes imprimés, notamment les personnes aveugles, malvoyantes ou dyslexiques. Dans le cadre du sous-programme, on a continué de développer les fonctionnalités techniques des produits en mettant au point de nouveaux supports multimédias.
- 2.248 Le travail effectué a contribué à la reconfiguration du format ePub conformément à la norme DAISY, afin de le rendre compatible avec la fonctionnalité synthèse vocale et l'adaptation de la police en fonction des besoins des lecteurs, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir l'adoption du format ePub, conformément à la norme DAISY (Digital Accessible Information System), ce format étant compatible avec la fonctionnalité synthèse vocale et l'adaptation de la police en fonction des besoins des lecteurs. En 2020, on n'a pas pu, dans le cadre du sous-programme, mettre les publications sélectionnées au format DAISY à cause de la crise de liquidités, alors que tout avait été préparé à cette fin.

**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.249 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour se rapprocher encore de l'objectif, on continuera, dans le cadre du sous-programme, de former le personnel à la préparation de fichiers pour livres électroniques pouvant être convertis à la norme DAISY dans les six langues officielles afin de produire ensuite des publications multilingues à la norme DAISY. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats mise à jour (voir le tableau 2.19).

Tableau 2.19  
**Mesure des résultats**

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) <sup>a</sup>	2022 (résultat escompté)
Compatibilité des publications au format PDF avec les lecteurs d'écran	Organisation de réunions portes ouvertes pour sensibiliser les départements clients à la question de l'accessibilité des publications électroniques	Reconfiguration du format ePub conformément à la norme DAISY (Digital Accessible Information System), ce format étant compatible avec la fonctionnalité synthèse vocale et l'adaptation de la police en fonction des besoins des lecteurs	Disponibilités des publications dans un format qui permet un niveau d'accessibilité beaucoup plus élevé : par exemple, la fonctionnalité lecture à haute voix est plus avancée et comporte des descriptifs des figures et des tableaux pour les	Disponibilité d'un plus large éventail de publications multilingues dans un format qui permet un niveau d'accessibilité considérablement plus élevé

<sup>19</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

2018 (résultat effectif)      2019 (résultat effectif)      2020 (résultat effectif)      2021 (résultat escompté)<sup>a</sup>      2022 (résultat escompté)

utilisateurs  
malvoyants

<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : maintien du taux de réussite de 100 % pour ce qui est de fournir les services d'interprétation requis<sup>20</sup>**

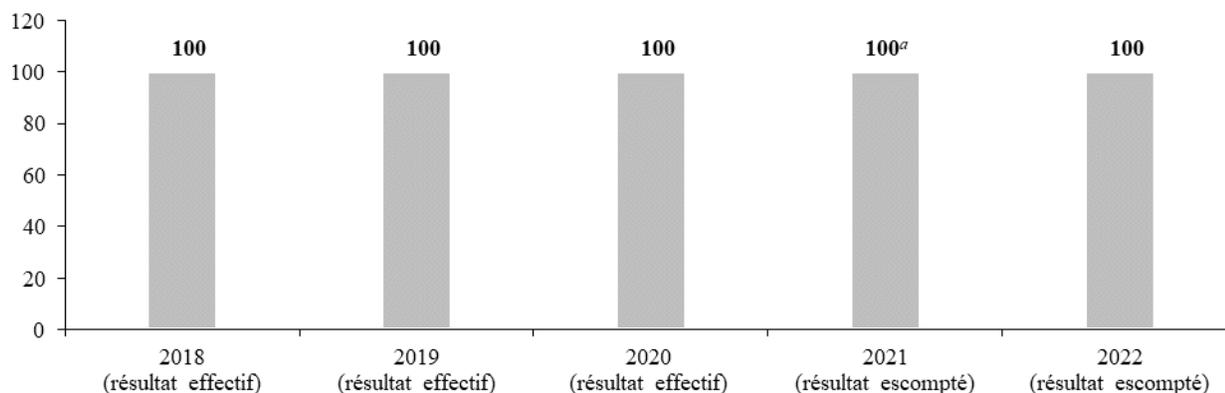
**Exécution du programme en 2020**

- 2.250 Dans le cadre du sous-programme, on a continué de prendre les devants pour ce qui est de répondre aux demandes de services d'interprétation, y compris celles soumises dans des délais très courts, en utilisant pleinement les plateformes d'interprétation à distance adoptées récemment. Cela a permis de faire face aux difficultés liées à la pandémie, telles que l'évolution constante des programmes de travail (en raison du report et de la durée réduite de réunions) et la nécessité de limiter le plus possible les déplacements.
- 2.251 Le travail effectué a contribué à faire en sorte que 100 % des demandes de réunions avec services d'interprétation soient satisfaites, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le budget-programme de 2021.

**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.252 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on effectuera un travail de planification avec les directeurs de programme de l'Office des Nations Unies à Vienne/Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et les services de conférence d'autres organisations basées à Vienne en vue d'assurer une prestation optimale des services. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXX).

Figure 2.XXX  
**Mesure des résultats : pourcentage des demandes de réunions avec services d'interprétation soumises dans les délais qui sont satisfaites**



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

<sup>20</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

**Résultat 3 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation dotés de solides outils de continuité des opérations****Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.253 La pandémie a entravé le déroulement des activités prévues dans le cadre du sous-programme. On a trouvé, élaboré, testé et mis en service des moyens et des outils visant à assurer la continuité des opérations, notamment des outils d'interprétation simultanée à distance. On a mis à profit le savoir-faire des centres de conférence en matière d'évaluation pour développer et mettre en service conjointement des outils qui servent à faire passer des épreuves à distance, ce qui a permis de constituer un vivier plus diversifié d'interprètes. Ces moyens et outils constituent des solutions fiables, qui pourront facilement servir à assurer la continuité des opérations à l'avenir.
- 2.254 En outre, on a tiré parti des pratiques établies en matière de durabilité et d'accessibilité, notamment s'agissant des investissements et des outils et procédures électroniques sous-tendant le fonctionnement des services de conférence. Le fait que le personnel maîtrisait ces outils et ces technologies a facilité le passage à un environnement hybride.

*Enseignements tirés et changements prévus*

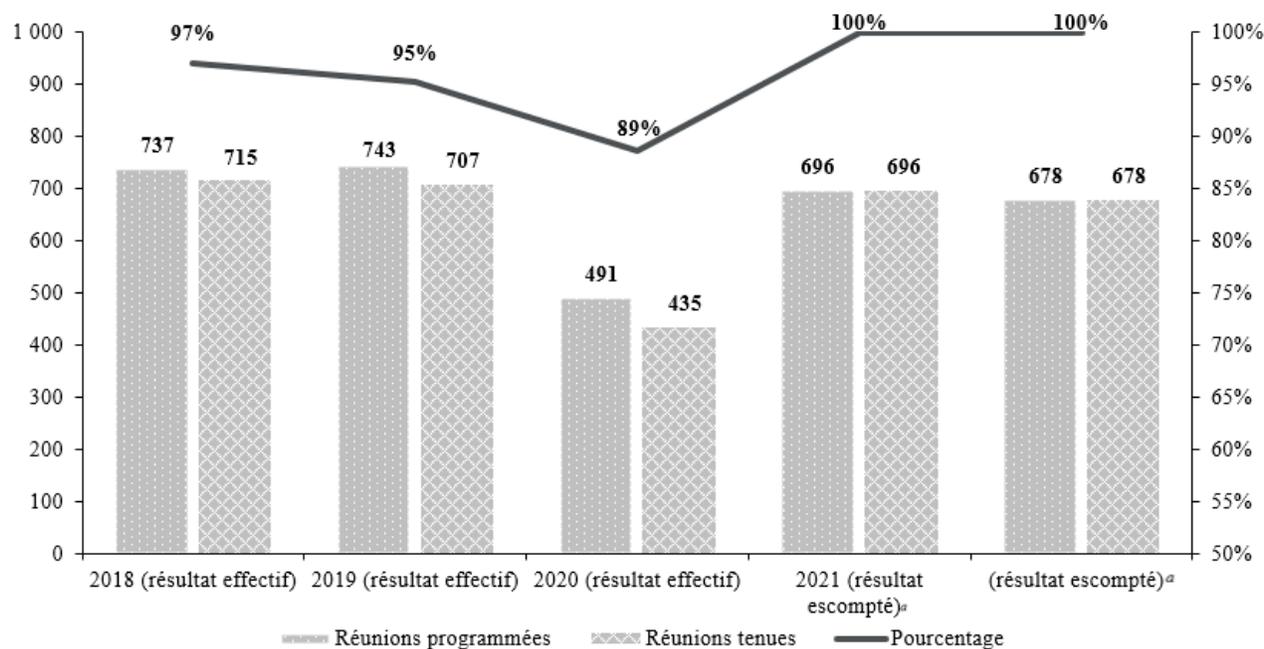
- 2.255 Les enseignements tirés sont les suivants : il fallait établir des plans d'action pour faire face aux cas de force majeure, comme la pandémie, et pouvoir compléter les moyens internes par des capacités offrant une certaine souplesse face à une situation difficile et inattendue, comme celle créée par la COVID-19 et la crise de liquidités.
- 2.256 Des listes communes d'interprètes, de traducteurs et de réviseurs indépendants ont été créées à l'aide d'Inspira ; elles regroupent à la fois les prestataires qui travaillaient déjà pour l'ONU et ceux qui viennent de réussir les épreuves. Compte tenu de ces enseignements, on mettra à profit l'expérience acquise à l'occasion des activités d'évaluation de prestataires indépendants et des concours de recrutement de personnel linguistique organisés en commun par les centres de conférence. On tirera parti de ce qui a été fait en 2020/21 pour établir des listes de réserve mondiales de collaborateurs et collaboratrices des services linguistiques en vue d'engagements de courte durée.
- 2.257 Dans le cadre du sous-programme, on continuera d'optimiser l'utilisation des capacités d'interprétation ainsi que de constituer un vivier évolutif et diversifié d'interprètes de façon à fournir des services inclusifs de qualité qui répondent à l'évolution des besoins. En outre, on pourra se tourner vers les moyens et les outils testés et adoptés pendant la pandémie pour assurer de manière fiable et sur demande la continuité des opérations. Organisateur de réunions, participants et interprètes disposeront ainsi d'une palette d'outils des plus efficaces de nature à garantir la durabilité et l'accessibilité.
- 2.258 En 2022, on optimisera, dans le cadre du sous-programme, l'utilisation des capacités d'interprétation et on entretiendra une réserve de talents diversifiés pour fournir des services de qualité qui répondent aux besoins des organes intergouvernementaux et des organes d'experts.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.259 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que 100 % des réunions programmées bénéficieront de services d'interprétation (voir la figure 2.XXXI). En 2022, on prévoit d'assurer, dans le cadre du sous-programme, les services d'interprétation pour 678 réunions.

Figure 2.XXXI

Mesure des résultats : pourcentage des réunions programmées qui sont tenues avec services d'interprétation (résultat annuel)



<sup>a</sup> Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2021 et 2022 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

### Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.260 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

#### Résolutions et décisions de l'Assemblée générale

913 (X)	Effets des radiations atomiques	58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption
1472 (XIV) A	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	69/85	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	Décision 70/518	Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
40/243	Plan des conférences	72/192	Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée		
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée		

*Résolutions et décisions du Conseil économique et social*

9 (I)	Commission des stupéfiants	1991/39	Fonctionnement de la Commission des stupéfiants et ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session
1985/11	Coopération en vue de lutter contre le trafic illicite et l'abus des drogues dans la région africaine	1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1987/34	Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	1993/36	Fréquence des réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues, Europe, et dispositions à prendre pour ces réunions
1988/14	Élargissement de la composition de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Décision 2009/251	Fréquence et durée des reprises des sessions de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1988/15	Réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues : Asie et Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes	Décision 2011/259	Reprises de sessions conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1990/30	Institution d'une Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe		

*Organe international de contrôle des stupéfiants*

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Règlement intérieur de l'Organe
--	---------------------------------

*Résolutions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption*

3/1	Mécanisme d'examen	4/2	Organisation de réunions de groupes d'experts intergouvernementaux à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale
3/2	Mesures préventives		
3/3	Recouvrement d'avoirs		

*Résolutions et décisions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*

Décision 2/6	Activités d'assistance technique	7/1	Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Décision 3/2	Application des dispositions relatives à la coopération internationale dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	8/2	Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant

**Produits**

2.261 On trouvera dans le tableau 2.20 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.20

**Sous-programme 4 (Vienne) : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>720</b>	<b>435</b>	<b>696</b>	<b>678</b>
<b>Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :</b>				
1. Commission des stupéfiants, Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	289	117	302	303
2. Organe international de contrôle des stupéfiants	59	34	59	60
3. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses sous-comités	58	20	60	60
4. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et ses groupes de travail	60	83	80	70
5. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	10	3	10	10
6. Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	62	61	60	60
7. Agence internationale de l'énergie atomique	157	100	100	85
8. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	25	17	25	30
<b>B. Activités d'appui</b>				
<b>Correspondance et services de documentation</b> : préparation et traitement au moyen du module eCorrespondance de la correspondance de sept entités des Nations Unies ; conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits dans les six langues officielles, qui seront formatés en vue de leur diffusion sur support papier et sous forme électronique, à toutes les entités du groupe client de Vienne, et à la demande des entités n'appartenant pas au groupe client de Vienne dans le cadre du partage de la charge de travail.				

## **Gestion des conférences (Nairobi)**

### **Sous-programme 2**

#### **Planification et coordination des services de conférence**

#### **Objectif**

- 2.262 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

#### **Stratégie**

- 2.263 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme favorisera une utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation puisque la coordination se fera au niveau mondial : on procédera à un examen et à une vérification annuels du calendrier des

réunions et on effectuera un suivi des demandes de dérogation au calendrier présentées pour approbation au Comité des conférences entre les sessions.

- 2.264 Les activités menées dans le cadre du sous-programme seront axées sur une planification à l'avance, l'objectif étant de gérer au mieux les demandes de services de conférences compte tenu du calendrier établi, et les capacités seront ajustées de manière souple en fonction des attentes. On continuera de fournir un appui fonctionnel et organisationnel aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, notamment l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et leurs organes subsidiaires, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qu'ils se réunissent en personne, à Nairobi ou ailleurs, ou en ligne. Des enquêtes seront régulièrement effectuées auprès de ces derniers, dont les réponses seront précieuses pour évaluer les résultats obtenus.
- 2.265 Par ailleurs, on continuera d'assurer la coordination centralisée des activités de gestion, d'analyse et d'évaluation des risques et on mettra à disposition des données fiables et de qualité, qui éclaireront la prise de décisions et le contrôle des performances. On continuera de tirer parti des nouvelles technologies pour rationaliser le traitement des demandes de services de conférence, selon une stratégie à deux volets, dont le calendrier d'exécution a été modifié en raison de la pandémie : a) en 2021, on mettra à l'essai un outil en ligne de planification des réunions permettant d'estimer le coût des services de conférence, puis on y apportera les améliorations voulues en 2022 ; b) cet outil sera intégré à l'interface gMeets/One-Stop Shop pour permettre une gestion efficace des demandes de réunions à Nairobi.
- 2.266 Il est prévu, dans le cadre du sous-programme, d'assurer la continuité des opérations dans toutes les activités. Cela passera surtout par l'organisation de réunions virtuelles ou hybrides, l'objectif étant de faciliter les négociations intergouvernementales et la prise de décisions. On coopérera avec le Bureau de l'informatique et des communications en vue d'améliorer encore les services d'interprétation simultanée à distance et d'effectuer des évaluations complètes des risques pour les réunions qui se tiendront en présentiel lorsque les règlements sanitaires locaux le permettront.
- 2.267 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
- a) Un plus grand nombre de réunions d'organes intergouvernementaux bénéficient de services de conférence adéquats ;
  - b) L'expérience utilisateur est améliorée et les organes et entités recevant des services peuvent délibérer et prendre des décisions plus efficacement ;
  - c) Les documents destinés aux organes délibérants sont publiés en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles. En 2020, 77 % des documents ont été publiés en temps voulu et 98 % ont été publiés simultanément dans toutes les langues demandées.

### **Exécution du programme en 2020**

- 2.268 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

#### **Appui aux travaux des organes intergouvernementaux en des temps extraordinaires**

- 2.269 La restriction des déplacements imposée dans le monde entier en mars 2020 a entraîné la suspension de la plupart des travaux des organes intergouvernementaux relevant de la compétence du sous-programme. C'est par exemple le cas des discussions intergouvernementales dont l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et les conventions des parties aux accords multilatéraux relatifs à l'environnement devaient examiner les résultats aux sessions qu'elles étaient censées tenir en 2021. L'annulation des sessions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et

les microplastiques dans le milieu marin, qui devaient avoir lieu à Lima en mai et à Kigali en novembre, et le report et la réduction des activités de l'organe intersessions de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination ont retardé l'obtention de résultats. À partir du mois de juin, le sous-programme a commencé à recourir à des plateformes d'interprétation simultanée à distance afin d'aider les secrétariats techniques à planifier leurs sessions dans un environnement virtuel.

- 2.270 Dans le cadre du sous-programme, on a intensifié la planification de la documentation destinée aux organes délibérants avec les secrétariats prévoyant de soumettre des documents. On a encouragé le respect des dates limites de soumission des documents appliquées les années précédentes afin d'éviter autant que possible des reports qui alourdiraient la charge de travail de 2021 et des années suivantes.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.271 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montrent les 228 réunions virtuelles ou hybrides qui ont été organisées en remplacement des réunions en présentiel et ont bénéficié de services d'interprétation à distance (voir tableau 2.21).

Tableau 2.21  
**Mesure des résultats**

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions tenues pour l'essentiel exclusivement en présentiel</li> <li>• Assistance en personne dans la salle de réunion, distribution électronique des discours et des documents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions tenues pour l'essentiel exclusivement en présentiel</li> <li>• Assistance en personne dans la salle de réunion, distribution électronique des discours et des documents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 228 réunions virtuelles ou hybrides tenues après la suspension des réunions en présentiel et ayant bénéficié de services</li> </ul>

**Résultats escomptés pour 2022**

- 2.272 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

**Résultat 1 : automatiser l'établissement des devis par les clients<sup>21</sup>**

**Exécution du programme en 2020**

- 2.273 Le sous-programme n'a pas pu mener à bien les activités ciblées qui devaient permettre d'automatiser l'établissement des devis par les clients en 2020. On a pris la décision stratégique d'accorder la priorité à la gestion du calendrier des réunions, qui ne cessait de changer en raison des incertitudes liées à la pandémie. Ces activités devraient reprendre en 2021 et être menées à bien en 2022.
- 2.274 La cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir quatre révisions pour chaque devis, n'a pas été atteinte.

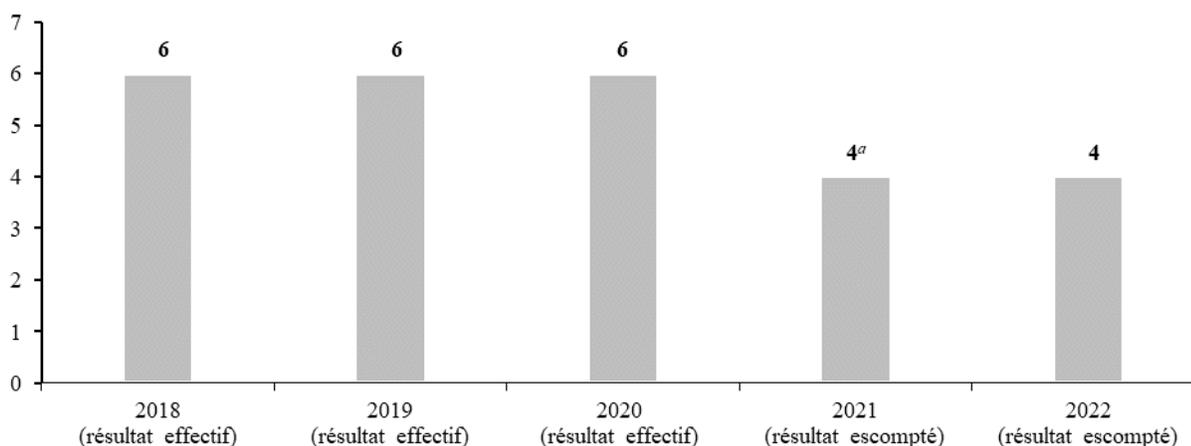
<sup>21</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

### Projet de plan-programme pour 2022

2.275 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on reprendra l'exécution du projet pilote d'outil d'estimation des coûts dans le but de ramener à quatre le nombre moyen de révisions pour chaque devis. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXII).

Figure 2.XXXII

#### Mesure des résultats : nombre moyen de révisions pour chaque devis



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

### Résultat 2 : faciliter la planification et l'organisation des réunions pour les clients<sup>22</sup>

#### Exécution du programme en 2020

- 2.276 Le sous-programme s'est rapidement adapté pour faire face aux difficultés posées par la pandémie de COVID-19. Les préposés au service des conférences ont collaboré de manière dynamique avec les secrétariats techniques pour ajuster les dates et les modalités des réunions et des conférences. Les responsables de la documentation ont surveillé de près le respect des dates de soumission et proposé d'autres dates lorsque cela était nécessaire, tout en encourageant généralement le maintien de celles qui étaient initialement prévues pour éviter de reporter à 2021 la publication d'un nombre excessif de documents. On a suivi les progrès accomplis dans la conclusion de contrats entre le Bureau de l'informatique et des communications et les fournisseurs de plateformes d'interprétation simultanée à distance, et les secrétariats techniques ont été tenus informés. On a également mené un grand nombre d'activités d'intégration avec les fournisseurs de plateformes d'interprétation simultanée à distance au moment de la signature des contrats, le but étant de conseiller et d'appuyer efficacement les secrétariats techniques dans leurs activités de planification tout en assurant la médiation entre ceux-ci et les fournisseurs de plateformes.
- 2.277 Le travail effectué a abouti à un nombre de révisions par devis égal à six, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir quatre révisions par devis, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2020 (voir la figure 2.XXXII ci-dessus).
- 2.278 Par ailleurs, le travail effectué a contribué à ce que 88 % des États Membres soient globalement satisfaits (satisfaits ou très satisfaits) des services de conférence.

<sup>22</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

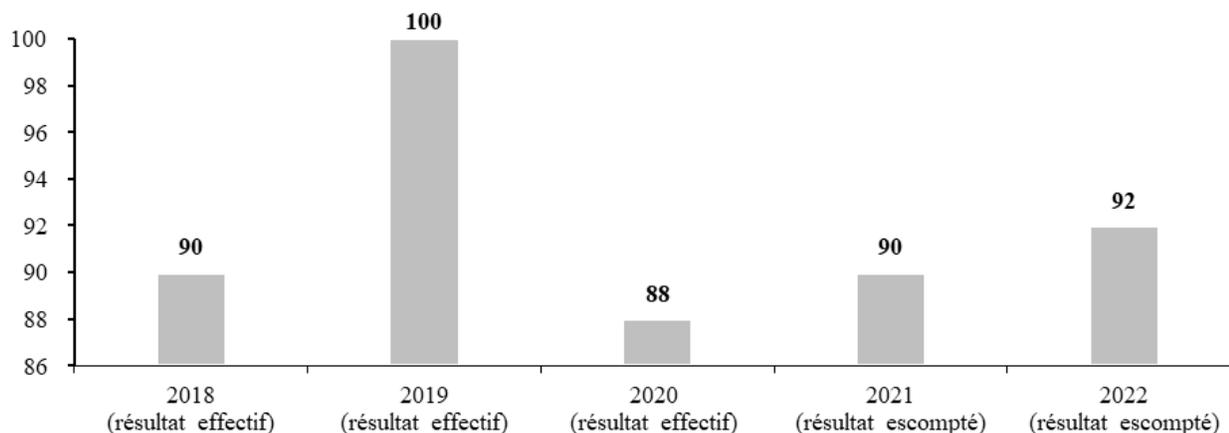
**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.279 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, on s'efforcera d'accroître la satisfaction générale des États Membres vis-à-vis des services de conférence. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats mise à jour (voir la figure 2.XXXIII).

Figure 2.XXXIII

**Mesure des résultats : satisfaction globale des États Membres vis-à-vis des services de conférence**

(En pourcentage)

**Résultat 3 : mesures destinées à assurer la continuité des activités de gestion des conférences en appui aux travaux des organes intergouvernementaux****Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.280 Pour assurer l'adaptation dynamique de la gestion des conférences à la situation incertaine causée par la pandémie et la crise de liquidités, il a fallu revoir les flux de travail de manière à composer avec un calendrier changeant rapidement et de nouvelles méthodes de prestation de services (tenue virtuelle des délibérations des organes intergouvernementaux, par exemple). On a défini et mis au point des solutions faisant appel à des outils et à des systèmes informatiques pour assurer les services voulus et examiné les ressources disponibles dans les différentes divisions du Département afin de renforcer les capacités. On a assuré le service de toutes les délibérations des organes intergouvernementaux qui avaient été reportées ou modifiées, et publié les documents connexes, notamment les documents officiels. On a établi de nouveaux flux de travail pour la tenue de réunions virtuelles ou hybrides en revoyant les directives générales concernant l'attribution aux organisateurs de réunions de dates provisoires dans le cadre du système de créneaux. Ces solutions ont permis d'assurer la continuité des activités pendant la pandémie, et elles resteront disponibles à l'avenir.

*Enseignements tirés et changements prévus*

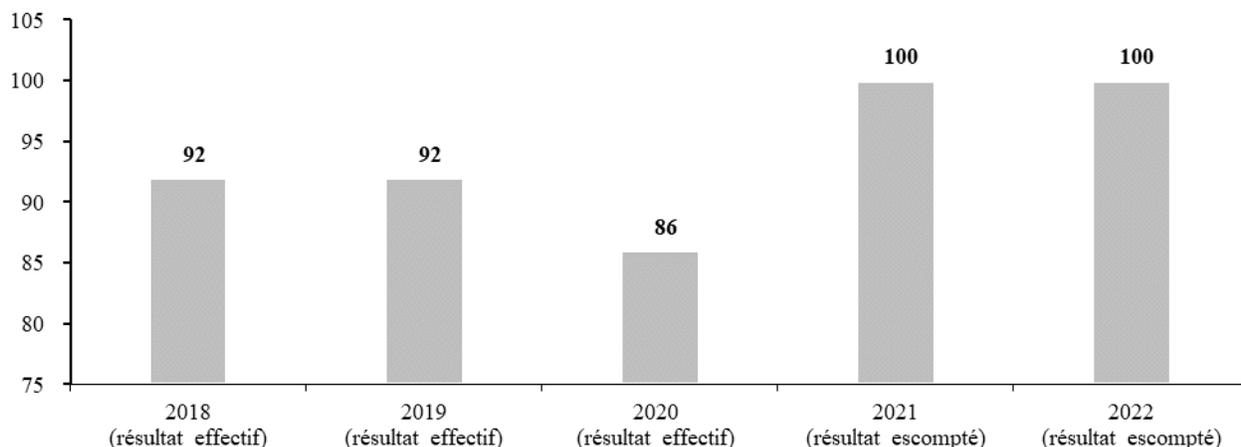
- 2.281 Les enseignements tirés sont les suivants : les flux de travail établis sont remis en question lorsqu'il faut modifier le modus operandi du sous-programme pour répondre aux nouveaux besoins des clients. Le perfectionnement du personnel et la collaboration entre sections et entre départements sont indispensables à la continuité des activités. Pour appliquer ces enseignements dans le cadre du sous-programme, on continuera d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles et de mettre à jour les flux de travail internes et entre départements, en collaboration avec d'autres entités. On continuera aussi d'actualiser les définitions d'emploi à mesure que de nouvelles fonctions ou méthodes de travail se généraliseront, d'améliorer la coordination avec les autres services de l'Office des Nations Unies à Nairobi chargés d'assurer la continuité des opérations et d'enrichir l'« expérience utilisateur » des États Membres. La révision des flux de travail et des directives générales connexes facilitera les activités de planification.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.282 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera l'augmentation du pourcentage de réunions programmées qui ont effectivement lieu, car la modification des flux de travail, des procédures et des pratiques à l'aide d'outils informatiques modernes permettra d'assouplir la planification des réunions (voir fig. 2.XXXIV).

Figure 2.XXXIV

**Mesure des résultats : pourcentage de réunions programmées qui ont lieu**



**Textes des organes délibérants définissant les mandats**

2.283 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

*Résolutions de l'Assemblée générale*

<p><a href="#">73/239</a></p> <p>Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)</p>	<p><a href="#">74/222</a></p>	<p>Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement</p>
---	-------------------------------	--

**Produits**

2.284 On trouvera dans le tableau 2.22 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.22

## Nairobi, sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>4 024</b>	<b>906</b>	<b>4 836</b>	<b>3 236</b>
1. Réunions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de ses organes subsidiaires	183	42	423	254
2. Réunions du Conseil d'administration, de l'Assemblée, du Conseil exécutif et des organes subsidiaires d'ONU-Habitat	62	30	124	66
3. Réunions de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	70	–	70	–
4. Réunions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin organisées par le PNUE	–	34	–	–
5. Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	113	21	143	113
6. Réunions consacrées à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	34	4	55	30
7. Réunions consacrées à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	6	8	56	8
8. Réunions consacrées à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	10	–	65	10
9. Réunions mondiales des correspondants nationaux pour le Programme de Montevideo organisées par le PNUE	10	–	–	10
10. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	50	8	30	25
11. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	–	70	–
12. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	26	4	–	20
13. Réunions sur le pacte mondial pour l'environnement organisées par le PNUE	–	6	–	–
14. Réunions des groupes régionaux et autres groupes d'États Membres	260	11	500	200
15. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	3 300	738	3 300	2 500
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : séance d'information sur les services relevant du programme à l'intention d'environ 60 nouveaux membres de missions permanentes, consultations avec les États membres du Bureau du Conseil exécutif d'ONU-Habitat sur des questions liées à la périodicité et aux dates idéales des réunions ainsi qu'à la fourniture de services de conférence (selon les besoins).				

### **Sous-programme 3**

#### **Services de documentation**

#### **Objectif**

- 2.285 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

#### **Stratégie**

- 2.286 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera de proposer, dans le cadre du sous-programme, des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition et de publication assistée par ordinateur, tout en améliorant la qualité, le respect des délais et l'efficacité en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en faisant en sorte que le personnel se forme pour étoffer ses compétences.
- 2.287 Dans le cadre du sous-programme, on continuera de moderniser les profils d'emploi types du personnel linguistique de façon à prendre en considération le nouvel environnement technologique, de renforcer les mécanismes de gestion de la performance et d'assurance qualité, de resserrer la collaboration avec les universités et d'améliorer en continu les méthodes de recrutement afin d'assurer une meilleure diversité géographique et une plus grande parité femmes-hommes.
- 2.288 Par ailleurs, on continuera de traiter et de publier en temps voulu la documentation destinée aux principaux organes délibérants ayant leur siège à Nairobi, tels que l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, l'Assemblée d'ONU-Habitat et leurs organes subsidiaires, s'il y a lieu, ainsi qu'à d'autres organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le PNUE, tout en aidant les secrétariats des réunions à rédiger les documents officiels issus des réunions. Des enquêtes seront régulièrement menées auprès des clients, dont les réponses seront précieuses pour évaluer les résultats obtenus dans le cadre du sous-programme.
- 2.289 En outre, compte tenu de l'augmentation du volume de demandes liées au traitement de documents techniques, on a systématisé l'utilisation de technologies de traduction assistée par ordinateur, notamment d'outils communs tels qu'eLUNA, pour aider les traducteurs à détecter plus facilement les passages ayant déjà été traduits. On continuera de former le personnel et les prestataires extérieurs et de mettre des outils à la disposition de toutes les parties prenantes afin d'avoir les moyens de répondre à l'évolution de la demande de services de documentation.
- 2.290 Dans le cadre du sous-programme, on continuera de s'appuyer sur la saisie anticipée des informations concernant le volume prévu de documentation à traiter dans les tableaux de bord de suivi des performances, tels que l'outil de visualisation des documents à traiter développé par le Département et mis en service en 2018. Ces outils fourniront en temps réel des données facilitant la prise de décisions en temps voulu et permettant de réagir efficacement à l'évolution des demandes des États Membres et des autres clients. Actuellement, les informations sur la documentation destinée aux organes délibérants sont systématiquement saisies dans les outils, ce qui facilite la planification des capacités.
- 2.291 Le sous-programme prévoit d'aider les États Membres sur les questions liées à la COVID-19 en mettant en œuvre, lorsque c'est nécessaire, une méthode de rédaction de rapports en ligne, en enrichissant le vocabulaire lié à la pandémie dans UNTERM et en mettant à la disposition des lieux d'affectation une capacité de traitement aux fins du partage de la charge de travail.
- 2.292 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :

- a) des documents de qualité sont disponibles en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles, conformément aux mandats définis, grâce aux activités menées pour trouver, tester, former et fidéliser des linguistes qualifiés ;
- b) l'ensemble des services de l'Organisation utilisent la terminologie officielle de manière cohérente dans les six langues officielles ;
- c) des documents lisibles par machine sont produits par l'ONU.

### **Exécution du programme en 2020**

2.293 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

#### **Adapter les méthodes de travail à l'environnement en ligne et renforcer la collaboration entre lieux d'affectation aux fins de l'exécution des mandats**

2.294 En 2020, le sous-programme a continué de faciliter les travaux des organes intergouvernementaux, notamment en fournissant des services de rédaction de rapports, services qu'il assure depuis longtemps et qui consistent à résumer, pour le compte de ses principaux clients, les débats de fond que tiennent les États Membres aux réunions officielles. Les circonstances dans lesquelles ces rapports ont été établis étaient sensiblement différentes : les réunions s'étant tenues en ligne, les rédacteurs de rapports ont travaillé virtuellement. Les enregistrements sonores ont donc été particulièrement utiles.

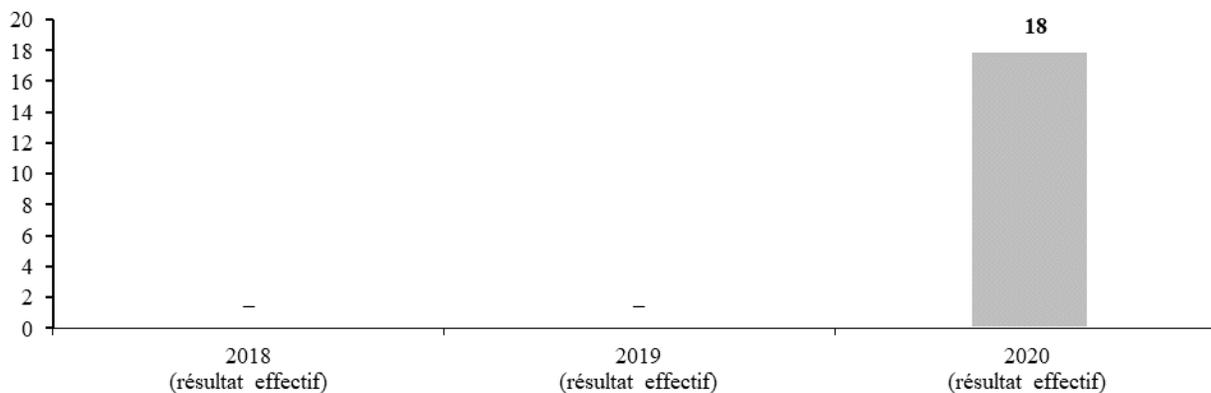
2.295 Malgré un calendrier changeant constamment, le sous-programme a continué de produire des documents urgents à l'intention des organes délibérants. On a adapté les méthodes de travail, notamment en passant presque entièrement au télétravail. En outre, le partage de la charge de travail avec les services linguistiques d'autres lieux d'affectation a été renforcé.

#### *Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.296 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montrent les 18 rapports de réunion qui ont été établis dans un cadre virtuel (voir la figure 2.XXXV).

Figure 2.XXXV

**Mesure des résultats : nombre de rapports de réunion rédigés dans un cadre virtuel pour le compte des principaux clients**



## Résultats escomptés pour 2022

- 2.297 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### **Résultat 1 : continuer d'améliorer le respect des délais de publication des documents grâce à une collaboration plus étroite avec les organes intergouvernementaux<sup>23</sup>**

#### **Exécution du programme en 2020**

- 2.298 Le sous-programme a continué d'ajuster les dates de soumission proposées aux organes intergouvernementaux dans le cadre du système de créneaux, afin d'assurer le traitement en temps voulu des documents malgré un calendrier changeant constamment. Il a maintenu le dialogue avec les responsables à consulter sur les questions de procédure qui avaient une incidence sur la tenue des délais.
- 2.299 Le travail effectué a contribué à ce que 77 % des documents soient publiés dans les délais impartis, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 96 % des documents publiés dans les délais impartis, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2020. Bien que le passage au télétravail soit intervenu tôt et que la collaboration en ligne avec les clients ait été assurée, il a été difficile de veiller à l'efficacité et à la clarté de la communication, et de concilier télétravail et coordination entre les différents fuseaux horaires.

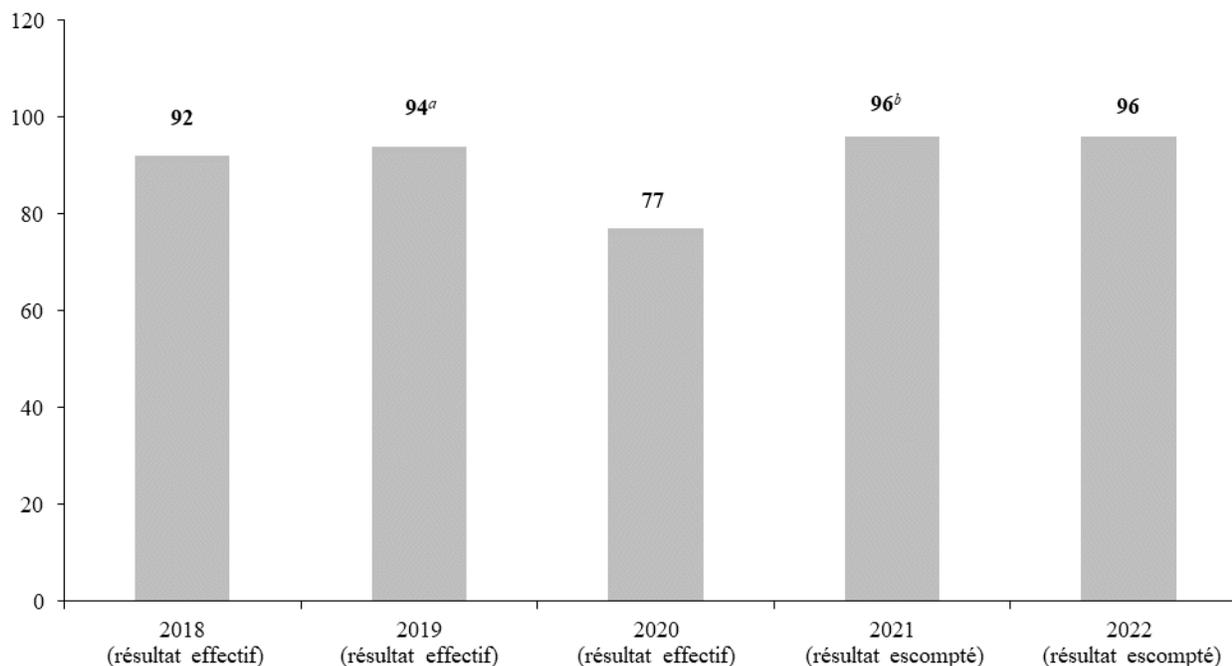
#### **Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.300 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme continuera de rationaliser les méthodes de travail et améliorera les outils de suivi connexes. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXVI).

---

<sup>23</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [[A/74/6 \(Sect. 2\)](#)].

Figure 2.XXXVI

**Mesure des résultats : pourcentage de documents publiés dans les délais impartis**

<sup>a</sup> L'objectif de 94 % présenté dans le budget-programme de 2021 ([A/75/6/Add.1](#)) était une mesure supplétive, mais le taux effectivement enregistré en 2019 s'est établi à 62 %.

<sup>b</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : cohérence et ponctualité<sup>24</sup>****Exécution du programme en 2020**

- 2.301 Le sous-programme a continué de tirer parti des avancées technologiques enregistrées par le Département dans les domaines de la terminologie et de la traduction assistée par ordinateur, comme le développement de la suite d'outils gText. Il continue de s'employer à assurer la cohérence entre les langues.
- 2.302 Le travail effectué a contribué à ce que 98 % des documents soient distribués simultanément, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 % de la documentation destinée aux organes délibérants distribuée simultanément dans toutes les langues officielles, dont il est question dans le budget-programme de 2021. Ce léger écart s'explique par les incertitudes nées de la crise de liquidités, qui ont pesé sur les effectifs de certains services linguistiques.

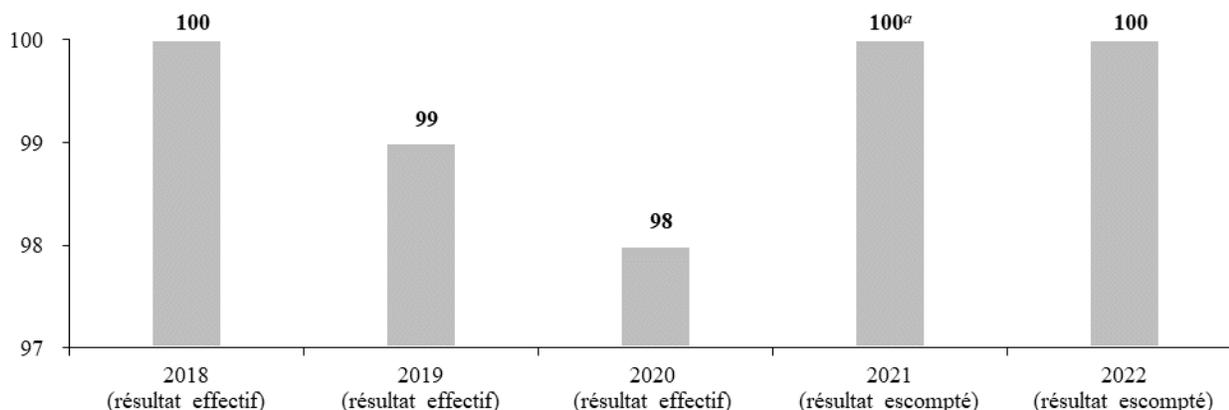
**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.303 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, on redoublera d'efforts pour favoriser le partage de la charge de travail avec d'autres lieux d'affectation s'il existe un risque de distribution non simultanée. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXVII).

<sup>24</sup> Voir le budget-programme de 2021 ([A/75/6/Add.1](#)).

Figure 2.XXXVII

**Mesure des résultats : pourcentage des documents publiés simultanément dans les six langues officielles**



<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : un environnement de travail virtuel robuste à l'appui de la gestion intégrée à l'échelle mondiale**

**Plan-programme pour 2022**

2.304 La pandémie de COVID-19 a montré que la capacité du sous-programme de fournir en temps voulu des documents de qualité aux États Membres pouvait être mise en péril. On a tiré parti de tous les outils offerts par le Département, mais on a manqué de préparation pour ce qui était de donner à certains membres du personnel les moyens de télétravailler. On a néanmoins mis des paquets de données et des lignes de télécommunication officielles à la disposition du personnel. Par ailleurs, on s'est servi des outils de collaboration standard pour gérer le partage de la charge de travail.

*Enseignements tirés et changements prévus*

2.305 Les enseignements tirés sont les suivants : il faut impérativement établir un plan de continuité des activités plus robuste. Il est essentiel de mettre en place un système commun de gestion des documents et d'harmoniser et de consigner par écrit les pratiques en vue de favoriser la collaboration entre départements et d'améliorer la qualité de la documentation et la tenue des délais de traitement. Pour appliquer ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on mettra à jour les directives générales et l'inventaire des risques. Au niveau du Département, on donnera la priorité à la mise en service de gDoc 2.0 et à la migration dans ce système des systèmes actuels, ce qui favorisera l'instauration de la gestion intégrée à l'échelle mondiale. On prévoit également de contribuer plus avant à l'harmonisation, entre les différents lieux d'affectation, des modèles de documents officiels afin d'améliorer le partage de la charge de travail.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.306 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera l'augmentation du nombre de documents traités grâce au partage de la charge de travail (voir tableau 2.23).

Tableau 2.23  
**Mesure des résultats**

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté)	2022 (résultat escompté)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans de continuité des activités de traitement de la documentation prévoient que le service des réunions tenues hors de Nairobi n'est assuré que sur place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans de continuité des activités de traitement de la documentation prévoient que le service des réunions tenues hors de Nairobi n'est assuré que sur place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans de continuité des activités de traitement de la documentation prévoient que le service des réunions tenues hors de Nairobi peut être assuré à distance</li> <li>• Les demandes officielles de partage de la charge de travail font suite à des accords informels entre les quatre lieux d'affectation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les demandes officielles de partage de la charge de travail font suite à des accords officiels entre les quatre lieux d'affectation</li> <li>• Le volume de travail partagé entre les quatre lieux d'affectation augmente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de documents traités grâce au partage de la charge de travail augmente</li> </ul>

### Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.307 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

#### Résolutions de l'Assemblée générale

73/239

Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

74/222

Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement

### Produits

2.308 On trouvera dans le tableau 2.24 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.24

Nairobi, sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)</b>	<b>6 642</b>	<b>5 857</b>	<b>8 810</b>	<b>5 720</b>
1. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et à ses organes subsidiaires	45	16	1 500	800
2. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Conseil d'administration, à l'Assemblée, au Conseil exécutif et aux organes subsidiaires d'ONU-Habitat	–	1 200	500	900
3. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	1 100	–	800	–
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux réunions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin organisées par le PNUE	–	439	–	–
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	1 230	879	1 200	1 000
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	247	265	650	250
7. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	390	106	650	90
8. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	220	74	900	100
9. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	110	41	110	80
10. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	–	900	–
11. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à d'autres organes intergouvernementaux	3 300	2 837	1 600	2 500

### Sous-programme 4

#### Services d'appui aux réunions et de publication

#### Objectif

- 2.309 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes

intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

## Stratégie

- 2.310 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme continuera de fournir des services d'appui aux réunions et de publication de première qualité, notamment des services d'interprétation et de publication dans les langues officielles, aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, dont l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et l'Assemblée d'ONU-Habitat et leurs organes subsidiaires, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le PNUE, ou au secrétariat de tout autre organe multilatéral sollicitant des services d'interprétation et de publication dans le cadre du sous-programme.
- 2.311 Il est prévu, dans le cadre du sous-programme, de diversifier les méthodes de prestation des services, en particulier de recourir à des services d'interprétation simultanée à distance assurés de manière entièrement virtuelle pour les réunions d'organes intergouvernementaux ou d'organes d'experts.
- 2.312 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
- l'Organisation utilise les ressources d'appui aux réunions et de publication dont elle dispose à l'échelle mondiale de façon plus rationnelle ;
  - les délibérations se déroulent de façon plus inclusive et l'empreinte écologique des services est réduite.

## Exécution du programme en 2020

- 2.313 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

### **S'adapter tout en tirant parti de la technologie afin de faciliter les travaux des organes intergouvernementaux**

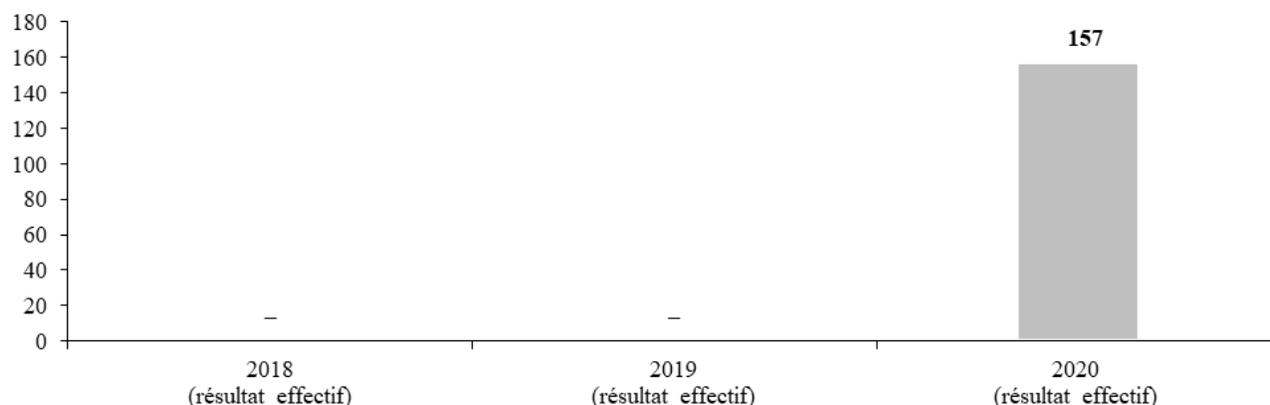
- 2.314 Avec l'arrivée de la pandémie, la prestation de services de conférence, notamment de services d'interprétation lors des conférences et réunions, a été brutalement interrompue. Les interprètes de l'Office des Nations Unies à Nairobi ont pleinement participé à toutes les activités décrites au paragraphe 2.104 ci-dessus. Le complexe de l'Office des Nations Unies à Nairobi ayant été fermé à l'ensemble du personnel non essentiel à partir de la fin mars 2020, le sous-programme a axé ses efforts sur la prestation de services d'interprétation simultanée à distance selon un mode entièrement virtuel, dans lequel des interprètes travaillant depuis différents endroits du monde ont assuré le service de réunions intergouvernementales rassemblant des participants se trouvant dans des lieux tout aussi variés. Le sous-programme a assuré des services, y compris des services d'interprétation simultanée à distance, pour 157 réunions.

### *Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

- 2.315 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montrent les 157 réunions bénéficiant de services d'interprétation simultanée à distance qui avaient été organisées à Nairobi et ailleurs au 31 décembre 2020 (soit 100 % des demandes d'interprétation simultanée à distance reçues en 2020) (voir fig. 2.XXXVIII).

Figure 2.XXXVIII

**Mesure des résultats : nombre de réunions virtuelles ou hybrides tenues avec services d'interprétation simultanée à distance (résultat annuel)**



### Résultats escomptés pour 2022

- 2.316 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

#### Résultat 1 : réactivité et souplesse des services d'interprétation sur de multiples sites<sup>25</sup>

##### Exécution du programme en 2020

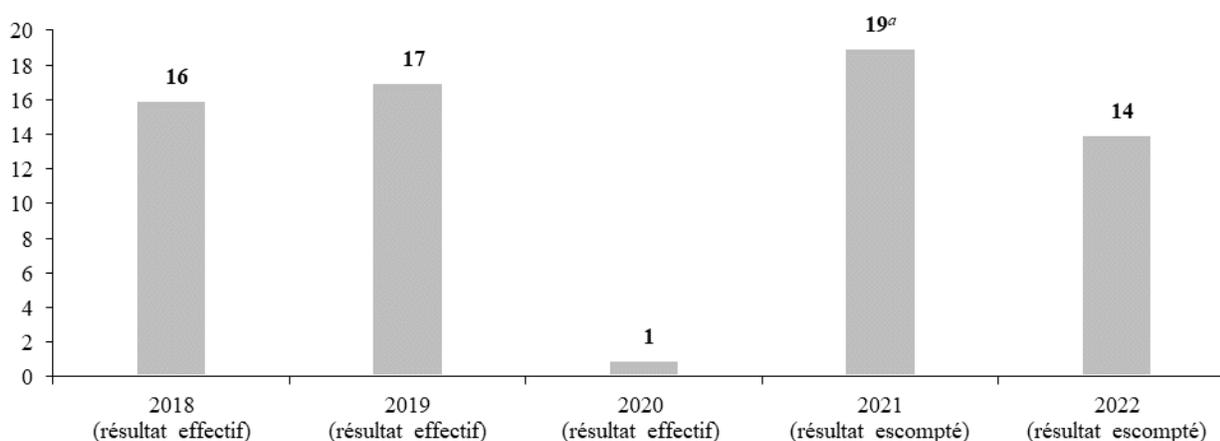
- 2.317 Le sous-programme a maintenu sa réactivité et sa souplesse en ce qui concerne la prestation de services d'interprétation sur de multiples sites. En février 2020, des services d'interprétation ont été assurés en personne à la troisième Conférence des Parties à la Convention de Bamako, tenue à Brazzaville.
- 2.318 Le travail effectué a permis d'assurer des services d'interprétation à 1 réunion tenue hors de Nairobi, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 18 réunions tenues hors de Nairobi nécessitant des services d'interprétation, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2020. En raison de la pandémie, toutes les autres réunions intergouvernementales prévues ont été annulées.

##### Projet de plan-programme pour 2022

- 2.319 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, le sous-programme continuera de faire appel aux services des interprètes du monde entier qui sont inscrits sur sa liste de prestataires indépendants qualifiés pour qu'ils assurent, à distance ou en personne, le service des réunions tenues à l'étranger. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXIX).

<sup>25</sup> Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 2)].

Figure 2.XXXIX

**Mesure des résultats : nombre de réunions tenues hors de Nairobi nécessitant des services d'interprétation**

<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : fourniture de services de première qualité d'interprétation quel que soit le lieu<sup>26</sup>****Exécution du programme en 2020**

- 2.320 Le sous-programme a constitué un vivier d'interprètes bien formés, composé de membres du personnel en poste à Nairobi et de prestataires indépendants disséminés dans le monde entier. Ces interprètes peuvent fournir des services d'interprétation de qualité, quel que soit le lieu des réunions et que celles-ci nécessitent des services d'interprétation à distance ou en personne. Ils ont été systématiquement affectés aux diverses réunions en fonction de leurs connaissances institutionnelles spécialisées afin de servir au mieux la mémoire institutionnelle de chaque secrétariat.
- 2.321 Le travail effectué a contribué à ce qu'il n'y ait aucune plainte concernant les services d'interprétation, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2021.

**Projet de plan-programme pour 2022**

- 2.322 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, on continuera de recruter et de former un ensemble d'interprètes indépendants qualifiés issus de zones géographiques très diverses et d'évaluer régulièrement leur travail. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.25).

<sup>26</sup> Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

Tableau 2.25  
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) <sup>a</sup>	2022 (résultat escompté)
Aucune plainte reçue concernant les services d'interprétation				

<sup>a</sup> Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation dotés de solides outils de continuité des opérations**

**Plan-programme pour 2022**

- 2.323 La pandémie a entravé le déroulement des activités prévues dans le cadre du sous-programme. On a trouvé, élaboré, testé et mis en service des moyens et des outils visant à assurer la continuité des opérations, notamment des outils d'interprétation simultanée à distance. On a mis à profit le savoir-faire des quatre grands centres de conférence en matière d'évaluation pour développer et mettre en service conjointement des outils qui servent à faire passer des épreuves à distance, ce qui a permis de constituer un vivier plus diversifié d'interprètes. Ces mesures et outils constituent des solutions fiables, qui pourront facilement servir à assurer la continuité des opérations à l'avenir.
- 2.324 En outre, on a tiré parti des pratiques établies en matière de durabilité et d'accessibilité, notamment s'agissant des investissements et des outils et procédures électroniques sous-tendant le fonctionnement des services de conférence. Le fait que le personnel maîtrisait ces outils et ces technologies a facilité le passage à un environnement hybride.

*Enseignements tirés et changements prévus*

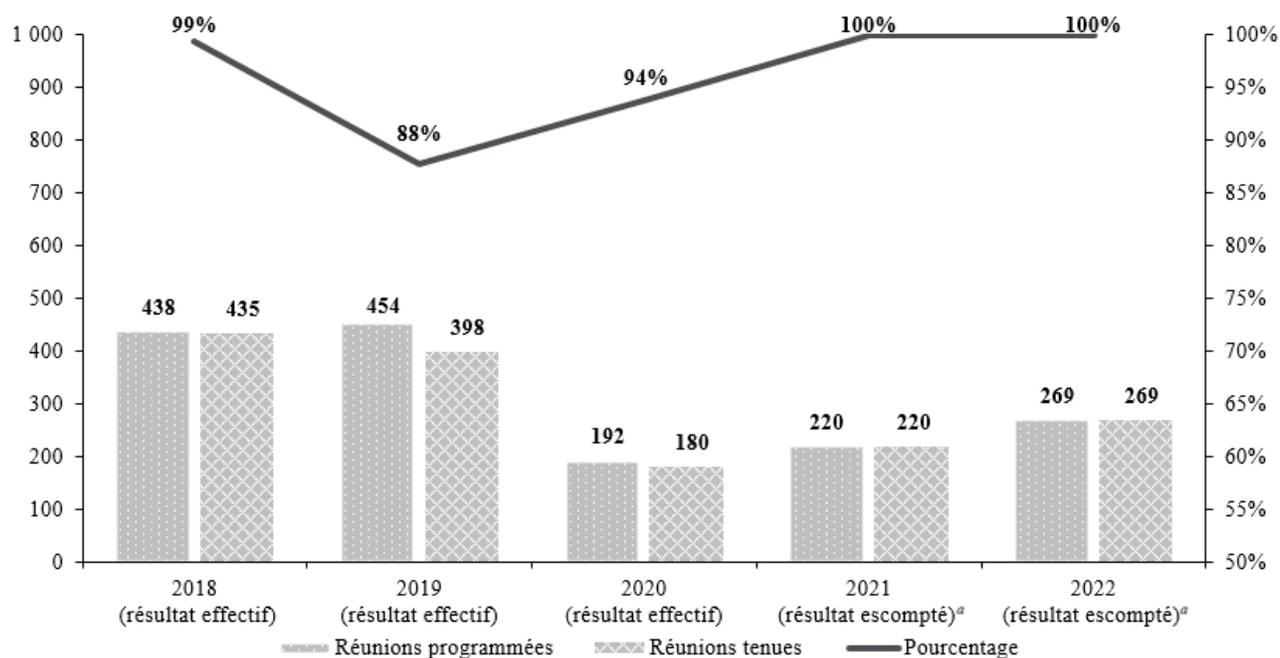
- 2.325 Les enseignements tirés sont les suivants : il fallait établir des plans d'action pour faire face aux cas de force majeure, comme la pandémie, et pouvoir compléter les moyens internes par des capacités offrant une certaine souplesse face à une situation difficile et inattendue, comme celle créée par la COVID-19 et la crise de liquidités. Compte tenu de ces enseignements, on mettra à profit l'expérience acquise à l'occasion des activités d'évaluation de prestataires indépendants et des concours de recrutement de personnel linguistique organisés en commun par les centres de conférence. On tirera parti de ce qui a été fait en 2020/21 pour établir une liste de réserve mondiale de collaborateurs et collaboratrices des services linguistiques en vue d'engagements de courte durée.
- 2.326 Dans le cadre du sous-programme, on coopérera étroitement avec les équipes chargées de la gestion des réunions et avec les organisateurs de réunions afin d'optimiser l'utilisation des capacités d'interprétation et de constituer un vivier diversifié d'interprètes de façon à fournir des services inclusifs de qualité qui répondent à l'évolution des besoins. En outre, on pourra se tourner vers les moyens et les outils testés et adoptés pendant la pandémie pour assurer de manière fiable et sur demande la continuité des opérations. Organismes de réunions, participants et interprètes disposeront ainsi d'une palette d'outils des plus efficaces de nature à garantir la durabilité et l'accessibilité.
- 2.327 Grâce aux investissements réalisés dans les outils et la formation, dans le cadre du sous-programme, on fournira des services de conférence et de publication qui pourront également soutenir les travaux des organes intergouvernementaux en cas de crise.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

2.328 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que 100 % des réunions programmées bénéficieront de services d'interprétation (voir la figure 2.XL).

Figure 2.XL

**Mesure des résultats : pourcentage des réunions programmées qui sont tenues avec services d'interprétation (résultat annuel)**



<sup>a</sup> Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2021 et 2022 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

**Textes des organes délibérants définissant les mandats**

2.329 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

*Résolutions de l'Assemblée générale*

<p>73/239</p> <p>Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)</p>	<p>74/222</p> <p>Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement</p>
---	--

**Produits**

2.330 On trouvera dans le tableau 2.26 les produits retenus pour la période 2020–2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.26

**Nairobi, sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>450</b>	<b>180</b>	<b>505</b>	<b>269</b>
<b>Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :</b>				
1. Réunions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de ses organes subsidiaires	6	9	35	24
2. Réunions du Conseil d'administration, de l'Assemblée, du Conseil exécutif et des organes subsidiaires d'ONU-Habitat	12	6	18	14
3. Réunions de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	36	–	18	–
4. Réunions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin organisées par le PNUE	–	25	–	–
5. Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	23	21	23	23
6. Conférence des Parties à la Convention de Nairobi amendée pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'océan Indien occidental	10	–	–	–
7. Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	8	4	8	8
8. Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	–	–	8	–
9. Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	–	–	8	10
10. Réunions mondiales des correspondants nationaux pour le Programme de Montevideo organisées par le PNUE	10	–	–	–
11. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	40	6	12	20
12. Quatrième Réunion intergouvernementale pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres	4	–	–	–
13. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	–	10	–
14. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	26	–	–	20
15. Réunions sur le pacte mondial pour l'environnement organisées par le PNUE	–	–	–	–
16. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	275	109	365	150
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Correspondance et services de documentation</b> : conception et mise en page de 163 publications, d'une page Web, de 524 supports d'information et autres produits dans toutes les langues officielles, sur support papier et sous forme électronique.				

## B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022

### Vue d'ensemble

2.331 On trouvera dans les tableaux 2.27 à 2.29 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 2.27

#### Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Changements		Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Postes	248 197,4	263 221,4	361,3	–	(1 008,8)	(647,5)	(0,2)	262 573,9
Autres dépenses de personnel	18 534,5	33 670,7	(5 979,0)	1 640,0	1 028,7	(3 310,3)	(9,8)	30 360,4
Dépenses de représentation	0,3	1,5	–	–	–	–	–	1,5
Consultants	24,9	–	–	–	–	–	–	–
Voyages des représentants	–	92,7	–	–	–	–	–	92,7
Voyages du personnel	21,1	80,2	–	–	–	–	–	80,2
Services contractuels	25 568,4	12 832,0	–	–	2,5	2,5	0,0	12 834,5
Frais généraux de fonctionnement	2 584,6	1 740,6	–	–	–	–	–	1 740,6
Fournitures et accessoires	159,1	449,8	–	–	–	–	–	449,8
Mobilier et matériel	1 298,8	1 199,2	–	–	–	–	–	1 199,2
Aménagement des locaux	1,2	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	25 118,3	27 691,1	(932,9)	–	43,0	(889,9)	(3,2)	26 801,2
Autres changements	68,4	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>321 577,0</b>	<b>340 979,2</b>	<b>(6 550,6)</b>	<b>1 640,0</b>	<b>65,4</b>	<b>(4 845,2)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>336 134,0</b>

Tableau 2.28

#### Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2022<sup>a</sup>

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2021	1 601	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 425 P-4, 333 P-3, 11 P-2/1, 73 G(1°C), 510 G(AC) et 12 AL
Suppressions	(10)	New York : 1 G(AC) au titre du sous-programme 2 ; 6 G(AC) au titre du sous-programme 3 ; Genève : 3 G(AC) au titre du sous-programme 3

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

	Nombre	Informations sur les postes
Reclassements	–	Reclassement de 1 G(AC) en G(1°C) au titre de l'appui au programme
Réaffectations	–	New York : 1 G(1°C) du sous-programme 3 à l'appui au programme
Transferts	–	Genève : 1 G(1°C) du sous-programme 4 à l'appui au programme
Effectif proposé pour 2022	1 591	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 425 P-4, 333 P-3, 11 P-2/1, 74 G(1°C), 499 G(AC) et 12 AL

<sup>a</sup> On trouvera à l'annexe III des informations sur les changements relatifs aux postes.

Tableau 2.29

**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe**  
(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Changements				Total	Effectif proposé pour 2022
	Effectif approuvé pour 2021	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	6	–	–	–	–	6
D-1	18	–	–	–	–	18
P-5	211	–	–	–	–	211
P-4	425	–	–	–	–	425
P-3	333	–	–	–	–	333
P-2/1	11	–	–	–	–	11
<b>Total partiel</b>	<b>1 006</b>	–	–	–	–	<b>1 006</b>
<b>Agents des services généraux</b>						
G(1°C)	73	–	–	1	1	74
G(AC)	510	–	–	(11)	(11)	499
<b>Total partiel</b>	<b>583</b>	–	–	<b>(10)</b>	<b>(10)</b>	<b>573</b>
Autres changements						
Agents locaux	12	–	–	–	–	12
<b>Total partiel</b>	<b>12</b>	–	–	–	–	<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>1 601</b>	–	–	<b>(10)</b>	<b>(10)</b>	<b>1 591</b>

2.332. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 2.30 à 2.32 et dans la figure 2.XLI.

2.333. Comme le montrent les tableaux 2.30 1) et 2.32, les ressources proposées pour 2022 s'élèvent globalement à 336 134 000 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 4 845 200 dollars (1,4 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021. La variation découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) des nouveaux mandats et des mandats élargis ; c) d'autres changements. Les ressources permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 2.30

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Changements						2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
A. Organes directeurs	67,1	331,8	–	–	–	–	–	331,8
B. Direction exécutive et administration	3 697,8	3 852,5	–	–	43,0	43,0	1,1	3 895,5
C. Programme de travail								
<i>Gestion des conférences (New York)</i>								
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	6 397,3	6 225,0	–	–	–	–	–	6 225,0
2. Planification et coordination des services de conférence	14 249,1	15 880,2	(2 411,1)	918,3	(84,5)	(1 577,3)	(9,9)	14 302,9
3. Services de documentation	78 951,5	88 103,1	–	–	27,4	27,4	0,0	88 130,5
4. Services d'appui aux réunions et de publication	48 155,9	47 831,9	153,6	–	–	153,6	0,3	47 985,5
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>								
2. Planification et coordination des services de conférence	26 668,9	33 853,0	(2 770,8)	684,1	395,1	(1 691,6)	(5,0)	32 161,4
3. Services de documentation	55 528,1	58 045,8	63,5	–	(402,3)	(338,8)	(0,6)	57 707,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	32 586,3	31 950,6	63,5	–	(134,1)	(70,6)	(0,2)	31 880,0
<i>Gestion des conférences (Vienne)<sup>a</sup></i>	24 039,8	26 590,3	(932,9)	–	–	(932,9)		25 657,4
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>								
2. Planification et coordination des services de conférence	2 681,0	3 257,2	(716,4)	37,6	–	(678,8)	(20,8)	2 578,4
3. Services de documentation	4 078,0	4 532,4	–	–	–	–	–	4 532,4
4. Services d'appui aux réunions et de publication	3 390,0	4 223,8	–	–	–	–	–	4 223,8
<b>Total partiel (C)</b>	<b>296 725,9</b>	<b>320 493,3</b>	<b>(6 550,6)</b>	<b>1 640,0</b>	<b>(198,4)</b>	<b>(5 109,0)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>315 384,3</b>
D. Appui au programme	21 086,2	16 301,6	–	–	220,8	220,8	1,4	16 522,4
<b>Total partiel (1)</b>	<b>321 577,0</b>	<b>340 979,2</b>	<b>(6 550,6)</b>	<b>1 640,0</b>	<b>65,4</b>	<b>(4 845,2)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>336 134,0</b>

<sup>a</sup> Part à la charge de l'ONU dans le cofinancement des activités de gestion des conférences à Vienne.

2) Ressources extrabudgétaires

	2020 (dépenses effectives)	2021 (estimations)	Changements	Pourcentage	2022 (prévisions)
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–	–	–	–
C. Programme de travail					
<i>Gestion des conférences (New York)</i>					
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	–	173,2	–	–	173,2
3. Services de documentation	2 178,7	6 370,4	–	–	6 370,4
4. Services d'appui aux réunions et de publication	358,5	1 939,1	(194,8)	(10,0)	1 744,3
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>					
2. Planification et coordination des services de conférence	781,4	563,0	–	–	563,0
3. Services de documentation	469,4	840,0	–	–	840,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	620,0	1 292,5	–	–	1 292,5
<i>Gestion des conférences (Vienne)</i>	595,4	1 702,0	(180,0)	(10,6)	1 522,0
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>					
2. Planification et coordination des services de conférence	1 305,6	3 048,0	(88,3)	(2,9)	2 959,6
3. Services de documentation	1 930,2	2 537,4	17,3	0,7	2 554,7
4. Services d'appui aux réunions et de publication	1 565,6	2 451,1	83,4	3,4	2 534,5
<b>Total partiel (C)</b>	<b>9 804,8</b>	<b>20 916,7</b>	<b>(362,5)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>20 554,2</b>
D. Appui au programme	1 588,6	1 985,8	(64,0)	(3,2)	1 921,8
<b>Total partiel (2)</b>	<b>11 393,4</b>	<b>22 902,5</b>	<b>(426,5)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>22 476,0</b>
<b>Total</b>	<b>332 970,4</b>	<b>363 881,7</b>	<b>(5 271,7)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>358 610,0</b>

Tableau 2.31

**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2022, par source de financement, composante et sous-programme**

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2021	Changements			Total	Effectif proposé pour 2022
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	22	–	–	–	–	22
C. Programme de travail						
<i>Gestion des conférences (New York)</i>						
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	41	–	–	–	–	41
2. Planification et coordination des services de conférence	47	–	–	(1)	(1)	46
3. Services de documentation	516	–	–	(7)	(7)	509
4. Services d'appui aux réunions et de publication	288	–	–	–	–	288
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>						
2. Planification et coordination des services de conférence	68	–	–	–	–	68
3. Services de documentation	327	–	–	(3)	(3)	324
4. Services d'appui aux réunions et de publication	171	–	–	(1)	(1)	170
<i>Gestion des conférences (Vienne)<sup>a</sup></i>						
	–	–	–	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>						
2. Planification et coordination des services de conférence	9	–	–	–	–	9
3. Services de documentation	28	–	–	–	–	28
4. Services d'appui aux réunions et de publication	24	–	–	–	–	24
<b>Total partiel (C)</b>	<b>1 541</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(12)</b>	<b>(12)</b>	<b>1 529</b>
D. Appui au programme	60	–	–	2	2	62
<b>Total partiel (I)</b>	<b>1 601</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(10)</b>	<b>(10)</b>	<b>1 591</b>

<sup>a</sup> En ce qui concerne la gestion des conférences à Vienne, en 2021, 186 postes sont financés sur la base du partage des coûts et 186 le seront en 2022. La répartition des postes est indiquée dans les figures 2.LII à 2.LIV et 2.LIX.

2) Ressources extrabudgétaires

Composante/sous-programme	2021	2022	
	(estimations)	Changements (prévisions)	
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–	–
C. Programme de travail			
<i>Gestion des conférences (New York)</i>			
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	–	–	–
3. Services de documentation	10	–	10
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>			
2. Planification et coordination des services de conférence	–	–	–
3. Services de documentation	–	–	–
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Vienne)</i>			
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>			
2. Planification et coordination des services de conférence	33	–	33
3. Services de documentation	21	–	21
4. Services d'appui aux réunions et de publication	22	–	22
<b>Total partiel (C)</b>	<b>86</b>	<b>–</b>	<b>86</b>
D. Appui au programme	3	–	3
<b>Total partiel (2)</b>	<b>89</b>	<b>–</b>	<b>89</b>
<b>Total</b>	<b>1 690</b>	<b>–</b>	<b>1 680</b>

Tableau 2.32

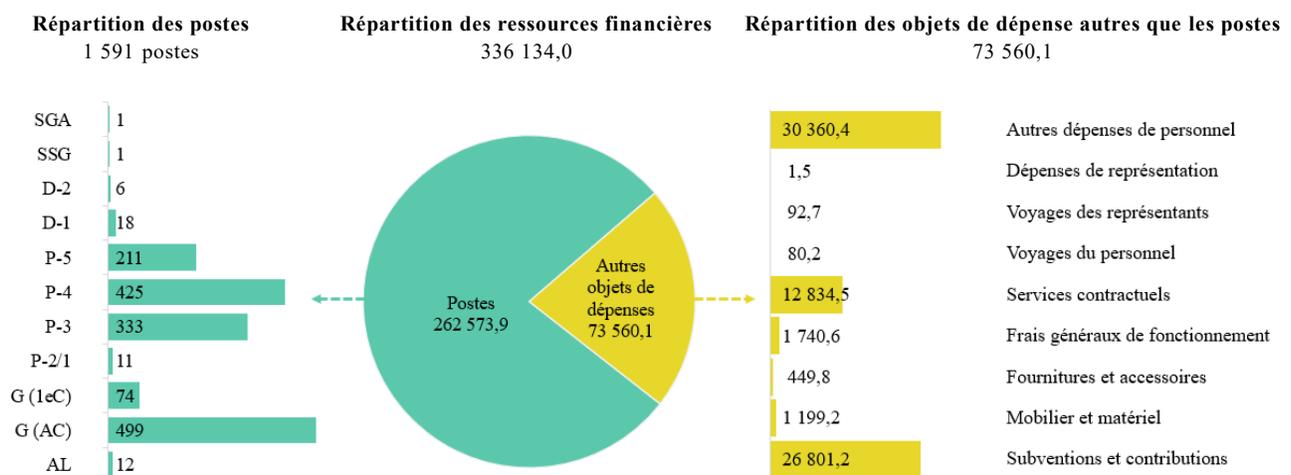
**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage		
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	248 197,4	263 221,4	361,3	–	(1 008,8)	(647,5)	(0,2)	262 573,9
Autres objets de dépense	73 379,6	77 757,8	(6 911,9)	1 640,0	1 074,2	(4 197,7)	(5,4)	73 560,1
<b>Total</b>	<b>321 577,0</b>	<b>340 979,2</b>	<b>(6 550,6)</b>	<b>1 640,0</b>	<b>65,4</b>	<b>(4 845,2)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>336 134,0</b>

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1 006	–	–	–	–	1 006
Agents des services généraux et des catégories apparentées		595	–	–	(10)	(10)	585
<b>Total</b>		<b>1 601</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(10)</b>	<b>(10)</b>	<b>1 591</b>

Figure 2.XLI  
**Répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)



## Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

### Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

#### Ajustements techniques

2.334 Comme le montrent les tableaux 2.30 1) et 2.32, les changements entraînent une diminution nette de 6 550 600 dollars, qui s'explique comme suit :

- New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** La diminution de 2 411 100 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au non-renouvellement de crédits qui visaient à faciliter l'exécution de mandats nouveaux ou élargis approuvés par l'Assemblée générale en 2021 ;
- New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation de 153 600 dollars tient à l'effet-report de la création de deux postes d'interprète (P-3) qui avaient été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/252](#) et pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes ;

- c) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** La diminution nette de 2 770 800 dollars tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2021 du fait des prévisions révisées résultant des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses quarante-troisième, quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions (2 851 500 dollars au titre des autres dépenses de personnel), contrebalancée en partie par l'augmentation de 80 700 dollars liée à l'effet-report de la création d'un poste de spécialiste de la gestion de programme (P-3) approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/252](#) et pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes;
- d) **Genève : sous-programme 3 (Services de documentation).** L'augmentation de 63 500 dollars tient à l'effet-report de la création d'un poste de spécialiste de la gestion de programme (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2) qui avait été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/252](#) et pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes ;
- e) **Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation de 63 500 dollars tient à l'effet-report de la création d'un poste de graphiste (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2) qui avait été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/252](#) et pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes ;
- f) **Gestion des conférences (Vienne).** La diminution de 932 900 dollars à la rubrique Subventions et contributions tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2021 aux fins du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ;
- g) **Nairobi : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** La diminution de 716 400 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2021 pour l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui se tient tous les deux ans.

#### Nouveaux mandats et mandats élargis

- 2.335 Comme le montrent les tableaux 2.30 1) et 2.32, les changements entraînent une augmentation de 1 640 000 dollars, qui s'explique comme suit :
- a) **New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** L'augmentation de 918 300 dollars au titre des autres dépenses de personnel servira à financer l'exécution des mandats nouveaux ou élargis pour 2022 comme suite aux décisions prises par l'Assemblée générale sur les sujets suivants : progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale (50 000 dollars, renouvelables; résolution [75/240](#) de l'Assemblée générale); suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (158 700 dollars, non renouvelables ; résolution [74/232 B](#)) ; déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle sur le thème « Couverture sanitaire universelle : œuvrer ensemble pour un monde en meilleure santé » (27 200 dollars, non renouvelables; résolution [74/2](#)) ; vérification du désarmement nucléaire (34 100 dollars, non renouvelables; résolution [74/50](#)) ; les océans et le droit de la mer (34 600 dollars, renouvelables et 79 900 dollars, non renouvelables; résolution [75/239](#)) ; assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes (361 400 dollars, non renouvelables; résolution [75/89](#)) ; enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient (109 500 dollars, non renouvelables ; décision [75/542](#)) ; examen des questions de compétence qui doit être fait en application de la résolution [75/245 B](#) (62 900 dollars, non renouvelables).

- b) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** L'augmentation de 684 100 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient à d'autres dépenses non renouvelables prévues pour 2022 qui visent à faciliter l'exécution de mandats nouveaux ou élargis approuvés par l'Assemblée générale qui découlent des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-huitième, vingt-neuvième et trentième sessions (59 000 dollars) et de sa quarantième à sa quarante-cinquième session (625 100 dollars).
- c) **Nairobi : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** L'augmentation de 37 600 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient à d'autres dépenses non renouvelables prévues pour 2022 qui visent à appuyer la mise en œuvre des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et le renforcement d'ONU-Habitat (résolution [71/235](#)), en particulier l'établissement du rapport quadriennal du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, qui est soumis tous les quatre ans.

### Autres changements

2.336 Comme le montrent les tableaux 2.30 1) et 2.32, les changements entraînent une augmentation nette de 65 400 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Direction exécutive et administration.** L'augmentation de 43 000 dollars à la rubrique Subventions et contributions correspond à la part des ressources demandées pour financer les activités d'appui à mener au titre de cette composante qui sera imputée sur le budget ordinaire pour 2022, comme proposé dans le douzième et dernier rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré ([A/75/386](#), tableau 8) et tel qu'approuvé pour 2021 par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/253 A](#). Des informations sur les ressources nécessaires et le financement proposé pour les fonctions d'appui aux activités, accompagnées de justifications détaillées, seront données dans le rapport final du Secrétaire général sur la phase de projet et la période de stabilisation d'Umoja, qui sera examiné par l'Assemblée pendant la partie principale de sa soixante-seizième session, comme l'a recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son quinzième rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 ([A/75/7/Add.14](#), par. 31) et tel que l'a approuvé l'Assemblée dans sa résolution [75/253 A](#) ;
- b) **New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** La diminution de 84 500 dollars tient à la proposition de suppression d'un poste d'assistant(e) au service des séances [agent(e) des services généraux (Autres classes)] en raison de l'utilisation du Système de gestion des contenus du Journal, un nouvel outil servant à la préparation du *Journal des Nations Unies* ;
- c) **New York : sous-programme 3 (Services de documentation).** L'augmentation nette de 27 400 dollars tient à : i) l'augmentation proposée de 636 100 dollars au titre des autres dépenses de personnel afin de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, compensée en partie par ii) la suppression proposée de trois postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur, d'un poste d'assistant(e) administratif(ve), d'un poste d'assistant(e) d'édition et d'un poste d'assistant(e) aux références multilingues [agent des services généraux (Autres classes)], qui s'explique par le recours à des outils qui ont amélioré le processus de documentation tout en équilibrant la capacité des Groupes de traitement de texte pour toutes les langues, en application du principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles de l'ONU ; et iii) la réaffectation proposée d'un poste d'assistant(e) d'édition principal(e) [agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe)] qui devient un poste d'assistant(e) informaticien(ne) principal(e) [agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe)] affecté(e) à l'Équipe technique centrale au titre de l'appui au programme et chargé(e) d'aider à la mise au point et à la maintenance des outils de gestion des conférences. L'assistant(e) informaticien(ne) principal(e) assumera des fonctions de gestion touchant aux aspects de fond et aux aspects techniques dans l'équipe gText;

- d) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** L'augmentation de 395 100 dollars tient à l'augmentation des ressources demandées pour le centre de conférence au titre des autres dépenses de personnel (210 100 dollars) et des services contractuels (185 000 dollars) afin de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs ;
- e) **Genève : sous-programme 3 (Services de documentation).** La diminution de 402 300 dollars tient à la suppression proposée de trois postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur [agent(e) des services généraux (Autres classes)], contrebalancée par l'augmentation des ressources demandées aux rubriques Autres dépenses de personnel et Services contractuels au titre du sous-programme 2 de la composante Gestion des conférences (Genève) ;
- f) **Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** La diminution de 134 100 dollars tient au transfert proposé d'un poste d'assistant(e) à la gestion des programmes [agent(e) des services généraux (Autres classes)] à la composante Appui au programme, compte tenu des besoins opérationnels ;
- g) **Appui au programme.** L'augmentation de 220 800 dollars tient à : i) la proposition de réaffectation d'un poste d'assistant(e) d'édition principal(e) [agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe)] du sous-programme 3 qui devient un poste d'assistant(e) informaticien(ne) principal(e) [agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe)] affecté(e) à l'Équipe technique centrale ; ii) la proposition de reclassement d'un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques [agent des services généraux (autre classe)] en poste d'assistant(e) principal(e) aux systèmes informatiques [agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe)] à la Section de l'analyse de gestion ; et iii) la proposition de transfert d'un poste d'assistant(e) à la gestion des programmes [agent(e) des services généraux (Autres classes)] du sous-programme 3 de la composante Gestion des conférences (Genève). Conformément à un mandat qu'il a reçu de l'Assemblée générale, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences automatise le flux de travail dans le domaine de la production de la documentation destinée aux réunions intergouvernementales, en remplaçant ce qui était fait manuellement par des solutions numériques. L'une de ces initiatives transformatrices est le passage de la compilation et de la concordance manuelles faites chaque année pour les documents publiés par les principaux organes de l'Organisation dans ses six langues officielles. La suite d'outils numériques gText développée et utilisée par le Département lui a permis d'automatiser en grande partie ce qui était fait manuellement, de sorte que les fonctions d'appui liées à ces activités ne sont plus nécessaires. À l'avenir, les activités liées à l'automatisation de ces tâches seront confiées à des spécialistes dont le profil d'emploi comprendra des compétences en gestion des données et en linguistique informatique. Ce changement implique la réaffectation du poste vacant d'assistant(e) d'édition principal(e) [agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe)] du sous-programme 3 qui devient un poste d'assistant(e) informaticien(ne) principal(e) affecté(e) à l'Équipe technique centrale et chargé(e) de la mise au point et de la maintenance des outils de gestion des conférences. L'assistant(e) informaticien(ne) principal(e) assumera des fonctions de gestion touchant aux aspects de fond et aux aspects techniques dans l'équipe gText. Le montant demandé pour ce poste prend en compte un taux de vacance de 50 %, correspondant à la pratique établie pour les postes réaffectés. L'assistant(e) principal(e) aux systèmes informatiques [agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe)], développeur en chef de l'application e-deleGATE, viendra renforcer les capacités de la Section de l'analyse de gestion et conseillera le(la) chef de projet et le(la) directeur(trice) du projet sur certains aspects de l'analyse de gestion et facilitera la coordination avec l'équipe de développement afin de garantir la livraison en temps voulu de fonctionnalités améliorées. En outre, il est proposé d'engager au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), sans que le montant global demandé change, deux spécialistes de SharePoint et Office 365 pour l'appui technique et le processus d'assurance qualité à la Section de l'analyse de gestion. L'augmentation des crédits demandés au titre des autres dépenses de personnel sera compensée par une diminution d'autant au titre des services contractuels.

## Ressources extrabudgétaires

- 2.337 Comme le montrent les tableaux 2.30 2) et 2.31 2), le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences prévoit de continuer à recevoir des ressources extrabudgétaires. En 2022, il est prévu qu'il reçoive des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 22 476 000 dollars, qui permettra de financer 89 postes, comme indiqué dans le tableau 2.31 2). Les ressources affectées aux postes et aux autres objets de dépense serviraient principalement à mener des activités extrabudgétaires, notamment les suivantes: appui aux réunions, publication et documentation et logiciel de gestion des conférences. Elles sont inférieures de 426 500 dollars au montant qui était prévu pour 2021, en raison de la réduction des besoins opérationnels et de la baisse de la demande relative aux services de réunions et de documentation prévue pour 2022. Les ressources extrabudgétaires représentent 6,3 % des ressources totales du présent chapitre.
- 2.338 Les ressources extrabudgétaires dont il est question dans le présent chapitre sont placées sous le contrôle du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs selon les règles indiquant l'objet de chaque fonds d'affectation spéciale. Ainsi, le fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sert à financer des projets spéciaux, tels que la numérisation, le catalogage et le stockage électronique des documents de l'ONU présentant un intérêt historique. Créé en 1984, le fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction sert à financer la publication en allemand des résolutions et décisions de l'Assemblée, ainsi que celle d'autres documents officiels de ces organes, et celle des résolutions et décisions du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social.

## Organes directeurs

- 2.339 Les ressources prévues au titre de cette composante serviront à couvrir les dépenses liées aux organes intergouvernementaux permanents dont les services techniques sont assurés par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. On trouvera dans le tableau 2.33 des informations sur les organes intergouvernementaux permanents, les mandats correspondants et les ressources financières qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire. En ce qui concerne le Conseil économique et social, les ressources destinées aux services techniques de secrétariat et aux services de conférence pour les réunions relèvent de la composante Gestion des conférences (New York).

Tableau 2.33

### Organes directeurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Organe directeur	Informations supplémentaires	Description	2021	2022
			(crédits ouverts)	(prévisions avant actualisation des coûts)
Assemblée générale	Mandat : Articles 10 à 17 de la Charte des Nations Unies	Discute toutes questions ou affaires rentrant dans le cadre de la Charte ou se rapportant aux pouvoirs et fonctions de l'un quelconque des organes prévus dans la Charte, et formule des recommandations conformément aux dispositions de la Charte	165,8	165,8
Conseil de tutelle	Mandat : Article 7 de la Charte des Nations Unies	Aide l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle	—	—
Conseil économique et social	Mandat : Articles 62 à 66 de la Charte des Nations Unies	Favorise la coopération internationale dans les domaines économique, social et culturel et coordonne l'action menée en vue d'atteindre les	—	—

Organe directeur	Informations supplémentaires	Description	2021	2022
			(crédits ouverts)	(prévisions avant actualisation des coûts)
Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Mandat : Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 1514 (XV)	objectifs convenus au niveau international, y compris les objectifs de développement durable Se consacre exclusivement à la question de la décolonisation du fait qu'il a été créé dans le but de suivre l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.	166,0	166,0
<b>Total</b>			<b>331,8</b>	<b>331,8</b>

2.340 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 331 800 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.34 et la figure 2.XLII.

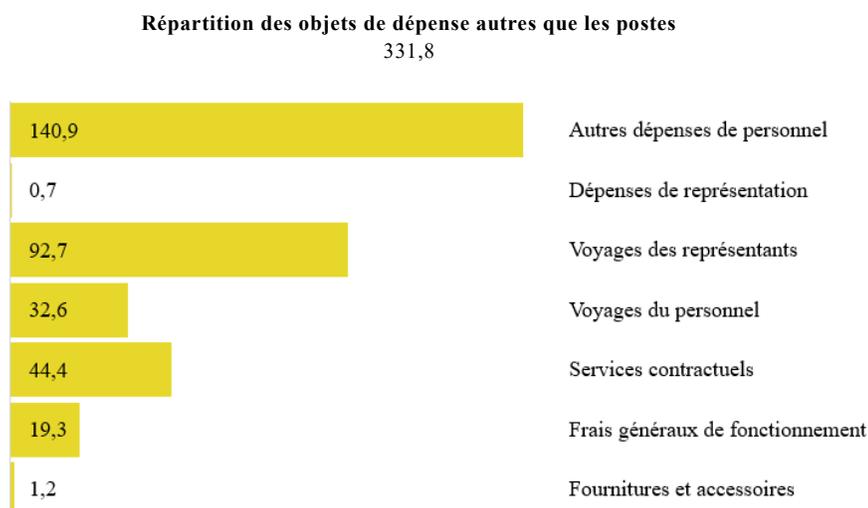
Tableau 2.34  
**Organes directeurs : évolution des ressources financières**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Objets de dépense autres que les postes	67,1	331,8	–	–	–	–	–	331,8
<b>Total</b>	<b>67,1</b>	<b>331,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>331,8</b>

Figure 2.XLII  
**Organes directeurs : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En milliers de dollars des États-Unis)



## Direction exécutive et administration

- 2.341 La composante Direction exécutive et administration comprend le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Service du protocole et de la liaison. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences chapeaute toutes les activités et l'administration du Département et représente le Secrétaire général aux réunions ayant un rapport avec les attributions du Département et, selon les besoins, à celles des organes intergouvernementaux et organes d'experts. Il est également chargé de la gestion intégrée des conférences mondiales au Siège et dans les Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, notamment de la gestion des ressources allouées aux services de conférence au Siège et de la formulation d'orientations générales concernant l'emploi des ressources administrées par les directeurs généraux des Offices, en vue d'assurer la cohésion et l'efficacité maximales et d'exploiter au mieux les synergies. Il préside la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications.
- 2.342 Le Service du protocole et de la liaison fournit un appui protocolaire au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et, sur demande, au Président de l'Assemblée générale. Il sert également les dignitaires de haut rang qui participent à des réunions et conférences des Nations Unies, en personne au Siège, hors Siège ou au format hybride ou virtuel. Il inscrit le personnel des missions et les participants aux conférences, assure la liaison avec le pays hôte, les missions permanentes et les missions d'observation et donne des orientations concernant les règles protocolaires en vigueur dans le système des Nations Unies.
- 2.343 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2019, il a obtenu le renouvellement de la certification ISO 14001 pour ses activités de publication à Genève, à Nairobi et à Vienne. En 2020, il s'est doté de matériel de reproduction moderne et a entamé les formalités de certification ISO pour le Siège.
- 2.344 On trouvera dans le tableau 2.35 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. En 2020, en raison de la pandémie, le Département a dû annuler de nombreux voyages. Il continue de prendre des mesures pour faire mieux respecter les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion, notamment en planifiant les voyages et en désignant aussi tôt que possible les personnes appelées à voyager, en planifiant l'entrée en fonctions du personnel de façon à pouvoir faire face aux impondérables et en communiquant avec le personnel et les responsables pour faire mieux connaître les règles.

Tableau 2.35

### Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux effectif)	2020 (taux effectif)	2021 (taux prévu)	2022 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	74	49	100	100

- 2.345 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 3 895 500 dollars et font apparaître une augmentation nette de 43 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 2.336 a) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.36 et la figure 2.XLIII.

Tableau 2.36

**Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes**

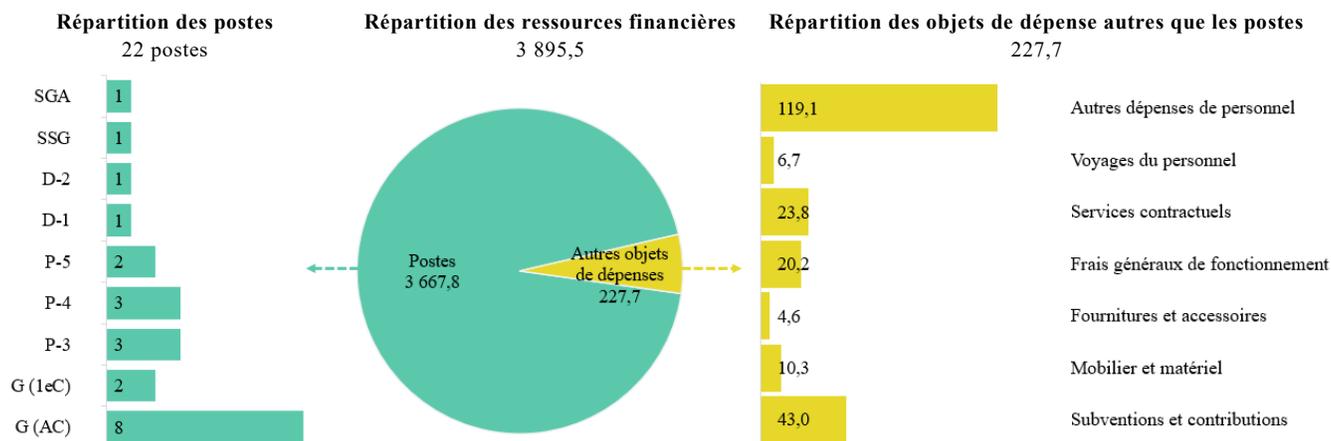
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	3 661,2	3 667,8	–	–	–	–	–	3 667,8
Autres objets de dépense	36,6	184,7	–	–	43,0	43,0	23,3	227,7
<b>Total</b>	<b>3 697,8</b>	<b>3 852,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>43,0</b>	<b>43,0</b>	<b>1,1</b>	<b>3 895,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	–	–	–	–	–	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	–	–	–	–	–	10
<b>Total</b>		<b>22</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>22</b>

Figure 2.XLIII

**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

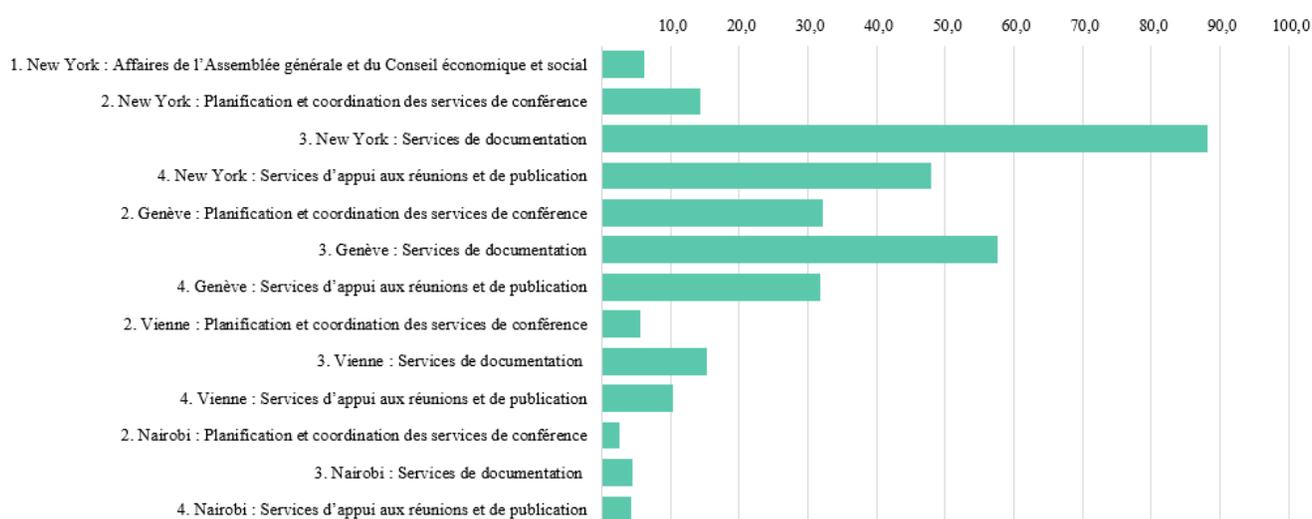


**Programme de travail**

2.346 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 315 384 300 dollars et font apparaître une diminution nette de 5 109 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. La diminution qui est proposée est expliquée aux paragraphes 2.334 a) à g), 2.335 a) à c) et 2.336 b) à f). On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources par centre de conférence et sous-programme dans la figure 2.XLIV.

Figure 2.XLIV  
Répartition des ressources proposées pour 2022, par sous-programme

(En millions de dollars des États-Unis)



## Gestion des conférences (New York)

### Sous-programme 1

#### Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

2.347 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 6 225 000 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.37 et la figure 2.XLV.

Tableau 2.37

#### Sous-programme 1 (New York) : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

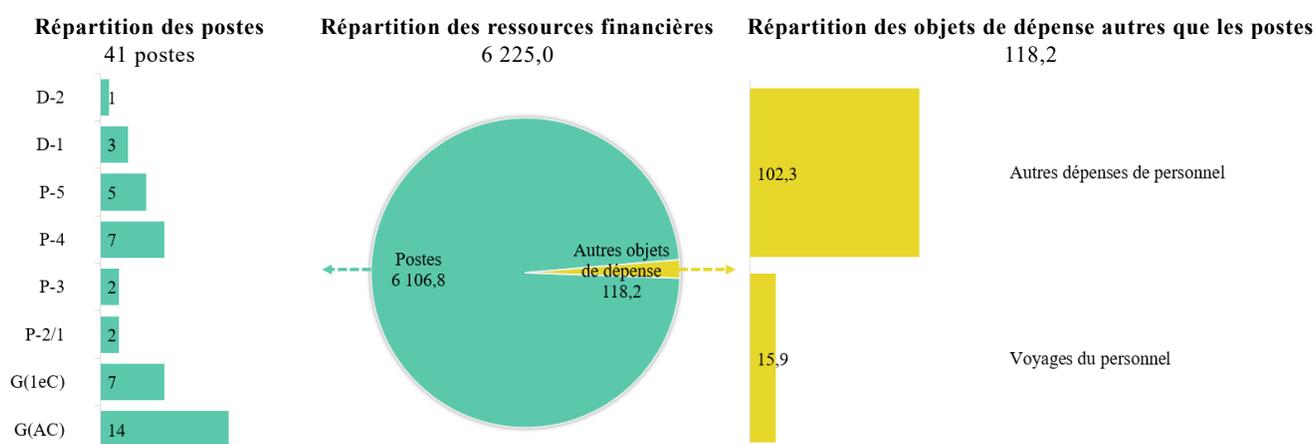
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	6 281,1	6 106,8	–	–	–	–	–	6 106,8	
Autres objets de dépenses	116,2	118,2	–	–	–	–	–	118,2	
<b>Total</b>	<b>6 397,3</b>	<b>6 225,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 225,0</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		20	–	–	–	–	–	20	

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Agents des services généraux et des catégories apparentées		21	–	–	–	–	–	21
<b>Total</b>		<b>41</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>41</b>

Figure 2.XLV

**Sous-programme 1 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 2  
Planification et coordination des services de conférence**

2.348 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 14 302 900 dollars et font apparaître une diminution nette de 1 577 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.38 et la figure 2.XLVI.

Tableau 2.38

**Sous-programme 2 (New York) : évolution des ressources financières et des postes**

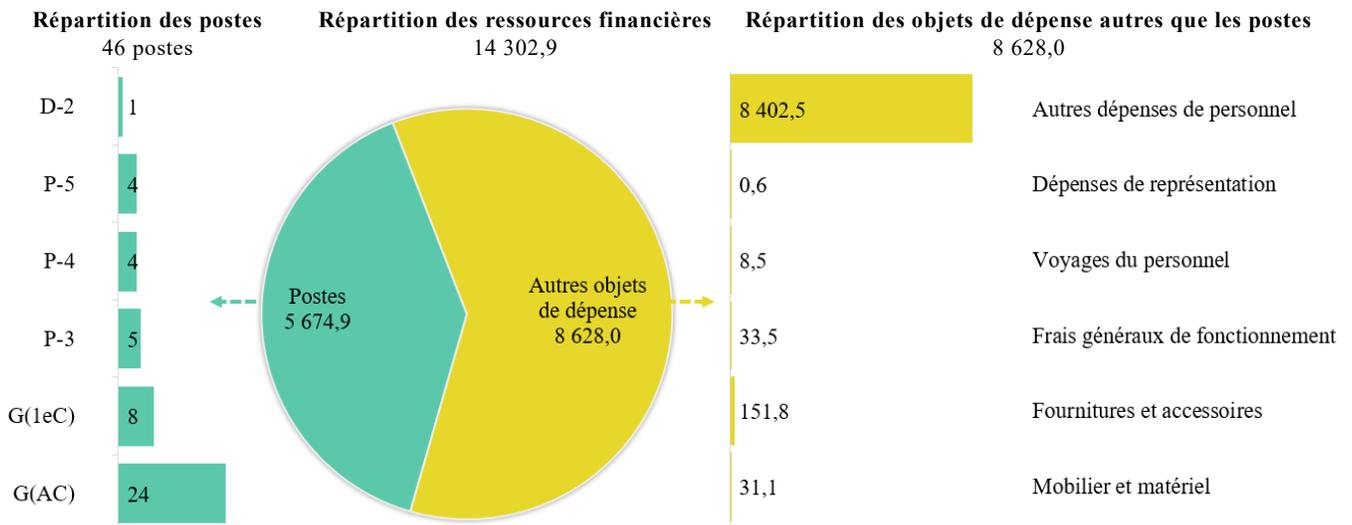
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	5 373,7	5 759,4	–	–	(84,5)	(84,5)	(1,5)	5 674,9
Autres objets de dépenses	8 875,4	10 120,8	(2 411,1)	918,3	–	(1 492,8)	(14,7)	8 628,0
<b>Total</b>	<b>14 249,1</b>	<b>15 880,2</b>	<b>(2 411,1)</b>	<b>918,3</b>	<b>(84,5)</b>	<b>(1 577,3)</b>	<b>(9,9)</b>	<b>14 302,9</b>

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		14	-	-	-	-	14
Agents des services généraux et des catégories apparentées		33	-	-	(1)	(1)	32
<b>Total</b>		<b>47</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>46</b>

Figure 2.XLVI  
**Sous-programme 2 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.349 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 173 200 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à recruter du personnel temporaire pour les réunions chargé de la planification et de la coordination des services de conférence pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Leur montant devrait rester inchangé par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021.

**Sous-programme 3  
 Services de documentation**

2.350 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 88 130 500 dollars et font apparaître une augmentation nette de 27 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.39 et la figure 2.XLVII.

Tableau 2.39

**Sous-programme 3 (New York) : évolution des ressources financières et des postes**

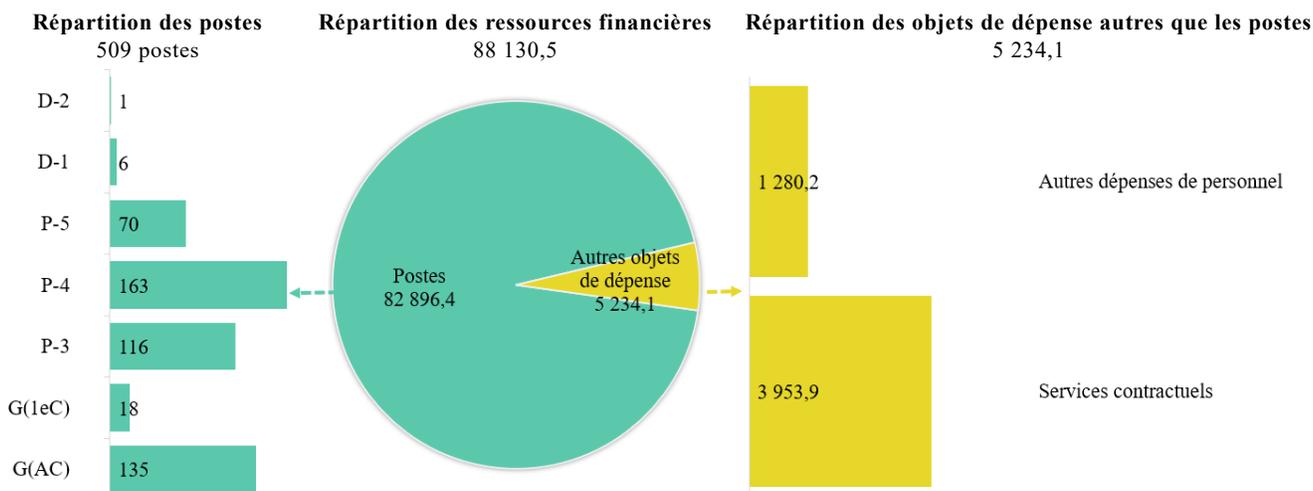
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	77 312,0	83 505,1	–	–	(608,7)	(608,7)	(0,7)	82 896,4
Autres objets de dépense	1 639,5	4 598,0	–	–	636,1	636,1	13,8	5 234,1
<b>Total</b>	<b>78 951,5</b>	<b>88 103,1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>27,4</b>	<b>27,4</b>	<b>0,0</b>	<b>88 130,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		356	–	–	–	–	–	356
Agents des services généraux et des catégories apparentées		160	–	–	(7)	(7)	(4,4)	153
<b>Total</b>		<b>516</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(7)</b>	<b>(7)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>509</b>

Figure 2.XLVII

**Sous-programme 3 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.351 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 6 370 400 dollars, qui permettra de financer 10 postes [1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC)] à la Section allemande de traduction et d'autres objets de dépense. Ces ressources serviront essentiellement à recruter du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services de documentation pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Leur montant devrait rester inchangé par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021.

### Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

2.352 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 47 985 500 dollars et font apparaître une augmentation de 153 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.40 et la figure 2.XLVIII.

Tableau 2.40

#### Sous-programme 4 (New York) : évolution des ressources financières et des postes

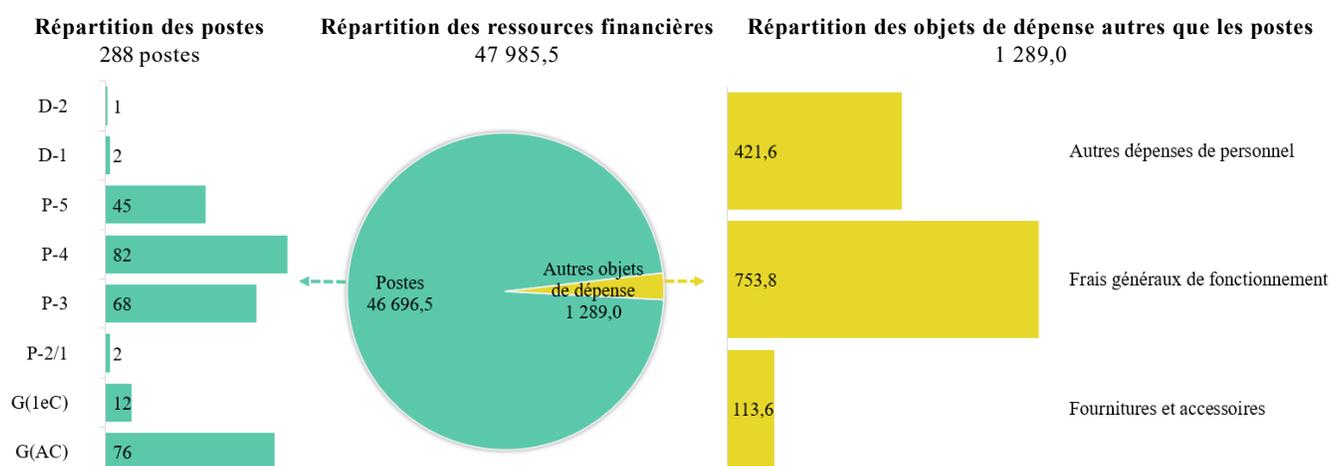
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	45 586,3	46 542,9	153,6	–	–	153,6	0,3	46 696,5
Autres objets de dépense	2 569,6	1 289,0	–	–	–	–	–	1 289,0
<b>Total</b>	<b>48 155,9</b>	<b>47 831,9</b>	<b>153,6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>153,6</b>	<b>0,3</b>	<b>47 985,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		200	–	–	–	–	–	200
Agents des services généraux et des catégories apparentées		88	–	–	–	–	–	88
<b>Total</b>		<b>288</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>288</b>

Figure 2.XLVIII

#### Sous-programme 4 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



### Ressources extrabudgétaires

- 2.353 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 744 300 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à recruter du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services d'interprétation et des services de publication, de reproduction et de distribution pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. La diminution de 194 800 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021 s'explique principalement par la réduction des prévisions de dépenses concernant les frais de fonctionnement et le personnel temporaire.

## Gestion des conférences (Genève)

### Sous-programme 2

#### Planification et coordination des services de conférence

- 2.354 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 32 161 400 dollars et font apparaître une diminution nette de 1 691 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.41 et la figure 2.XLIX.

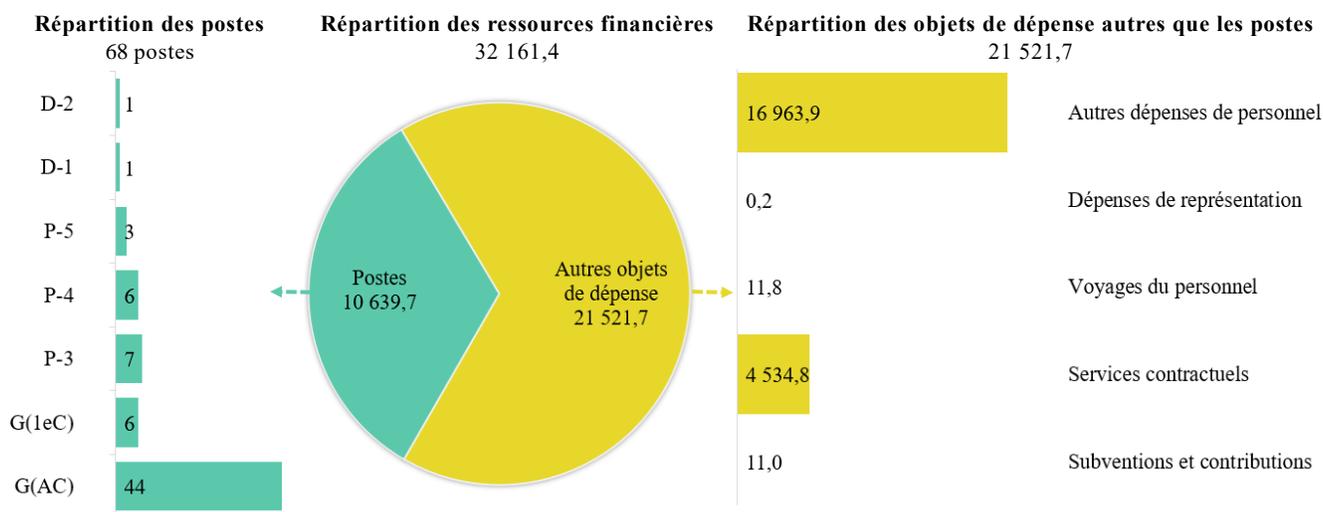
Tableau 2.41

#### Sous-programme 2 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	10 002,7	10 559,0	80,7	–	–	80,7	0,8	10 639,7
Autres objets de dépense	16 666,2	23 294,0	(2 851,5)	684,1	395,1	(1 772,3)	(7,6)	21 521,7
<b>Total</b>	<b>26 668,9</b>	<b>33 853,0</b>	<b>(2 770,8)</b>	<b>684,1</b>	<b>395,1</b>	<b>(1 691,6)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>32 161,4</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		18	–	–	–	–	–	18
Agents des services généraux et des catégories apparentées		50	–	–	–	–	–	50
<b>Total</b>		<b>68</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>68</b>

Figure 2.XLIX  
**Sous-programme 2 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**  
 (En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



### Ressources extrabudgétaires

2.355 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 563 000 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à recruter du personnel temporaire pour les réunions chargées d'assurer des services de coordination des séances pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques. Leur montant devrait rester inchangé par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021.

### Sous-programme 3 Services de documentation

2.356 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 57 707 000 dollars et font apparaître une diminution nette de 338 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.42 et la figure 2.L.

Tableau 2.42  
**Sous-programme 3 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes**  
 (En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

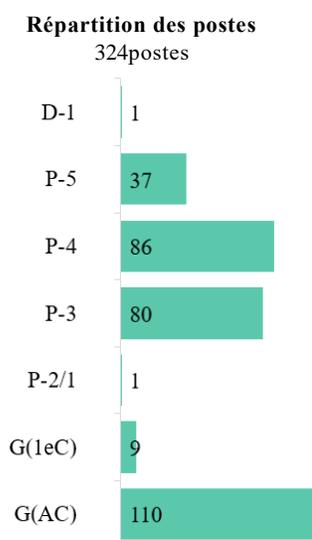
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Changements			Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	53 032,3	58 045,8	63,5	-	(402,3)	(338,8)	(0,6)	57 707,0	

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Autres objets de dépense	2 495,8	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Total</b>	<b>55 528,1</b>	<b>58 045,8</b>	<b>63,5</b>	<b>–</b>	<b>(402,3)</b>	<b>(338,8)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>57 707,0</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		205	–	–	–	–	–	205	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		122	–	–	(3)	(3)	(2.5)	119	
<b>Total</b>		<b>327</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(3)</b>	<b>(3)</b>	<b>(0.9)</b>	<b>324</b>	

Figure 2.L

**Sous-programme 3 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes)



**Ressources extrabudgétaires**

2.357 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 840 000 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à recruter du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services de documentation pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques. Leur montant devrait rester inchangé par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021.

**Sous-programme 4  
Services d'appui aux réunions et de publication**

2.358 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 31 880 000 dollars et font apparaître une diminution nette de 70 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.43 et la figure 2.LI.

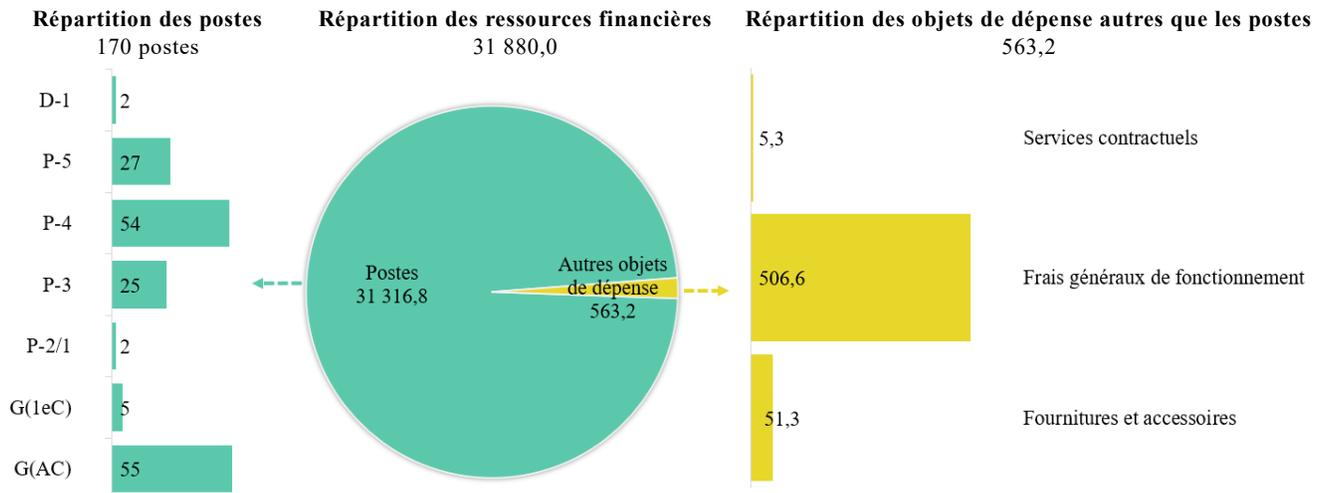
Tableau 2.43  
**Sous-programme 4 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	29,950.1	31,387,4	63,5	–	(134,1)	(70,6)	(0,2)	31,316,8
Autres objets de dépense	2,636.2	563,2	–	–	–	–	–	563,2
<b>Total</b>	<b>32,586.3</b>	<b>31,950,6</b>	<b>63,5</b>	<b>–</b>	<b>(134,1)</b>	<b>(70,6)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>31,880,0</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		110	–	–	–	–	–	110
Agents des services généraux et des catégories apparentées		61	–	–	(1)	(1)	(1,6)	60
<b>Total</b>		<b>171</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>170</b>

Figure 2.LI  
**Sous-programme 4 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



### Ressources extrabudgétaires

- 2.359 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 292 500 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à recruter du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services d'interprétation et des services de publication, de reproduction et de distribution pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques. Leur montant devrait rester inchangé par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021.

### Gestion des conférences (Vienne)

- 2.360 Dans sa résolution 49/237, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à la mise en place de services de conférence unifiés au Centre international de Vienne, qui seraient administrés par l'Organisation des Nations Unies. En conséquence, le Service de la gestion des conférences fournit des services non seulement à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, mais aussi à l'AIEA, à l'ONUDI et à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Aux termes du mémorandum d'accord signé entre les organisations ayant leurs bureaux au Centre international de Vienne, l'AIEA fournit à tous ces organismes des services d'impression.
- 2.361 Pour 2022, les services à fournir à ceux des organismes clients indiqués ci-dessus qui ne relèvent pas du Secrétariat de l'ONU représenteront, dans le volume de travail, environ 26 % des services d'interprétation, 27 % du service des séances et 9 % des services de documentation (traduction, édition et mise en page).

### Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies

- 2.362 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services de conférence à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services et qui sert de base au calcul de la part à la charge de l'ONU, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services unifiés et à la part restant à la charge de l'ONU une fois déduites les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, comme indiqué dans le tableau 2.44.

Tableau 2.44

#### Programme de travail (Vienne) : évolution des besoins par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020	2021	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
Services de conférence (Vienne) (budget global)	27 831,2	32 088,6	31 155,7
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	3 791,4	5 498,3	5 498,3
<b>Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies</b>	<b>24 039,8</b>	<b>26 590,3</b>	<b>25 657,4</b>

2.363 Comme indiqué dans le tableau 2.44, le montant à inscrire au budget ordinaire pour 2022 est estimé à 25 657 400 dollars.

## Services de conférence (Vienne) (budget global)

Tableau 2.45

### Évolution des ressources financières, par composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Programme de travail</b>									
2. Planification et coordination des services de conférence	4 414,9	5 598,3	–	–	–	–	–	5 598,3	
3. Services de documentation	13 869,3	15 641,3	(419,4)	–	–	(419,4)	(2,7)	15 221,9	
4. Services d'appui aux réunions et de publication	9 547,0	10 849,0	(513,5)	–	–	(513,5)	(4,7)	10 335,5	
<b>Total</b>	<b>27 831,2</b>	<b>32 088,6</b>	<b>(932,9)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(932,9)</b>	<b>(2,8)</b>	<b>31 155,7</b>	

## Explications concernant les variations par sous-programme

### Récapitulatif des changements relatifs aux ressources, Vienne (budget global)

#### Ajustements techniques

2.364 Comme le montre le tableau 2.45, les changements entraînent une diminution de 932 900 dollars au titre des sous-programmes 3 et 4, qui s'explique comme suit :

- a) **Gestion des conférences (Vienne), sous-programme 3 (Services de documentation).** La diminution de 419 400 dollars au titre des dépenses de personnel tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2021 au titre des services de documentation pour le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ;
- b) **Gestion des conférences (Vienne), sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** La diminution de 513 500 dollars tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2021 au titre des services d'interprétation et de reproduction pour le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (491 700 dollars au titre des dépenses de personnel et 21 800 dollars au titre des fournitures et accessoires).

## Sous-programme 2 Planification et coordination des services de conférence

2.365 Le budget global qui est proposé pour 2022 s'élève à 5 598 300 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant approuvé pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.46 et la figure 2.LII.

Tableau 2.46

### Sous-programme 2 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)

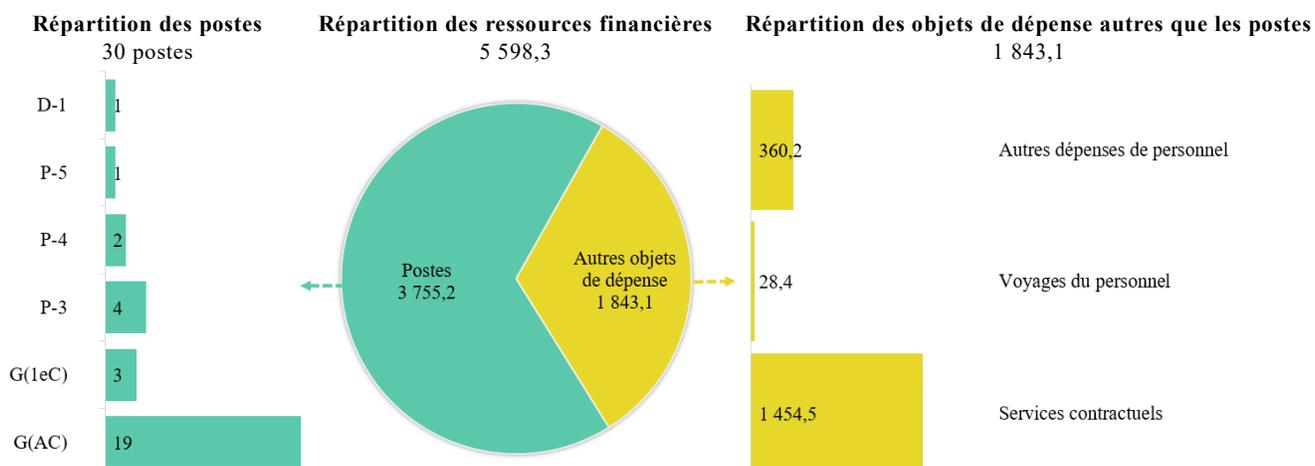
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	3 241,7	3 755,2	—	—	—	—	3 755,2
Autres objets de dépenses	611 373,2	590 843,1	—	—	—	—	590 843,1
<b>Total</b>	<b>4 414,9</b>	<b>5 598,3</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>5 598,3</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	—	—	—	—	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		22	—	—	—	—	22
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>30</b>

Figure 2.LII

### Sous-programme 2 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts) (budget global)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

- 2.366 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 120 000 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à recruter du personnel temporaire pour assurer le service des réunions. L'augmentation de 20 000 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021 tient au fait qu'on prévoit, sur la base de données d'expérience, une augmentation en 2022 du nombre de réunions organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

**Sous-programme 3  
Services de documentation**

- 2.367 Le budget global qui est proposé pour 2022 s'élève à 15 221 900 dollars et fait apparaître une diminution de 419 400 dollars par rapport au montant approuvé pour 2020. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.47 et la figure 2.LIII.

Tableau 2.47

**Sous-programme 3 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)**

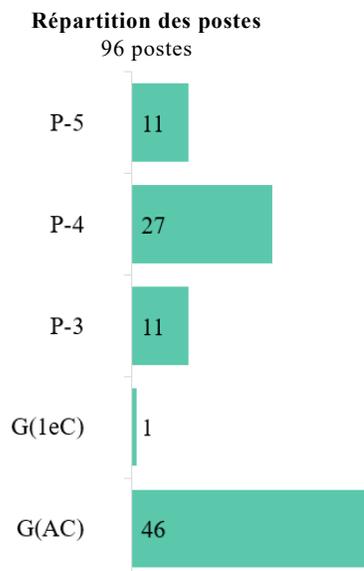
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	13 052,2	13 961,0	–	–	–	–	13 961,0
Autres objets de dépense	817,1	1 680,3	(419,4)	–	–	(419,4)	1 260,9
<b>Total</b>	<b>13 869,3</b>	<b>15 641,3</b>	<b>(419,4)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(419,4)</b>	<b>(2,7)</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		49	–	–	–	–	49
Agents des services généraux et des catégories apparentées		47	–	–	–	–	47
<b>Total</b>		<b>96</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>96</b>

Figure 2.LIII

**Sous-programme 3 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts) (budget global)**

(En nombre de postes)



**Ressources extrabudgétaires**

2.368 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 000 000 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire et à des services contractuels pour assurer des services de documentation. La diminution de 200 000 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021 tient au fait qu'on prévoit, sur la base de données d'expérience, une diminution en 2022 des services de documentation assurés aux clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

**Sous-programme 4  
Services d'appui aux réunions et de publication**

2.369 Le budget global qui est proposé pour 2022 s'élève à 10 335 500 dollars et fait apparaître une diminution de 513 500 dollars par rapport au montant approuvé pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.48 et la figure 2.LIV.

Tableau 2.48

**Sous-programme 4 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	8 113,9	8 649,5	—	—	—	—	8 649,5

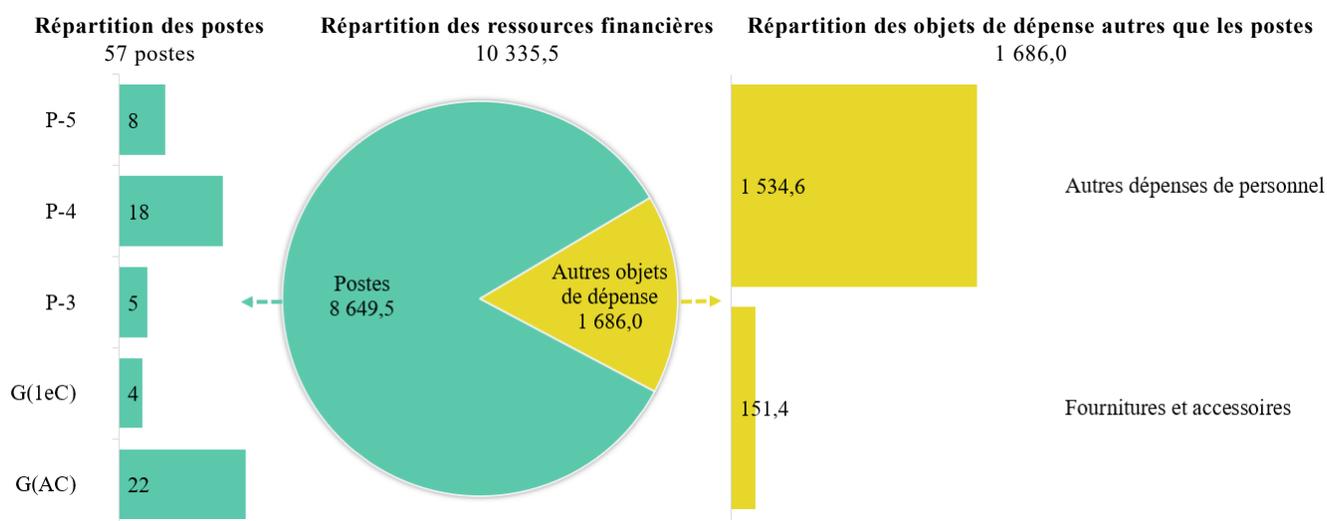
**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Autres objets de dépense	1 433,1	2 199,5	(513,5)	–	–	(513,5)	(23,3)	1 686,0
<b>Total</b>	<b>9 547,0</b>	<b>10 849,0</b>	<b>(513,5)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(513,5)</b>	<b>(4,7)</b>	<b>10 335,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		31	–	–	–	–	–	31
Agents des services généraux et des catégories apparentées		26	–	–	–	–	–	26
<b>Total</b>		<b>57</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>57</b>

Figure 2.LIV

**Sous-programme 4 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts) (budget global)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.370 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 402 000 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à recruter du personnel temporaire pour assurer des services d'interprétation et de reproduction. Leur montant devrait rester inchangé par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021.

**Gestion des conférences (Nairobi)**

**Sous-programme 2**

**Planification et coordination des services de conférence**

2.371 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 2 578 400 dollars et font apparaître une diminution nette de 678 800 dollars par rapport aux crédits

ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.49 et la figure 2.LV.

Tableau 2.49

**Sous-programme 2 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes**

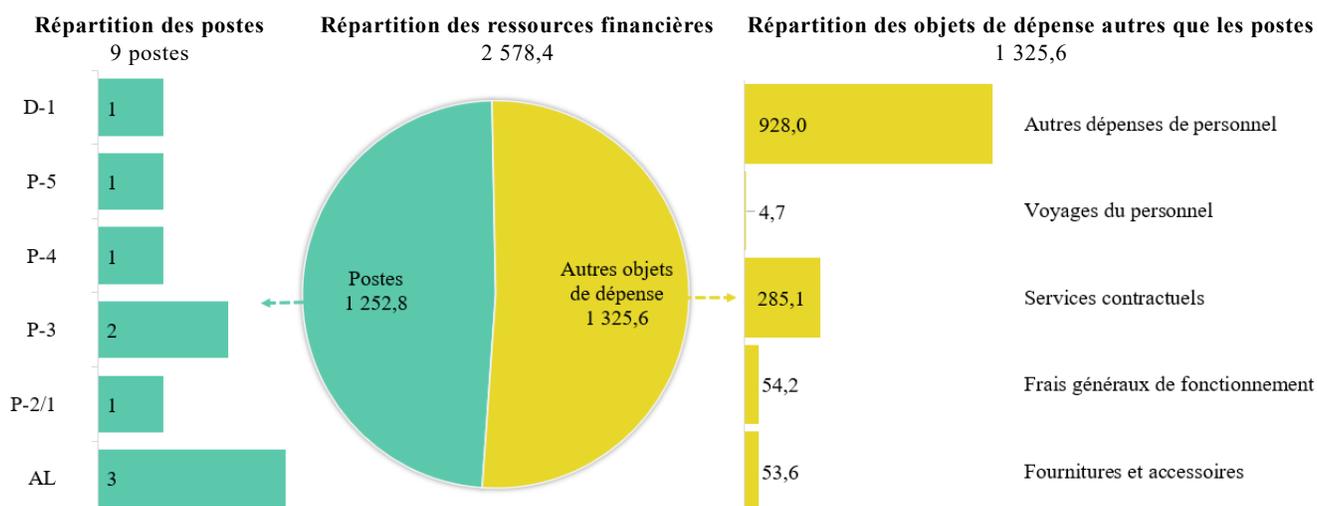
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	1 268,0	1 252,8	–	–	–	–	1 252,8
Autres objets de dépense	1 413,1	2 004,4	(716,4)	37,6	–	(678,8)	1 325,6
<b>Total</b>	<b>2 681,0</b>	<b>3 257,2</b>	<b>(716,4)</b>	<b>37,6</b>	<b>–</b>	<b>(678,8)</b>	<b>(20,8)</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		6	–	–	–	–	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	3
<b>Total</b>		<b>9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9</b>

Figure 2.LV

**Sous-programme 2 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.372 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 959 600 dollars, qui permettra de financer 33 postes (1 P-5, 3 P-4, 2 P-3 et 27 AL) et les dépenses connexes. Ces ressources serviront essentiellement à fournir des services de planification et de coordination des réunions et de la documentation moyennant remboursement. La diminution de 88 300 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021 tient principalement au fait qu'on prévoit une diminution du nombre de réunions en 2022.

**Sous-programme 3  
Documentation services**

2.373 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 4 532 400 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.50 et la figure 2.LVI.

Tableau 2.50

**Sous-programme 3 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

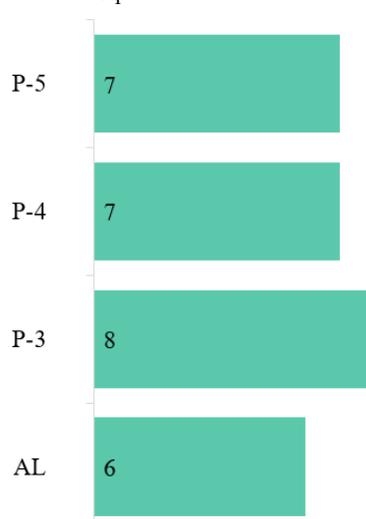
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	4 016,5	4 532,4	–	–	–	–	4 532,4
Autres objets de dépense	61,5	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>4 078,0</b>	<b>4 532,4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4 532,4</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		22	–	–	–	–	22
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	–	–	–	–	6
<b>Total</b>		<b>28</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>28</b>

Figure 2.LVI

**Sous-programme 3 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes)

**Répartition des postes**  
28 postes



### Ressources extrabudgétaires

- 2.374 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 554 700 dollars, qui permettra de financer 21 postes d'agent local et les dépenses connexes. Ces ressources serviront essentiellement à fournir des services de documentation moyennant remboursement. L'augmentation de 17 300 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021 tient principalement au fait qu'on prévoit une augmentation de la documentation en 2022.

### Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

- 2.375 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 4 223 800 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.51 et la figure 2.LVII.

Tableau 2.51

#### Sous-programme 4 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes

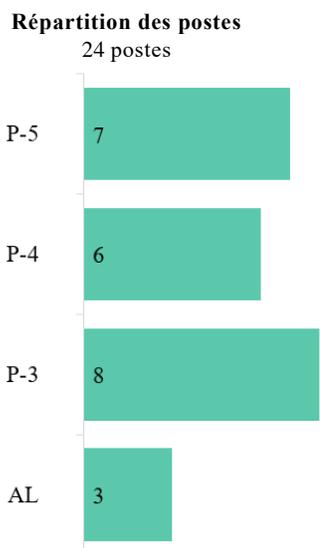
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	3 362,6	4 223,8	—	—	—	—	4 223,8
Autres objets de dépense	27,3	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>3 390,0</b>	<b>4 223,8</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4 223,8</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		21	—	—	—	—	21
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	—	—	—	—	3
<b>Total</b>		<b>24</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>24</b>

Figure 2.LVII

**Sous-programme 4 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes)

**Ressources extrabudgétaires**

- 2.376 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 534 500 dollars, qui permettra de financer 22 postes d'agent local et les dépenses connexes. Ces ressources serviront essentiellement à fournir des services d'appui aux réunions et de publication moyennant remboursement. L'augmentation de 83 400 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021 tient principalement au fait qu'on prévoit une augmentation en 2022 du nombre de réunions qui requièrent des services de publication.

**Appui au programme**

- 2.377 L'appui au programme est assuré par le Service administratif du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, ainsi que par l'Équipe technique centrale, qui fournit des solutions de gestion des conférences aux quatre centres de conférence, la Section de l'analyse de gestion à New York, qui offre ses services aux clients locaux, la Sections des technologies de l'information à Genève, qui apporte son concours au développement des solutions de gestion des conférences, et les Groupes des technologies de l'information à Vienne et à Nairobi, qui assurent des services aux niveaux local et mondial.
- 2.378 Le Service administratif du Département fournit des services centralisés d'appui administratif en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière, de gestion des contrats et d'administration générale. Dans le contexte de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, il est chargé d'harmoniser les méthodes administratives et budgétaires des quatre centres de conférence.
- 2.379 Les groupes des technologies de l'information à Genève, Vienne et Nairobi sont chargés de la maintenance et de l'amélioration des solutions informatiques propres à la gestion des conférences, ainsi que de l'appui technique connexe : leurs activités sont axées sur les priorités stratégiques et les besoins opérationnels du Département et visent à aider celui-ci à s'acquitter de son mandat. À New York, la Section de l'analyse de gestion s'acquitter des mêmes fonctions ainsi que des attributions décrites plus loin.
- 2.380 L'Équipe technique centrale se compose de fonctionnaires et de vacataires financés par le Département au titre du chapitre 2 du budget ordinaire. Elle assure la maintenance des produits

informatiques du Département dans les trois grands domaines que sont les réunions, la documentation et la traduction. Les systèmes gMeets et gDoc, dont l'Équipe assure le développement et la maintenance, font partie des solutions de gestion des conférences.

- 2.381 La Section de l'analyse de gestion de New York continuera d'analyser les besoins en vue de simplifier les procédures. Forte de ces analyses, elle concevra, développera et mettra en service des solutions informatiques novatrices à l'intention des délégations à New York. Les ressources proposées permettraient à la Section de répondre de manière agile, rapide et efficace aux besoins des États Membres en leur proposant des plateformes informatiques modernes.
- 2.382 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 16 522 400 dollars et font apparaître une augmentation de 220 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 2.336 g) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.52 et la figure 2.LVIII.

Tableau 2.52

**Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes**

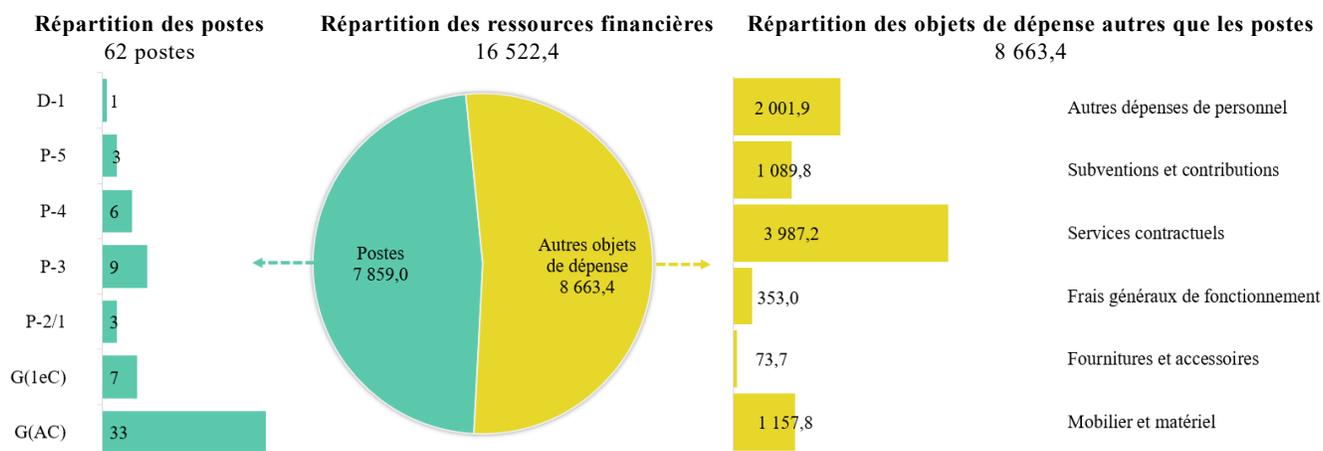
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	8 350,8	7 638,2	–	–	220,8	220,8		7 859,0
Autres objets de dépense	12 735,4	8 663,4	–	–	–	–		8 663,4
<b>Total</b>	<b>21 086,2</b>	<b>16 301,6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>220,8</b>	<b>220,8</b>		<b>16 522,4</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		22	–	–	–	–	–	22
Agents des services généraux et des catégories apparentées		38	–	–	2	2	5,3	40
<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3,3</b>	<b>62</b>

Figure 2.LVIII

**Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Ressources extrabudgétaires**

- 2.383 **New York.** Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 595 600 dollars, qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à fournir des services administratifs et informatiques aux clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. La diminution de 69 400 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021 tient principalement à la réduction des prévisions de dépenses concernant les frais de fonctionnement et le personnel temporaire.
- 2.384 **Genève.** Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 34 900 dollars, qui permettra de fournir, moyennant remboursement, des services d'appui informatique aux réunions financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Le montant de ces ressources devrait rester inchangé par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021.
- 2.385 **Nairobi.** Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 291 300 dollars, qui permettra de financer trois postes d'agent local et les dépenses connexes, en vue de fournir des services d'appui aux réunions, de documentation et de publication moyennant remboursement. L'augmentation de 5 400 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2021 tient principalement aux services d'appui prévus pour les réunions tenues sur place.

**Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies : services d'appui informatique (Vienne)**

- 2.386 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services d'appui informatique à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services et qui sert de base au calcul de la part à la charge de l'ONU, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services d'appui informatique et à la part restant à la charge de l'ONU une fois déduites les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, comme indiqué dans le tableau 2.53.

Tableau 2.53

**Informatique (Vienne) : évolution des ressources nécessaires, par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020	2021	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
Services de conférence (Vienne) (montant global du budget)	1 157,1	1 329,5	1,329,5
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	80,3	239,7	239,7
<b>Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies</b>	<b>1 076,8</b>	<b>1 089,8</b>	<b>1 089,8</b>

2.387 Comme indiqué dans le tableau 2.53, les ressources à inscrire au budget ordinaire pour 2022 sont estimées à 1 089 800 dollars.

**Ressources nécessaires (budget global) : informatique (Vienne)**

2.388 Le budget global qui est proposé pour 2022 s'élève à 1 329 500 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant approuvé pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.54 et la figure 2.LIX.

Tableau 2.54

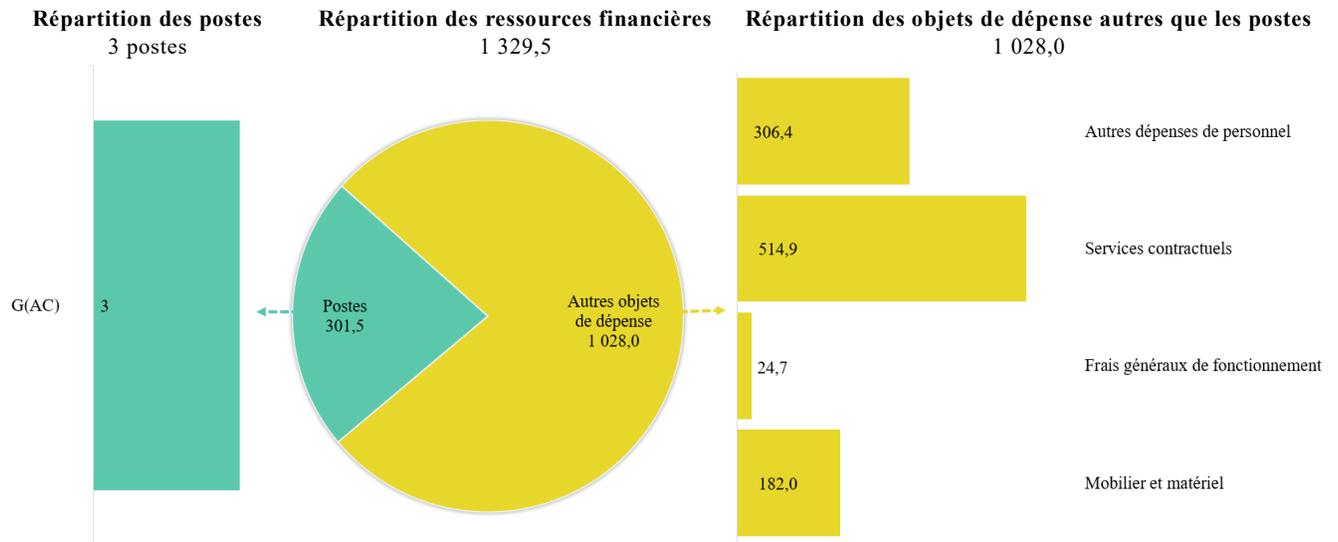
**Informatique (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	400,3	301,5	–	–	–	–	301,5
Autres objets de dépense	756,8	1 028,0	–	–	–	–	1 028,0
<b>Total</b>	<b>1 157,1</b>	<b>1 329,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 329,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	3
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>

Figure 2.LIX  
**Informatique (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)  
 (budget global)**

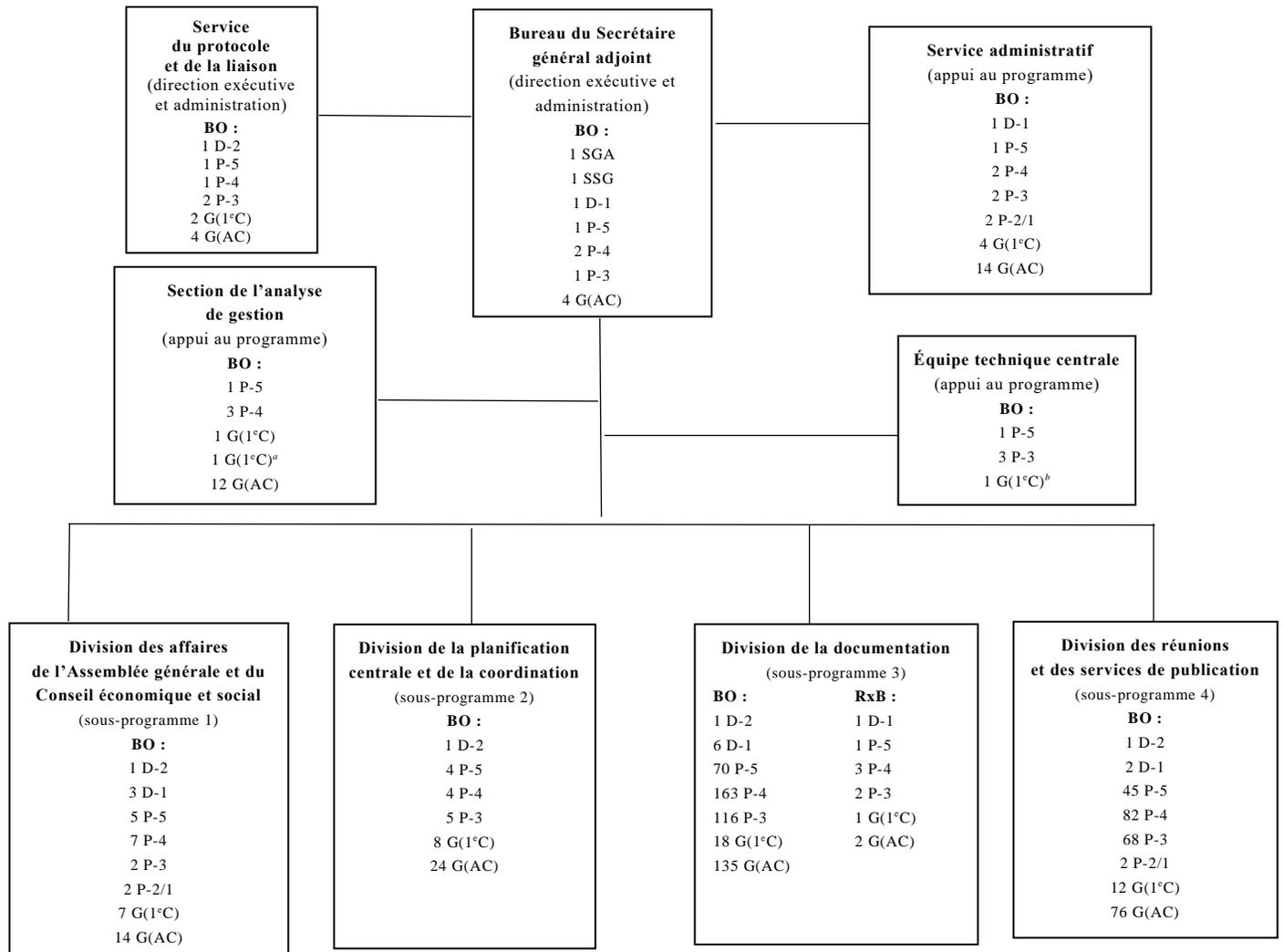
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



## Annexe I

### Organigramme et répartition des postes pour 2022

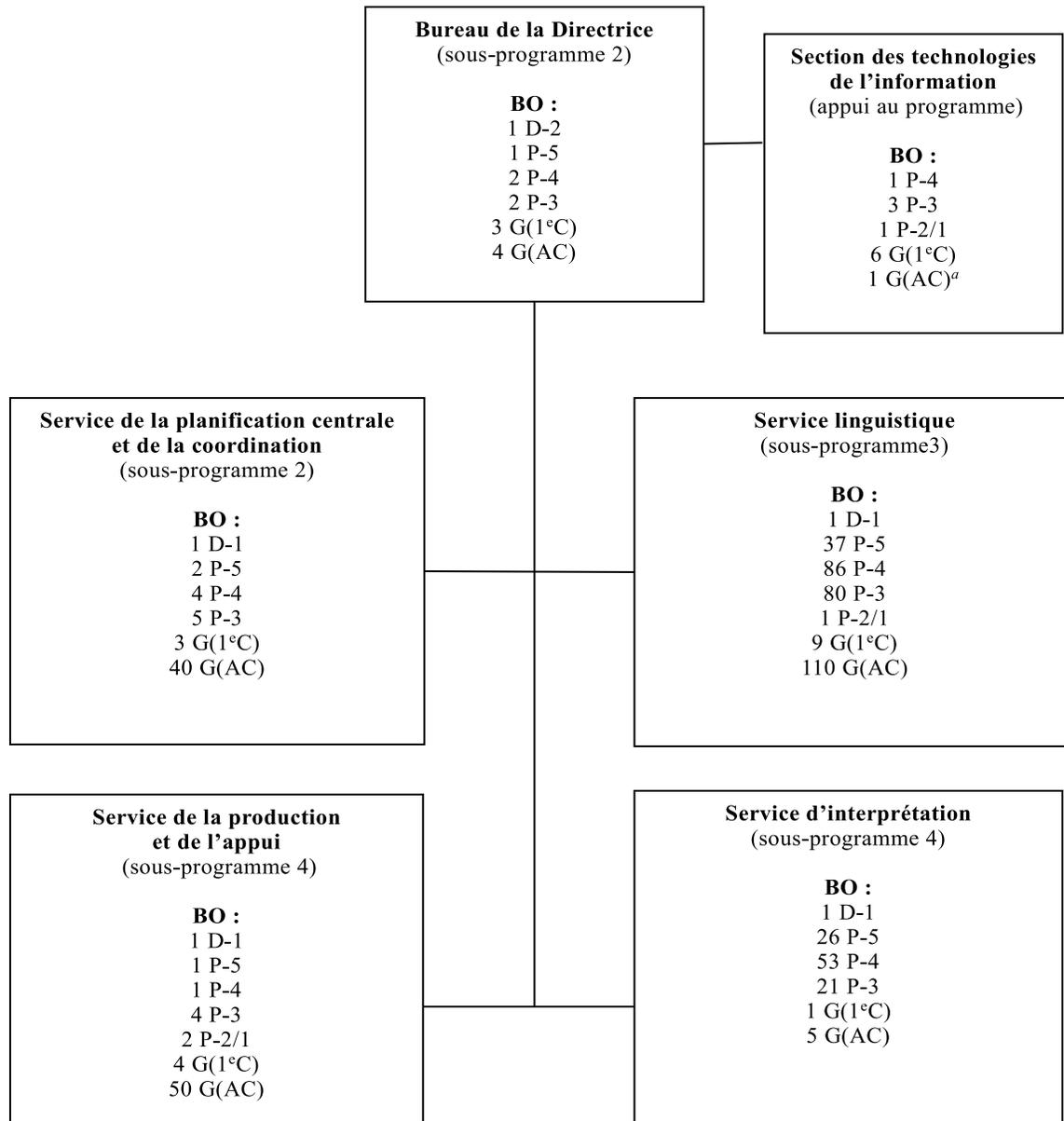
#### A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (New York)



<sup>a</sup> Reclassement.

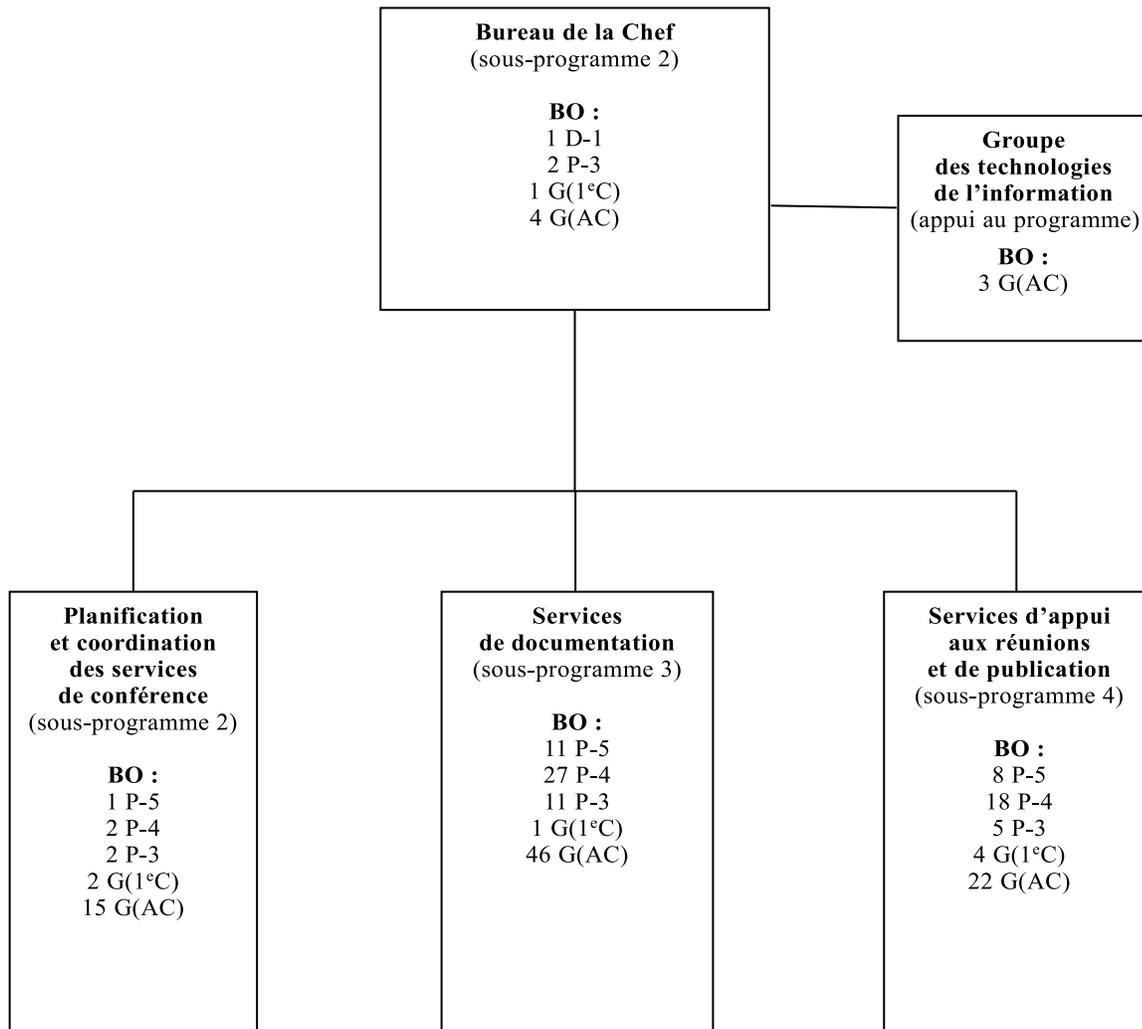
<sup>b</sup> Réaffectation.

## B. Division de la gestion des conférences (Genève)

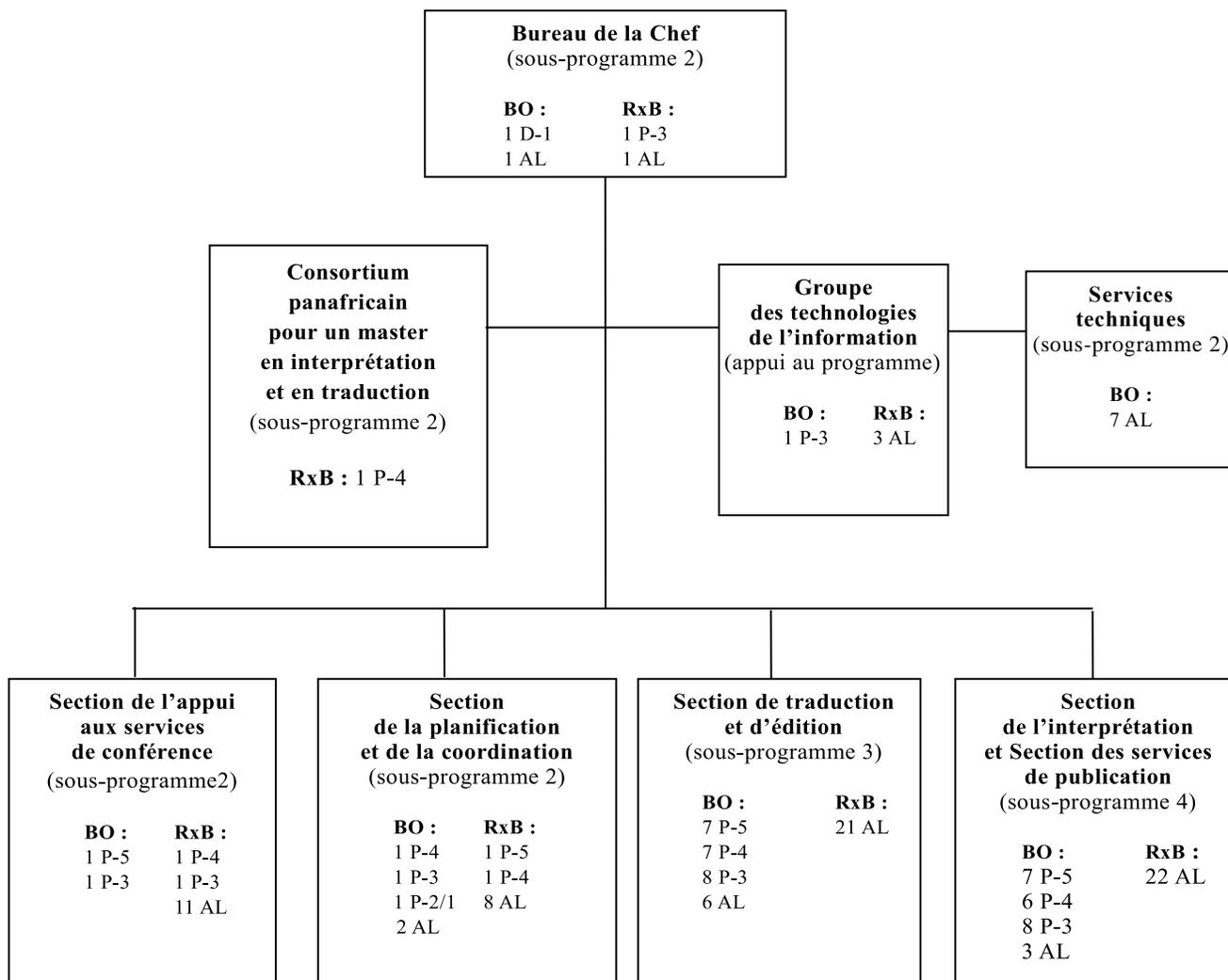


<sup>a</sup> Transfert.

### C. Service de la gestion des conférences (Vienne)



## D. Division des services de conférence (Nairobi)



*Abréviations* : BO = budget ordinaire ; G(1<sup>re</sup>C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

## Annexe II

### État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

---

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

---

#### Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

##### [A/75/7](#)

Le Comité consultatif réitère ses recommandations antérieures tendant à ce que le Secrétaire général fournisse, dans les futurs projets de budget, des informations sur l'évolution de la productivité et une analyse de tout ajustement des ressources en découlant (voir aussi [A/74/7](#), par. I.55, et [A/72/7](#), par. I.53) (par. I.64).

Le Comité consultatif note qu'un nouvel outil de formation en ligne à un rythme personnalisé a été lancé le 1<sup>er</sup> avril 2020 à titre expérimental et espère que des informations actualisées sur son efficacité seront présentées à l'Assemblée générale lors de l'examen du présent rapport, ainsi que dans le cadre du prochain projet de budget (par. I.70).

Des informations sur l'évolution de la productivité des services de traduction sur une période de cinq ans sont présentées dans la rapport annuel du Secrétaire sur le plan des conférences. Des données statistiques sont également présentées à titre de complément d'information sur le site Web du Comité des conférences.

On trouvera des informations actualisées pour 2021 dans le document complémentaire du présent fascicule.

Le nouvel outil de formation en ligne à un rythme personnalisé a été lancé le 1<sup>er</sup> avril 2020 pour une période d'essai de six mois ; son contenu avait été élaboré par et pour le personnel de la Division de la documentation. D'après les réactions recueillies, l'outil, qui a été conçu pour compléter les formations dispensées par d'autres méthodes, est particulièrement utile pour :

- former les stagiaires, les nouveaux membres du personnel, le personnel détaché au titre de la mutualisation des compétences et le personnel revenant d'un transfert, d'un congé de maternité ou d'un congé spécial
- garantir que tous les membres du personnel reçoivent les mêmes informations et consignes éviter des répétitions dans la formation du personnel sur les sujets communs
- faciliter les échanges de connaissances et de savoir-faire entre les services linguistiques et dans chaque service
- consolider et rafraîchir les connaissances, les cours étant toujours disponibles.

Le contenu a été apprécié pour son attrait visuel et sa pertinence – qui tiennent au fait qu'il a été conçu par les membres de la Division eux-mêmes. Plusieurs suggestions de modules supplémentaires ont été reçues et ces modules seront mis au point au fur et à mesure que des ressources (principalement des journées de travail) pourront y être consacrées.

---

## Annexe III

## Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférences)	(1)	G(AC)	<b>Suppression</b> de 1 poste d'assistant(e) au service des séances	La suppression de ce poste tient à l'utilisation du Système de gestion des contenus du Journal, une nouvelle plateforme partagée, pour produire le Journal des Nations Unies.
New York : sous-programme 3 (Services de documentation)	(1)	G(AC)	<b>Suppression</b> de 1 poste d'assistant(e) aux références multilingues	La suppression de ces postes tient à la mise en service de technologies qui ont amélioré le processus de traitement de la documentation ; elle doit également permettre d'équilibrer les capacités des unités de traitement de texte de toutes les langues, en application du principe d'égalité de traitement de toutes les langues officielles.
	(3)	G(AC)	<b>Suppression</b> de 3 postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur	
	(1)	G(AC)	<b>Suppression</b> de 1 poste d'assistant(e) administratif(tive)	
	(1)	G(AC)	<b>Suppression</b> de 1 poste d'assistant(e) d'édition	
Genève : sous-programme 3 (Services de documentation)	(3)	G(AC)	<b>Suppression</b> de 3 postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur	La suppression de ces postes permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs ; elle est contrebalancée par l'augmentation des crédits demandés pour Genève, au titre du sous-programme 2, afin de financer les autres dépenses de personnel et les services contractuels.
Appui au programme	(1) 1	G(AC) G(1°C)	<b>Reclassement</b> de 1 poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques en poste d'assistant(e) principal(e) aux systèmes informatiques	La ou le titulaire du poste sera responsable du développement de l'application e-deleGATE ; ce reclassement renforcera les capacités de la Section de l'analyse de gestion.
New York : sous-programme 3 (Services de documentation)	(1)	G(1°C)	<b>Réaffectation</b> de 1 poste jusque-là réservé à un(e) assistant(e) principal(e) d'édition (sous-programme 3) pour être occupé par un(e) assistant(e) informaticien(ne) principal(e) (appui au programme)	En application du mandat donné par l'Assemblée générale, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences s'emploie à automatiser l'exécution des tâches dans la production des documents destinés aux organes intergouvernementaux, en remplaçant des processus manuels par des solutions numériques. La ou le titulaire du poste aidera à la mise au point et à la maintenance des outils du logiciel intégré de gestion des conférences au sein de l'Équipe technique centrale.

## Chapitre 2 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

---

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Appui au programme	1	G(1°C)		
Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	G(AC)	<b>Transfert</b> de 1 poste d'assistant(e) (gestion des programmes)	Ce transfert vise à adapter la structure organisationnelle compte tenu des besoins opérationnels.
Appui au programme	1	G(AC)		

---

*Abréviations* : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).